



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV; COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Juillet 2014

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2014 au titre de l'article IV avec la République du Congo, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier:

- Le **rapport des services du FMI** par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 21 juillet 2014, à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 26 mai 2014 avec les autorités de la République du Congo sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 7 juillet 2014.
- L'**annexe d'information** préparée par le FMI.
- L'**analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Le **communiqué de presse** qui résume les avis du Conseil d'administration tels qu'exprimés lors de l'examen du rapport des services du FMI le 21 juillet 2014, lequel marquait la conclusion des consultations de 2014 au titre de l'article IV avec la République du Congo.
- La **déclaration de l'Administrateur pour la République du Congo**.

Le document suivant a été ou sera publié séparément:

Rapport sur les Questions générales.

La politique qui régit la publication des rapports des services et autres documents du FMI autorise la suppression d'informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante:

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur: (202) 623-7201
Courriel: publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire: 18,00 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

7 juillet 2014

PRINCIPAUX THÈMES

Contexte économique. La croissance a été forte, l'inflation faible et les marges de manœuvre budgétaire ainsi que les réserves internationales adéquates. Cependant, la pauvreté et le chômage restent élevés, en dépit d'importantes dépenses de l'État financées sur les recettes pétrolières. Le climat des affaires est l'un des plus difficiles et le ratio du crédit privé au PIB parmi les plus faibles de l'Afrique subsaharienne.

Perspectives et risques. D'après les projections, l'économie devrait connaître une expansion d'environ 6 % par an entre 2014 et 2019, à mesure que de nouveaux gisements pétroliers entreront en production et qu'un ambitieux programme d'investissement public sera mis en œuvre pour diversifier l'économie et rendre la croissance plus inclusive. La production pétrolière devrait atteindre un pic en 2017. Les perspectives à moyen terme pour la croissance hors pétrole et la réduction de la pauvreté sont tributaires des progrès réalisés pour remédier aux profondes faiblesses structurelles et de l'ajustement budgétaire. La volatilité des prix du pétrole et l'instabilité politique sont les risques qui pèsent sur les perspectives.

Stratégies. Les politiques macroéconomiques doivent se centrer sur la satisfaction des besoins sociaux et de développement de l'économie et la maîtrise des risques pour la stabilité macroéconomique à plus long terme.

- Il importe d'enrayer l'augmentation des dépenses de l'État et de respecter l'enveloppe budgétaire de 2014. Compte tenu des pressions sur les dépenses liées aux Jeux africains de 2015 et aux élections présidentielles de 2016, les changements par rapport au budget devraient faire l'objet d'une loi de finances rectificative en 2014 afin d'accroître la transparence.
- Compte tenu de la durée de vie résiduelle limitée des réserves pétrolières, il convient de viser un rééquilibrage progressif des finances publiques à moyen terme pour préserver la viabilité des finances publiques et de la dette. Il faut intensifier les efforts engagés pour alléger les contraintes de mise en œuvre et de capacité d'absorption afin de tirer le meilleur parti des investissements publics.
- Il faudrait envisager d'adopter le solde primaire hors pétrole comme ancrage budgétaire.
- La réponse de l'offre du secteur privé aux dépenses publiques d'infrastructure doit être optimisée moyennant la mise en œuvre de réformes destinées à améliorer le climat des affaires, à appuyer l'investissement privé et à développer le secteur financier.

- Le projet pilote de transferts monétaires doit être correctement ciblé et suivi pour réduire la pauvreté.
- Le respect des obligations de mise en commun des réserves assurera le bon fonctionnement de la BEAC et de la parité fixe, qui toutes deux continuent de répondre aux intérêts de la République du Congo.

Approuvé par
Anne-Marie Gulde-Wolf
 et **Bob Traa**

Les entretiens se sont déroulés à Brazzaville du 13 au 26 mai 2014. L'équipe des services du FMI était composée de M^{me} Hakura (Chef de mission) et de MM. Maino, Alter et McLoughlin (tous du Département Afrique). M. Ghilardi (RES/SPR) a présenté le modèle DIGNAR. M. Sembene (Bureau de l'administrateur) s'est joint à la mission, laquelle a également bénéficié du concours de M. Tchicaya-Ghondhet de Trebaud (Économiste résident). M. Nouvel (consultant de FAD), en mission d'assistance technique, a contribué aux conclusions de la mission. L'équipe a rencontré M. Ondongo, Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, de même que d'autres hauts responsables.

L'équipe chargée de la mission a bénéficié du concours de M. Dernaoui en matière de recherche et de l'appui administratif de M^{mes} Attey et Koulefiannou (tous du Département Afrique).

La République du Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La monnaie commune, le franc CFA (FCFA), est rattaché à l'euro.

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE	5
ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE	6
PERSPECTIVES ET RISQUES	12
ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	15
A. Renforcement du cadre budgétaire	15
B. Renforcement de la gestion des finances publiques	16
C. Questions relatives au secteur financier	17
D. Réformes structurelles en vue d'une croissance inclusive	18
E. Gestion des actifs et des passifs et autres questions	19
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	21
ENCADRÉS	
1. Relation économique du Congo avec la Chine	11
2. Compromis entre les investissements publics, la viabilité de la dette et l'épargne	14

GRAPHIQUES

1. Évolution macroéconomique _____	9
2. Gouvernance et climat des affaires _____	12

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–19 _____	23
2. Balance des paiements à moyen terme, 2011–19 _____	24
3. Opérations de l'administration centrale, 2011–19 _____	25
4. Opérations de l'administration centrale, 2011–19 _____	26
5. État de SFP des opérations de l'administration centrale, 2011–19 _____	27
6. Situation monétaire, 2009–14 _____	28
7. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2009–13 _____	29
8. Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2012 _____	30

ANNEXES

I. Mise en œuvre des recommandations de 2013 par les autorités _____	31
II. Évaluation du secteur extérieur _____	32
III. Ancrage de la politique budgétaire dans le moyen terme _____	34
IV. Matrice d'évaluation des risques _____	38

APPENDICE

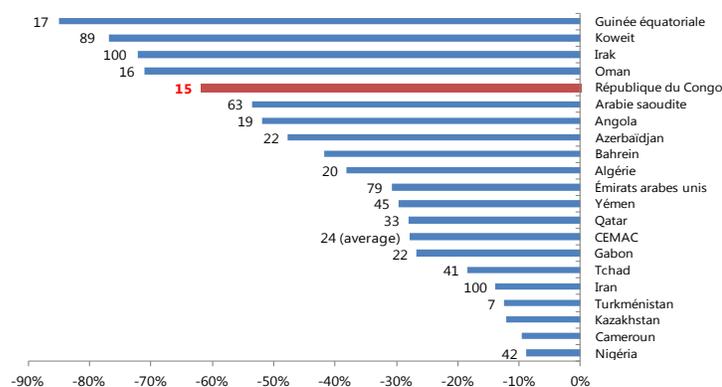
Projet de communiqué de presse _____	69
--------------------------------------	----

CONTEXTE

1. **La récente évolution économique de la République du Congo a été favorable.** Au cours des cinq dernières années, la croissance s'est établie en moyenne à environ 5 % par an, taux supérieur à celui des pays comparables de la région. La situation de la dette du pays s'est nettement améliorée suite à l'allègement au titre de l'initiative PPTTE et de l'IADM en 2010. Les recettes pétrolières brutes ont atteint en moyenne plus de 8 milliards de dollars par an en 2012 et 2013, soit environ 60 % du PIB. Le niveau élevé des cours internationaux du pétrole a permis d'accumuler une épargne budgétaire substantielle.

2. **Le Plan national de développement (PND) 2012–16 a atteint sa troisième année de mise en œuvre.** Cet ambitieux programme d'investissement public se propose de combler les importants déficits sociaux et infrastructurels, de diversifier l'économie et de placer le Congo sur la voie de l'émergence. En partie du fait de ce plan, le ratio des dépenses de l'État au PIB non pétrolier est à présent l'un des plus élevés des pays exportateurs de pétrole d'Afrique et du Moyen-Orient, en dépit de réserves pétrolières relativement limitées. En février 2013, le Congo a obtenu le statut de «pays conforme» dans le cadre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE).

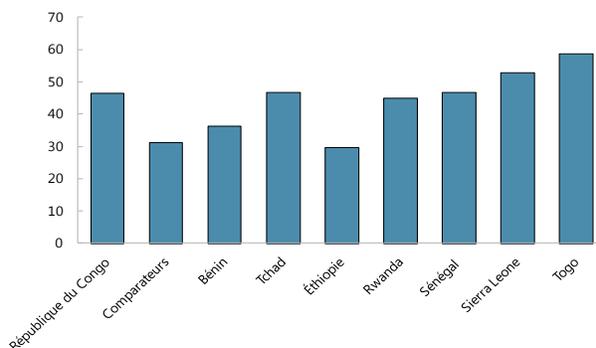
Solde budgétaire hors pétrole de 2013 des pays producteurs de pétrole (en du PIB non pétrolier) et années de production restantes



Sources: Autorités nationales; estimations et projections des services du FMI et Annuaire de statistiques de British Petroleum de 2012.

3. **La pauvreté et le chômage restent comparativement élevés, en dépit d'une robuste croissance économique et d'un niveau élevé de dépenses publiques.** Le taux de pauvreté s'élevait en 2011 à 46,5 %, contre 50,7 % en 2005, mais il reste supérieur au taux de 35 % fixé par le Congo dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il dépasse en outre celui des pays ayant un PIB par habitant similaire et est comparable à celui d'autres pays d'Afrique subsaharienne dont le revenu est nettement inférieur. D'autres indicateurs sociaux continuent également de préoccuper, notamment dans l'éducation et la santé. La dernière enquête sur l'emploi des autorités estime le taux de chômage en 2012 à environ 10 %, selon la définition de l'Organisation

Taux d'extrême pauvreté au seuil national de pauvreté (2011, % de la population)^{1/}



^{1/}Les comparateurs sont les pays en développement qui ont un PIB par habitant (en PPA dollars) entre 25% de plus et de moins que la République du Congo.
Source: Indicateurs de développement dans le monde (Banque mondiale).

internationale du travail, alors qu'avec une définition plus large qui inclut les demandeurs d'emploi découragés, le chiffre atteint 19,7 %. Il convient d'améliorer la coordination des politiques et le suivi afin de rendre la croissance plus inclusive et de renforcer les politiques de réformes structurelles.

4. **Contexte politique.** Les élections présidentielles sont prévues pour 2016. Conformément à la constitution, le Président Sassou N'guesso ne peut pas être réélu pour un troisième mandat de sept ans. Les partis d'opposition réclament des réformes électorales, notamment la création d'une commission électorale indépendante et la vérification des listes d'électeurs. Les récents troubles dans les pays voisins n'ont pas eu de retombées significatives pour le moment.

5. **Les progrès de mise en œuvre des recommandations de politique économique des deux dernières consultations au titre de l'article IV sont limités** (Annexe 1). Les autorités n'ont pas tenu l'ancrage budgétaire adopté en 2013 et étudient d'autres ancrages possibles. Un projet de loi sur la transparence et la responsabilité fiscales a été préparé dans le but d'améliorer la gestion des finances publiques, mais il n'a pas encore été adopté. Il reste une ample marge de manœuvre pour améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses publiques .

6. **Dans ce contexte, les consultations de cette année ont mis l'accent sur la nécessité de placer l'économie sur la voie du rééquilibrage budgétaire tout en préservant les dépenses sociales ciblées et les dépenses en capital propices à la croissance.** Les entretiens ont également permis de rappeler combien il est important que les autorités avancent dans la mise en œuvre d'initiatives destinées à promouvoir une croissance inclusive hors pétrole et à remédier aux profondes faiblesses structurelles qui entravent la compétitivité. Les services du FMI se sont entretenus avec les partenaires au développement multilatéraux du Congo, qui partagent leurs inquiétudes quant à l'efficacité des dépenses de l'État et ont signalé la nécessité de mieux hiérarchiser et suivre les dépenses publiques.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

7. **Dans l'ensemble, l'évolution macroéconomique en 2013 a été satisfaisante.** La croissance a reculé à 3,3 % en 2013 en raison de la diminution de la production de pétrole des gisements vieillissants. La croissance hors pétrole a continué d'être impulsée par l'évolution favorable de l'agriculture, des BTP et des services. L'inflation a ralenti à 2,1 % en décembre 2013 (en glissement annuel), contre 7,5% l'année précédente, sous l'effet du fléchissement des prix des produits alimentaires et de l'appréciation du franc CFA par rapport au dollar.

8. **Le solde budgétaire global est resté excédentaire en 2013, à 5,8 % du PIB (13,9 % du PIB non pétrolier), contre 5,5 % du PIB en 2012.**

- Nonobstant les prix élevés internationaux du pétrole, les recettes pétrolières ont baissé de près de 11 % du PIB non pétrolier, en raison de la baisse de la production et des volumes d'exportation.
- Le solde primaire de base non pétrolier (à savoir le solde primaire non pétrolier net des dons et des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures) s'est amélioré

d'environ 19,5 points de pourcentage du PIB non pétrolier pour atteindre un déficit de 43,4 % du PIB non pétrolier en 2013. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont été globalement conformes au montant budgétisé, représentant une baisse de 9,9 points de pourcentage du PIB non pétrolier. Les dépenses courantes en transferts et charges communes ont été inférieures au montant budgétisé et ont baissé de 7,7 points de pourcentage du PIB non pétrolier. Les recettes fiscales hors pétrole ont été supérieures aux attentes en raison des importations croissantes du secteur privé non pétrolier et des réformes de l'administration des douanes en cours, avec notamment la création d'un guichet unique pour le dédouanement.

- Les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ont progressé de 6,7 points de pourcentage du PIB non pétrolier à 18,7 % du PIB non pétrolier car le taux d'exécution s'est amélioré pour atteindre environ 70 % du budget, au lieu de 54 % en 2012.
- Les arriérés de paiements intérieurs s'élevaient à 6,4 % du PIB non pétrolier en 2013, pratiquement le double de 2012. Le gros des arriérés intérieurs correspond aux arriérés de pension et aux prestations sociales impayées qui ont commencé à s'accumuler après la liquidation d'entreprises publiques, les employés licenciés n'ayant pas été entièrement indemnisés.

9. **La règle budgétaire introduite par les autorités en 2013 n'a pas été observée en raison de l'apurement non budgétisé d'arriérés intérieurs.** Conformément à la règle, 1500 milliards de FCFA de recettes pétrolières devaient être portés en dépenses (1000 milliards de FCFA pour les dépenses en capital financées sur ressources intérieures et 500 milliards de FCFA pour les dépenses courantes). Le reste devait être épargné. En conséquence, sur les recettes pétrolières de 2295 milliards de FCFA en 2013, 795 milliards de FCFA auraient dû être épargnés. Au lieu de cela, une épargne d'environ 629 milliards de FCFA (9,4 % du PIB) a été ajoutée aux dépôts de l'État en Chine (encadré 1).

10. **Le budget de 2014 envisage une baisse de l'excédent à 3,3 % du PIB et prévoit à nouveau des dépenses publiques d'environ 100 % du PIB non pétrolier :**

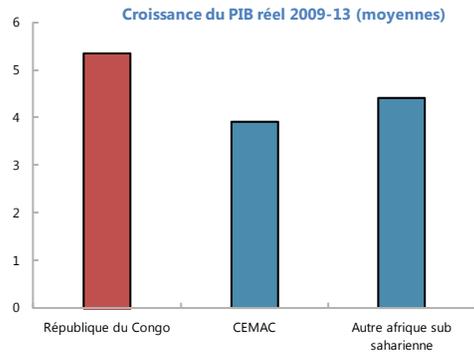
- Une augmentation de la masse salariale imputable au recrutement de nouveaux fonctionnaires. Le budget prévoit que la masse salariale augmentera de 18 % en 2014 et d'environ 12 % par an au cours de la période 2015-17, ce qui s'explique par l'accord de l'État avec les syndicats pour relever les salaires de 50 % de 2013 à 2016, et par l'intention de recruter des agents qualifiés dans l'éducation et la santé.
- Une importante augmentation des dépenses d'investissement qui s'explique entre autres par : i) les efforts de l'État pour mettre en œuvre le PND ; ii) les travaux en cours de construction et de remise en état suite à l'explosion du dépôt de munitions en 2012; iii) le programme de municipalisation accélérée; et iv) la nécessité de construire l'infrastructure et les installations pour les Jeux africains de 2015.
- Une augmentation modeste des recettes non pétrolières, provenant notamment des guichets uniques supplémentaires de dédouanement.

11. **Dans un contexte de prix élevés du pétrole, la balance des paiements globale reste excédentaire.** Il ressort des comptes financiers que les dépôts bancaires de l'État en Chine auraient progressé en 2013. En dépit d'une baisse pour la deuxième année consécutive, les réserves de la République du Congo à la BEAC continuent de couvrir environ 7 mois d'importations de biens et de services.

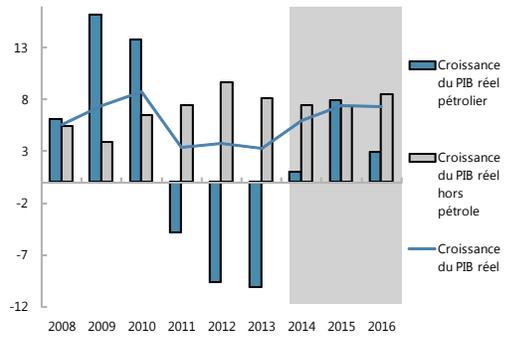
12. **La stagnation actuelle des exportations non pétrolières soulève des préoccupations s'agissant de la compétitivité (Annexe 2).** La compétitivité a été entamée par l'appréciation de 11 % du taux de change effectif réel (TCER) de la République du Congo par rapport à la moyenne de 2012. Cela s'explique par le renforcement de l'euro (auquel la monnaie régionale, le FCFA, est rattachée) et par une inflation relativement plus élevée que chez les partenaires commerciaux. La compétitivité se heurte également au à un climat global des affaires difficile qui accuse un retard par rapport à la plupart des pays du monde et d'autres pays de la région (graphique 2) et aux importants déficits sociaux et infrastructurels.

Graphique 1. République du Congo: évolution macroéconomique

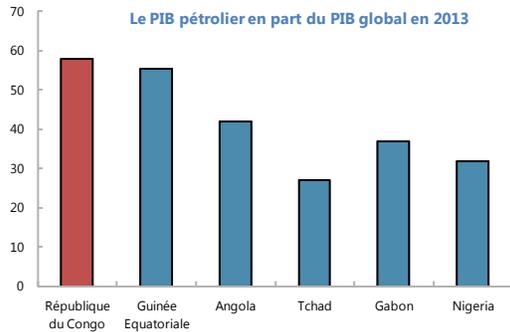
La croissance de la République du Congo a dépassé celle de ses pairs régionaux



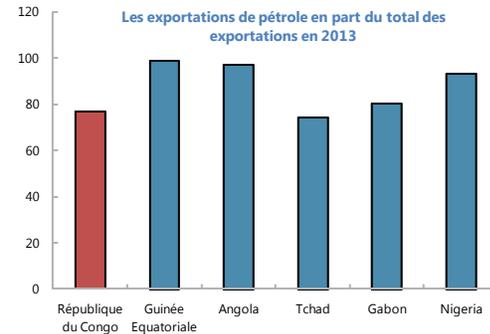
Du fait du vieillissement des gisements de pétrole, la croissance a été principalement tirée par la croissance hors pétrole



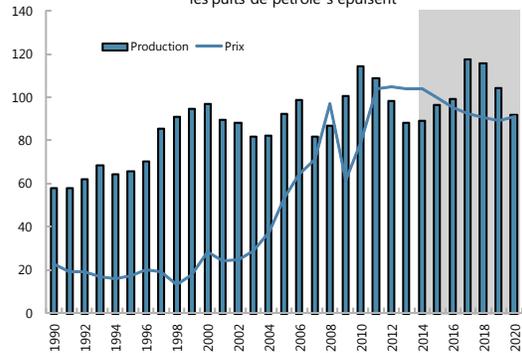
Le secteur pétrolier occupe encore une part importante dans le PIB



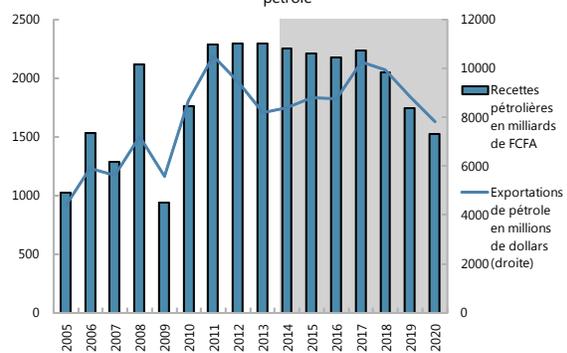
Les exportations de pétrole rapportent le plus de devises



La production de pétrole devrait atteindre un pic en 2017 avec le début de la production de nouveaux gisements, puis baisser lorsque les puits de pétrole s'épuisent

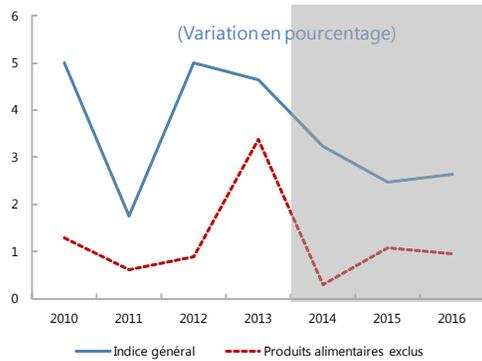


Et les recettes pétrolières en milliards de FCFA devraient, d'après les projections, progressivement baisser avec des prix inférieurs du pétrole

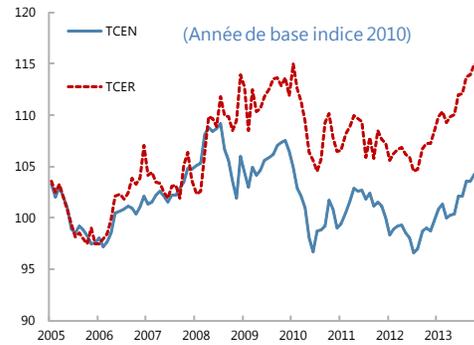


Graphique 1. République du Congo: évolution macroéconomique (suite)

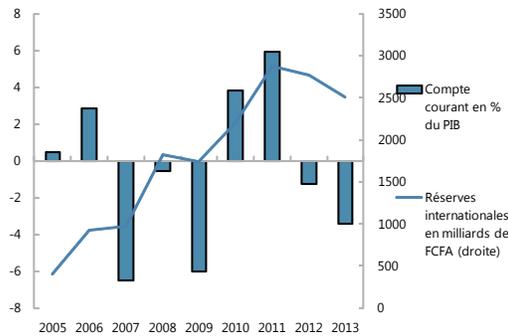
L'inflation se ralentit grâce à la baisse des prix des produits alimentaires...



...et à l'appréciation du FCFA.

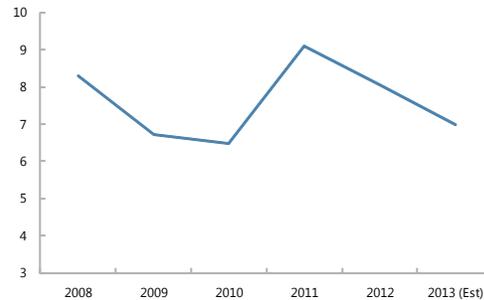


Le déficit du compte courant s'est creusé en 2013 et les réserves ont diminué alors que l'État retirait ses dépôts de la banque centrale régionale

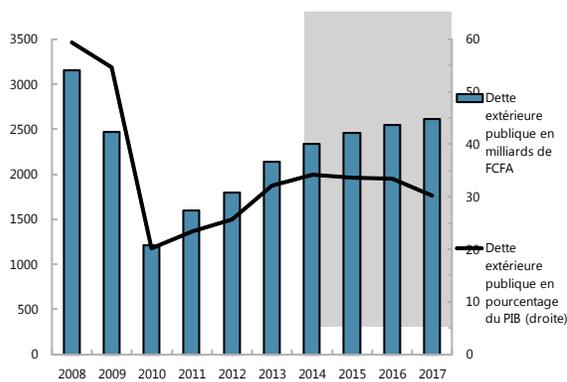


Les réserves en mois d'importations prospectives de biens et de services ont aussi baissé en 2013

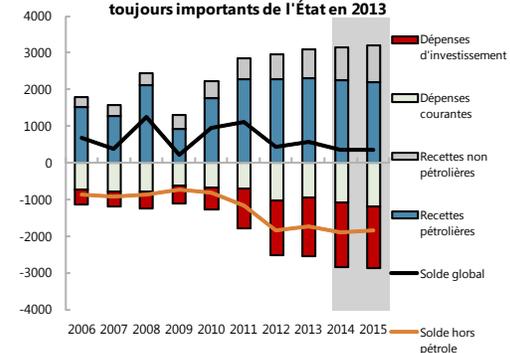
Réserves brutes (en mois d'importations)



L'encours de la dette et le ratio de la dette augmentent à nouveau, exigeant la prudence



D'importantes recettes pétrolières grâce aux prix élevés du pétrole et à la progression des recettes non pétrolières ont amélioré le solde budgétaire en dépit des investissements toujours importants de l'État en 2013



Sources: base de données du WEO et estimations des services du FMI.

Encadré 1. Relation économique du Congo avec la Chine

La Chine est devenue le plus important partenaire au développement de la République du Congo (tableau 1). Les opérations de la Chine vont du financement du développement aux investissements directs en passant par l'assistance technique. La Chine est aussi un important partenaire commercial. Actuellement, plus d'un tiers de la production annuelle de pétrole et de grumes — les deux principaux produits d'exportation — sont exportés vers la Chine. Le Congo se classe parmi les cinq principaux partenaires commerciaux africains de la Chine.

Tableau 1. Rôle de la Chine dans les investissements publics du Congo

Projets prêts chinois en % :								
du PIB non pétrolier	1.7	3.3	4.6	10.9	10.6	8.2	11.2	17.3
du total des dépenses de l'État	5.6	11.2	15.2	38.1	33.9	15.9	18.4	29.9

Source: Autorités congolaises et calculs des services du FMI.

L'assistance financière de la Chine à la République du Congo est en nette progression depuis 2006. La coopération avec la Chine s'appuie sur l'accord de partenariat stratégique de 2006 qui prévoit des prêts concessionnels pour un montant d'environ 1,6 milliard de dollars pour des grands projets d'infrastructure. Un deuxième accord concessionnel, avec un total de décaissements de 1 milliard de dollars en 2013-16, devrait appuyer des investissements dans l'infrastructure.

Les emprunts du Congo auprès de la Chine sont contractés à des conditions concessionnelles — assortis d'un différé d'amortissement de 5 ans, d'une échéance de 20 ans et d'un taux d'intérêt de 0,25 %. Pour garantir les prêts, les autorités congolaises doivent maintenir un solde minimum de dépôt équivalant à environ 20 % du total de l'encours des prêts sur un compte séquestre à l'EXIM Bank de Chine, à partir des ventes de pétrole à la Chine. Ces dernières années, le niveau plus élevé de rémunération des dépôts à l'EXIM Bank en comparaison avec celles des dépôts de l'État à la BEAC (actuellement moins de 1 %) a incité l'État congolais à effectuer des dépôts en Chine.

13. **Après trois années de progression très rapide, la croissance du crédit des banques commerciales au secteur privé est descendue à 27 % en mars 2014 (en glissement annuel) dans un contexte de ralentissement de la croissance des dépôts.** Toutefois, à moins de 12 % du PIB, l'encours de crédit au secteur privé reste parmi les plus faibles d'Afrique subsaharienne. Les banques commerciales ont réduit leurs taux débiteur de 13–14 % ces dernières années à environ 7-10 % au début de 2014, ce qui s'explique par la liquidité excédentaire du système bancaire en raison du manque d'opportunités de placement, mais aussi par la réduction de 75 points de base du taux directeur de la BEAC depuis octobre 2013.

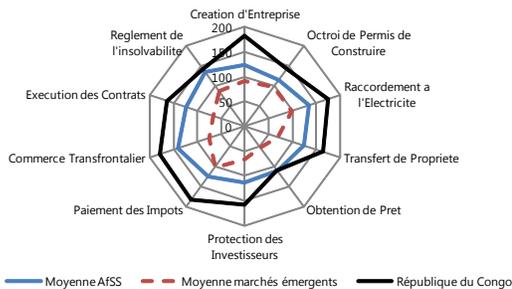
14. **La tendance de la dette extérieure publique continue d'être à la hausse.** Elle a atteint 32 % du PIB en 2013, contre 20 % du PIB en 2010, lorsque la République du Congo a obtenu un allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM. La plupart des emprunts du Congo sont contractés auprès de la Chine à des conditions concessionnelles et sont destinés à financer de grands projets d'infrastructure (encadré 1).

Graphique 2. République du Congo: gouvernance et climat des affaires

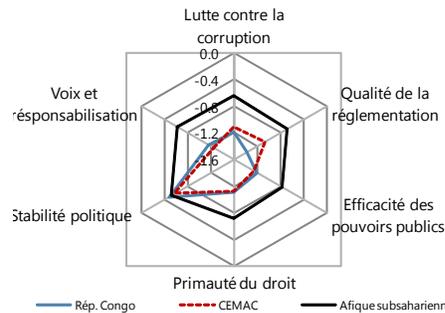
Le climat des affaires du Congo est plus difficile que celui de tout autre pays de l'Afrique subsaharienne

Les indicateurs de gouvernance sont inférieurs aux moyennes régionales, à l'exception de la stabilité politique

Classement selon les indicateurs Doing Business 2014



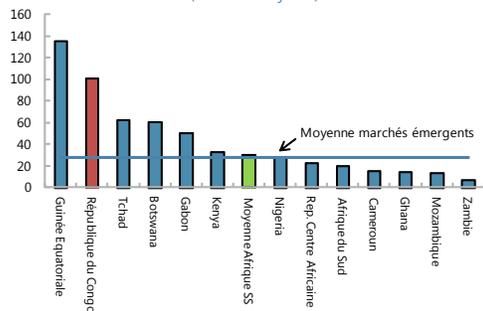
Indicateurs de gouvernance (Échelle: 0=pire, 5= meilleur)



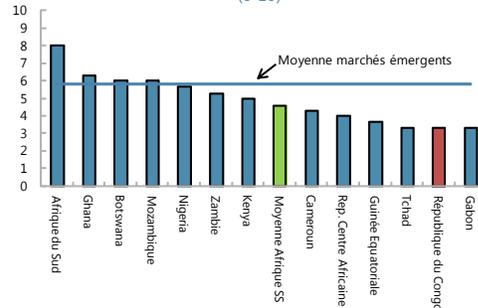
La République du Congo est considérée comme une destination risquée pour les investisseurs nationaux et étrangers

Les obstacles à la création d'entreprises sont importants

Doing Business 2014: Lancer une entreprise (Nombre de jours)



Doing Business 2014: Indice de protection des investisseurs (0-10)



15. **La notation de crédit souverain favorable accordée à la République du Congo en 2013 a été récemment confirmée et est l'une des plus solides de la région.** Les agences de notation ont apprécié la solidité des avoirs extérieurs nets de la République du Congo de même que les robustes perspectives de croissance, mais elles ont aussi relevé des faiblesses au niveau de l'environnement décisionnel et des problèmes sur le plan des données.

PERSPECTIVES ET RISQUES

16. **Les perspectives à court terme de croissance sont favorables mais il est probable que l'inflation reparte à la hausse.** D'après les projections, l'économie devrait progresser d'environ 6 % en 2014, sous l'effet d'un rebondissement technique de la production pétrolière et du démarrage de la production de minerai de fer. L'inflation devrait grimper à cause des pressions sur la demande exercées par les dépenses de l'État qui continuent d'être élevées, auxquelles pourraient s'ajouter les tensions sur les coûts imputables à la récente expulsion d'environ 80 000 travailleurs illégaux de la République démocratique du Congo faiblement rémunérés.

17. **Les perspectives à moyen terme sont favorables mais dépendent des progrès substantiels des réformes structurelles et de l'ajustement budgétaire.** La mise en œuvre du PND devrait être complétée par des efforts destinés à améliorer le climat des affaires et à mettre en œuvre des programmes ciblés de protection sociale et d'emploi. Le niveau élevé des dépenses de l'État et la nature épuisable des réserves pétrolières, conjugués aux préoccupations relatives à la capacité d'absorption et d'exécution des dépenses de l'État, exigent une gestion prudente des recettes pétrolières. C'est pourquoi, conformément à l'engagement pris par les autorités, l'une des principales caractéristiques du scénario de référence est une réduction progressive du déficit primaire hors pétrole à environ 30 % du PIB non pétrolier au cours des 5 années à venir, par rapport à environ 60 % du PIB non pétrolier en 2013. D'autres réductions seraient aussi souhaitables à long terme pour aider à mettre en place une dotation dont l'ampleur dépendrait des rendements moyens. Cette dotation pourrait servir à financer les dépenses de l'État dans l'ère post-pétrolière, tout en ménageant une marge de manœuvre pour mettre en œuvre le programme d'investissements publics de l'État (Annexe 3).

18. **Un scénario de rechange, dans lequel le rééquilibrage des finances publiques est reporté, illustre les conséquences du maintien d'un niveau élevé de dépenses publiques (voir l'analyse de la viabilité de la dette ou AVD).** Dans ce scénario, l'ajustement budgétaire est reporté. La baisse des recettes pétrolières est compensée par des emprunts extérieurs, en tirant parti éventuellement de la notation de crédit souverain favorable. L'augmentation des dépenses de l'État (par rapport à la référence) permettrait de doper initialement la croissance globale, mais l'augmentation de l'inflation éroderait la compétitivité et détériorerait le solde des transactions courantes. L'accumulation de la dette extérieure à moyen terme pour financer l'augmentation des dépenses finirait par déclencher un ajustement budgétaire brutal. À moyen et long terme, il s'ensuivrait une perte de compétitivité, un ralentissement de la croissance et une détérioration de la situation extérieure nette globale par rapport au scénario de référence de rééquilibrage budgétaire. Une AVD réalisée à partir du «scénario de rechange» fait apparaître une aggravation des vulnérabilités de la dette et entraînerait un abaissement de la notation. L'encadré 2 examine les compromis liés à une expansion des investissements publics.

19. **Les perspectives sont soumises à des risques haussiers et baissiers (Annexe 4).** Une période prolongée de ralentissement de la croissance dans les économies avancées et émergentes, de même qu'un net recul de la croissance en Chine, influeraient sur les prix internationaux des produits de base et seraient susceptibles de réduire les recettes pétrolières. Cela contribuerait à une réduction des dépenses publiques et, partant, à un repli de la croissance en République du Congo. Les tensions sociales et l'instabilité politique imputables aux inégalités et au manque d'emplois pourraient aussi compromettre les perspectives. En revanche, les tensions géopolitiques pourraient causer une augmentation des prix du pétrole. De plus, la découverte de nouvelles réserves pétrolières et le démarrage plus tôt que prévu de nouveaux projets miniers pourraient offrir davantage de temps et de ressources financières pour préparer l'ère post-pétrolière.

Point de vue des autorités

20. **Les autorités partagent globalement le choix du rééquilibrage budgétaire qui soutient le scénario de référence et les risques qui pèsent sur les perspectives.** Elles sont plus

optimistes s'agissant des perspectives à moyen terme pour le secteur minier et ont signalé que plusieurs projets étaient proches de la phase de production. Les autorités ont insisté sur leurs programmes destinés à accroître la productivité du secteur agricole. Elles sont persuadées que les efforts déployés pour mettre en place l'infrastructure de base (accès à l'eau potable, expansion du réseau routier et accès à l'électricité), particulièrement dans les zones rurales, et pour améliorer le climat des affaires et les systèmes de santé et d'éducation se traduiront par une croissance hors pétrole plus forte et par une réduction de la pauvreté à moyen terme.

Encadré 2. Compromis entre les investissements publics, la viabilité de la dette et l'épargne

La baisse projetée des recettes pétrolières de la République du Congo présente un défi pour la définition d'un profil d'investissements publics susceptibles d'encourager la croissance économique tout en assurant la viabilité budgétaire et de la dette. Pour analyser ces questions, nous avons appliqué le modèle DIGNAR (*Debt, Investments, Growth and Natural Resources*), élaboré par le Département des études du FMI. Ce modèle prend en compte les trajectoires projetées pour le prix du pétrole, la production pétrolière, les investissements publics, la dette concessionnelle de même que les recettes pétrolières.

Des simulations ont été réalisées à partir de trois trajectoires différentes d'investissement : i) le scénario de référence décrit plus haut, conforme aux objectifs et aux engagements de rééquilibrage budgétaire des autorités, ii) le scénario «de rechange» et iii) le scénario qui prévoit des investissements élevés jusqu'en 2017. De plus, pour étudier l'impact des réformes de la gestion des finances publiques et des réformes structurelles, une augmentation soutenue et régulière de l'efficacité des investissements a été envisagée. Enfin, pour analyser les risques baissiers liés à une diminution des prix (et de la production) pétroliers, un scénario qui prévoit un niveau plus faible de recettes pétrolières a été envisagé.

Le modèle et ses simulations ont donné les principaux résultats suivants :

- Le scénario de référence donne les meilleurs résultats en termes de capital public et de viabilité de la dette et permet une accumulation d'épargne. Le ratio de la dette publique au PIB s'établit aux environs de 35 % à long terme.
- Une forte augmentation des investissements publics peut menacer la viabilité budgétaire. Dans le scénario de rechange, le ratio de la dette publique au PIB atteint 120 % et l'épargne tombe au niveau minimum requis.
- Une plus grande efficacité des investissements moyennant des réformes crédibles et soutenues de la gestion des finances publiques, conjuguée à l'amélioration du climat des affaires, permettrait une accumulation relativement plus rapide de capital sans compromettre le ratio de la dette ou l'épargne.
- Une diminution inattendue des recettes pétrolières (imputable à une chute des prix ou de la production) peut provoquer une baisse relativement rapide de l'épargne et une augmentation de la dette publique à long terme.

21. **Les autorités ont réitéré leur engagement à ancrer leur politique budgétaire de manière prudente.** Elles ont signalé qu'elles avaient respecté l'esprit de la règle budgétaire de 2013. Pour autant, l'épargne a été insuffisante car il a fallu apurer des arriérés non budgétisés et les recettes pétrolières ont été inférieures aux montants budgétisés. Dans la pratique toutefois, elles considèrent que l'ancrage actuel présente un certain nombre de problèmes, notamment du fait que le niveau d'épargne n'est pas garanti en valeur absolue.

ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

A. Renforcement du cadre budgétaire

22. **Les services du FMI ont conseillé aux autorités d'ancrer la politique budgétaire à une règle de solde primaire non pétrolier qui protège les dépenses de la volatilité des recettes pétrolières tout en assurant une viabilité du budget et de la dette à moyen terme et en appuyant la croissance.** L'ancrage budgétaire adopté par les autorités en 2013 contribuerait à protéger les dépenses publiques de la volatilité des prix du pétrole, mais il pourrait davantage renforcé s'il prenait en compte la nature épuisable du pétrole à moyen terme. Les services du FMI recommandent en particulier d'ancrer la politique budgétaire sur une réduction progressive du déficit primaire non pétrolier qui prenne en compte les besoins d'investissements publics et l'effet de ce type d'investissement sur la croissance, tout en préservant la viabilité budgétaire à moyen terme. Ils encouragent en outre les autorités à donner suite aux recommandations relatives à la réforme des ancrages budgétaires contenues dans le rapport des consultations au titre de l'article IV de la CEMAC qui sera prochainement publié.

23. **Compte tenu des pressions qui s'exercent sur les dépenses à court terme, les services du FMI ont souligné combien il était important de réaliser les objectifs du budget de 2014.** Le vieillissement des gisements de pétrole existants et les récentes difficultés techniques rencontrées pour maintenir la production pétrolière ont provoqué une baisse brute de recettes d'exportation, d'où les perspectives incertaines de production et de recettes pétrolières. Si l'on tient également compte des dépenses d'investissement importantes financées sur ressources extérieures, le budget de 2014 entraînerait une augmentation de 22 % du total des dépenses de l'État par rapport aux résultats de 2013. L'accélération des dépenses en capital financées sur ressources extérieures causerait une hausse de la dette extérieure de la République du Congo à environ 38 % du PIB d'ici à la fin de 2014, au lieu des 32 % du PIB projetés pour la fin de 2013. Dans l'idéal, une loi de finances rectificative devrait officialiser la modification des objectifs budgétaires, surtout si les Jeux africains de 2015 exigeaient des dépenses supplémentaires.

24. **Il convient de redoubler d'efforts pour accroître l'efficacité des dépenses.** Les projets doivent être attentivement analysés et hiérarchisés pour optimiser leur impact sur la productivité et la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre des projets dont l'impact sur la croissance à moyen terme et la réduction de la pauvreté est plus limité doivent être revus à la baisse, notamment compte tenu des contraintes de capacité d'absorption et d'exécution. De même, l'élimination de projets d'investissement en capital de moindre priorité devrait permettre de faire baisser ultérieurement les coûts d'entretien. Les services du FMI encouragent en outre les autorités à maîtriser les risques budgétaires liés au projet de création du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA), destiné à aider à la création de petites et moyennes entreprises (PME). Il convient en particulier de réaliser à intervalle annuel une évaluation des risques budgétaires liés au FIGA et de produire un rapport y afférent.

25. **La conception du travail de rééquilibrage budgétaire est importante au regard des objectifs de répartition du revenu et d'efficience devant aller de pair avec un**

accompagnement de la croissance. Pour autant que le rééquilibrage budgétaire repose sur des mesures progressives relatives aux impôts et aux dépenses, les ménages vulnérables peuvent être protégés. Par exemple, les subventions aux carburants en République du Congo (environ 3,6 % du PIB en 2010) profitent vraisemblablement aux couches de population aisées (voir document de la série des questions générales, rééquilibrage équitable des finances publiques). À cet égard, les services du FMI saluent l'intention des autorités de mettre davantage l'accent sur les dépenses sociales essentielles et sur la mise au point d'un système global de protection sociale.

Point de vue des autorités

26. **Les autorités ont indiqué qu'elles avaient entrepris d'examiner plusieurs possibilités d'ancrage budgétaire dynamique.** Toutes les options sont à l'étude, y compris la proposition des services du FMI visant une trajectoire descendante pour le déficit primaire hors pétrole. Elles ont ajouté que la République du Congo avait systématiquement respecté les critères de convergence de la CEMAC exigeant un solde budgétaire de base positif. Elles ont souligné leurs considérables besoins d'investissement, mais ont aussi reconnu les risques liés à un endettement excessif. Si nécessaire, elles déposeraient une loi de finances rectificative pour réviser leurs plans de dépenses. Les autorités ont précisé qu'en dehors de l'injection initiale de capital, le FIGA devait générer ses propres recettes et être auto-suffisant. En outre, les projets proposés dans le cadre du FIGA seront évalués de près et l'utilisation du crédit fera l'objet d'un suivi.

B. Renforcement de la gestion des finances publiques

27. **Quelques mesures encourageantes ont récemment été prises pour renforcer la GFP.** Des travaux préparatoires ont été engagés pour mettre en œuvre certaines des directives de la CEMAC relatives à la GFP, notamment avec l'assistance technique du FMI. Depuis l'adoption de la loi organique relative au régime financier de l'État (LORFE) en 2012, les autorités ont engagé un certain nombre de projets pour renforcer et réformer le système de GFP. Ces efforts incluent des travaux sur l'amélioration de la gestion des dépenses avec le système informatique SIDERE et la mise au point d'une budgétisation programme a démarré. Un projet de loi sur la transparence et la responsabilité fiscales a également été récemment élaboré. Cette loi arrêterait les principes directeurs des autres lois sur la GFP et elle comprend des dispositions sur la transparence des recettes tirées des ressources naturelles. Le projet de loi qui se propose, globalement, de créer un cadre budgétaire plus transparent, confierait la responsabilité de surveillance à un nouvel organe.

28. **D'importants efforts restent à faire pour remédier aux faiblesses du système de GFP.** À cet égard, il convient de tirer pleinement parti de la Revue des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR). La PEMFAR, qui est menée par la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement, devrait aider à définir les mesures destinées à améliorer l'exécution du budget et les procédures de passation des marchés et de décaissement. Par exemple, la réduction du nombre d'étapes dans le processus de passation des marchés accélérerait la mise en œuvre des projets dans le cadre du PND. La revue des dépenses publiques dans les secteurs clés pourrait jeter les bases de plans d'action destinés à améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses. Les services du FMI ont encouragé les autorités à achever en priorité l'audit des arriérés intérieurs et à mettre en place un plan de remboursement à inclure dans la programmation budgétaire à moyen

terme. De plus, pour améliorer l'exécution du budget et empêcher l'accumulation d'arriérés, les services du FMI encouragent les autorités à mettre l'accent sur : i) l'information en temps réel sur l'exécution budgétaire (recettes fiscales et dépenses) moyennant des systèmes comptables centralisés et ii) l'amélioration de la gestion et de la prévision de la trésorerie, notamment en unifiant la déclaration des données au niveau central, en rehaussant la fiabilité des prévisions de recettes et de dépenses, y compris leurs ajustements mensuels, et en confiant la gestion centralisée des flux de trésorerie à une équipe spécialisée.

Point de vue des autorités

29. **Les autorités ont fait part de leur intention d'avancer sur le dossier du projet de loi relatif à la transparence et à la responsabilité fiscales.** Elles ont aussi indiqué que l'assistance technique du FMI en matière de GFP serait très utile si elle coïncidait avec l'élaboration du nouveau texte de loi. Elles ont réaffirmé qu'elles continuaient à travailler avec la Banque mondiale et l'Union européenne pour améliorer les aspects de transparence et de responsabilité financières dans le contexte de la PEMFAR et qu'elles ont entrepris des réformes en matière d'information en temps réel et de comptabilité centralisée. Un audit des arriérés intérieurs est en cours; les arriérés de pension seront audités séparément des arriérés commerciaux. Selon l'ampleur des arriérés commerciaux, un plan de remboursement pluriannuel pourrait être mis en place.

C. Questions relatives au secteur financier

30. **Dans l'ensemble, le respect des ratios prudentiels régionaux reste adéquat, mais le secteur financier reste sous-développé** (voir le document de la série des questions générales, inclusion, développement et risques financiers). Le ratio des prêts improductifs au total des prêts reste faible et les banques ont maintenu les fonds propres à un niveau supérieur au minimum (8 %, tableau 7). L'absence de garanties crédibles et la protection insuffisante des droits des créanciers continuent de gêner le développement du secteur financier. Les banques restent réticentes à octroyer des prêts aux PME en dépit d'une ample liquidité. Le crédit au secteur privé est certes en augmentation régulière et le développement de la microfinance et des services bancaires mobiles dépasse les tendances régionales, mais l'accès au marché financier au Congo — mesuré à partir du pourcentage de la population qui a formellement accès à un compte financier — reste parmi les plus faibles de la CEMAC et de la zone franc. Les banques s'appuient sur les frais et commissions liés aux services et virements bancaires. Une banque a entrepris de mettre en œuvre un plan d'action afin de se conformer à la réglementation de l'autorité de contrôle (COBAC) d'ici à la mi-2014.

31. **Des mesures doivent être programmées pour corriger les principaux obstacles à l'accès aux services financiers.** Les autorités devraient accélérer la mise en œuvre de mesures pour corriger les problèmes liés à la législation, aux droits de propriété et à la documentation pour promouvoir l'accès aux services financiers. Ces initiatives doivent notamment porter sur : i) le renforcement du cadre judiciaire en veillant à ce que les juges et les tribunaux soient mieux à même de traiter des questions du secteur financier; ii) la mise en œuvre d'une centrale des bilans afin de renforcer la qualité des données comptables; et iii) la création d'un Fonds national du cadastre et d'un guichet unique pour enregistrer les titres fonciers. Il convient de poursuivre les efforts en vue de créer un environnement propice à la microfinance et aux services bancaires mobiles en

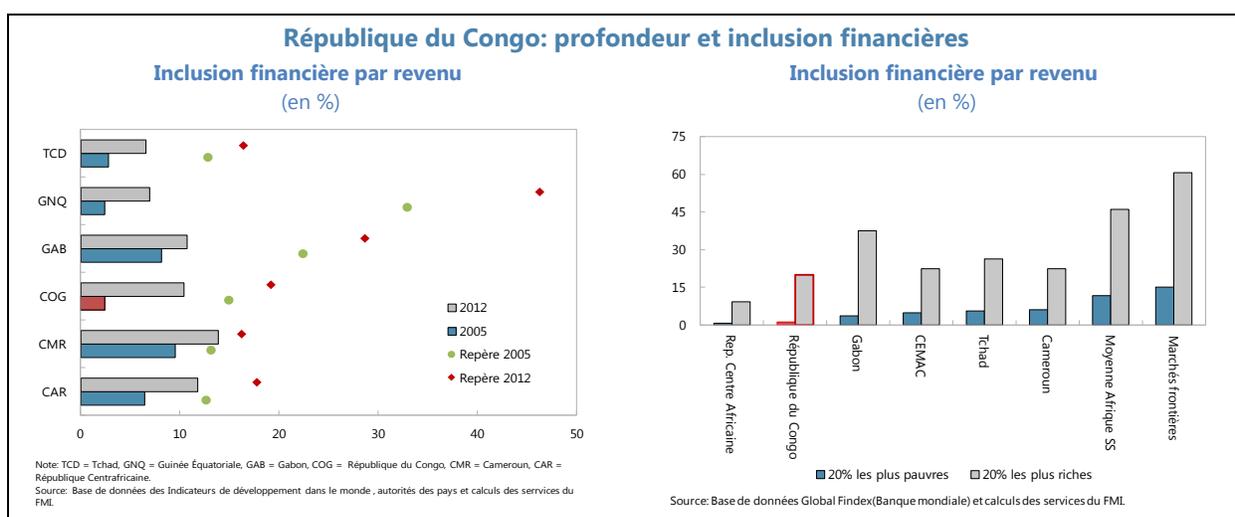
encourageant la collaboration entre les banques commerciales, les institutions de microfinance et les entreprises de télécommunication. La mise en œuvre du système de paiement électronique des impôts et des services publics doit avancer et il convient d'encourager le développement du réseau de succursales bancaires. Il faut poursuivre les efforts en vue de renforcer la qualité des informations disponibles à la centrale des risques et à la centrale des incidents de paiement.

Point de vue des autorités

32. **Les autorités réaffirment leur détermination à poursuivre leurs travaux avec les autorités régionales sur le renforcement du système régional de réglementation et de supervision.** Elles ont souligné les efforts consentis pour augmenter et suivre le crédit aux PME pour des projets bien évalués. Elles ont aussi fait état des efforts réalisés pour renforcer la mise en œuvre du cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), notamment par un travail de sensibilisation et de formation.

D. Réformes structurelles en vue d'une croissance inclusive

33. **Les autorités ont récemment renforcé les dépenses sociales ciblées et les programmes de protection sociale dans le contexte d'une nouvelle politique du marché du travail.** La Politique nationale de l'emploi a été soumise à l'examen des parties prenantes avant d'être finalisée. Toutefois, plusieurs séries de mesures ont été adoptées pour remédier aux déficits de compétences qui aggravent le chômage. Elles visent notamment à renforcer et élargir la couverture des programmes de formation technique et professionnelle, et à appliquer des programmes d'appui à la création d'emplois ruraux et aux professions indépendantes. Il est également prévu de lancer une formation pour satisfaire les besoins du secteur minier cette année. Les préparatifs sont en cours pour un programme pilote de transferts monétaires (*Lisungi*) en faveur des pauvres pour couvrir les dépenses des services de santé et d'éducation avec l'assistance de la Banque mondiale. Des programmes de bons alimentaires et de repas scolaires ont été mis en œuvre en 2014.



34. **Le gouvernement s'efforce de créer des emplois et de diversifier l'économie moyennant la création de quatre zones économiques spéciales (ZES)** (voir document de la série des questions générales, ZES). Le cadre juridique qui régit les zones n'a pas encore été finalisé, mais la loi de finances de 2014 accorde des incitations préférentielles à ces zones. Comme l'assiette fiscale est restreinte et que les recettes publiques dépendent fortement du secteur pétrolier, il convient de mettre en place des contrôles stricts pour éviter l'utilisation abusive des régimes fiscaux favorables. Les services du FMI encouragent les autorités à éviter la prolifération d'incitations et d'exonérations fiscales dans les ZES. L'impact sur les dépenses fiscales directes et indirectes doit être quantifié et suivi.

35. **Il convient de redoubler d'efforts pour améliorer le climat des affaires.** La République du Congo se place à la 185^e place sur 189 pays dans l'enquête de 2014 *Doing Business* de la Banque mondiale, et cela bien que des mesures aient récemment été prises dans le cadre d'un plan d'action interministériel en collaboration avec la Société financière internationale (SFI) pour améliorer le climat des affaires. À court terme, les autorités entendent simplifier les procédures administratives et les coûts relatifs à l'enregistrement des sociétés, aux permis de construire, à l'accès à l'électricité, au commerce transfrontalier, et à l'accès aux biens fonciers, et prendre des mesures pour protéger les investisseurs. Une agence de promotion des investissements mise en place l'année dernière recense actuellement les secteurs porteurs.

Point de vue des autorités

36. **Les autorités ont reconnu que les incitations fiscales offertes aux ZES entraînaient un manque à percevoir.** Pour autant, elles ont estimé que les pertes encourues à court terme seraient couvertes à long terme à mesure que les dépenses fiscales créeront des emplois et encourageront l'industrialisation. Les autorités reconnaissent qu'il faut être vigilant et veiller à ce que les incitations fiscales ne se généralisent pas et n'encouragent pas la recherche de rente. Les autorités rappellent leur engagement à renforcer les dispositifs de protection sociale et à améliorer le climat des affaires. Elles ont signalé que, compte tenu du calendrier de mise en œuvre de certaines mesures, le classement de l'enquête *Doing Business* de 2014 ne tenait pas entièrement compte des mesures qu'elles avaient déjà mises en œuvre.

E. Gestion des actifs et des passifs et autres questions

37. **Les services du FMI engagent les autorités à respecter les obligations de rapatriement des réserves à la CEMAC.** Les services du FMI ont fait remarquer que l'appartenance à la zone franc permet de défendre les intérêts du Congo en offrant un ancrage de stabilité financière. Pour préserver la gestion ordonnée des réserves et l'efficacité de la politique monétaire de la zone franc, les services du FMI ont engagé les autorités à œuvrer de concert avec la BEAC et les autres États membres afin de dégager un consensus régional sur la gestion des réserves, y compris sur le projet de création d'un fonds souverain qui a été adopté à la fin de 2013. Les services du FMI ont recommandé que ce fonds n'investisse pas dans l'économie nationale afin de ne pas compromettre la discipline budgétaire qui doit être renforcée par la règle budgétaire.

38. **Selon l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) actualisée, le risque de surendettement du Congo continue d'être jugé faible.** Avec la récente intensification de la volatilité des exportations du Congo, conjuguée à la tendance à la hausse de la dette extérieure, l'un des tests standard provoque un dépassement des seuils de référence. Normalement, cela devrait porter le risque de surendettement à la catégorie «modéré», mais compte tenu des dépôts importants de l'État à la BEAC (60 % de la dette publique extérieure) qui sont plus que couverts par les réserves extérieures officielles brutes à la BEAC, le risque de surendettement du Congo continue d'être jugé «faible».

39. **Les autorités doivent redoubler d'efforts dans la gestion de la dette compte tenu de la tendance à la hausse de la dette du Congo.** Il serait particulièrement important de mettre au point une stratégie d'endettement à moyen terme et de renforcer la transparence de la gestion de la dette, conformément aux recommandations de l'assistance technique en cours du Département des marchés financiers et de capitaux, si les autorités décidaient de faire appel aux marchés internationaux de capitaux. Toute décision d'émettre des obligations souveraines doit s'appuyer sur un examen approfondi de la nature et du rendement des investissements que les autorités entendent financer, et sur une comparaison des coûts avec les autres options de financement, dont l'utilisation des réserves du pays.

40. **Les autorités doivent améliorer la coordination et le suivi des politiques économiques.** Cela est fondamental pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des politiques de réformes macroéconomiques et structurelles. Dans le même ordre d'idées, il convient de combler les graves lacunes de fiabilité et d'actualité des données, notamment en arrêtant des objectifs dotés d'échéances bien précises afin d'assurer un suivi des progrès. Des réformes sont en cours au Centre national de la statistique; elles s'appuient sur l'assistance technique du FMI portant sur les comptes nationaux et les statistiques de finances publiques. Une meilleure information sur les avoirs officiels en réserves de change permettrait d'accroître la transparence des opérations de l'État et compléterait les engagements pris par le Congo dans le contexte de son adhésion à l'ITIE. Cela permettrait aussi de rehausser la confiance dans la gestion macroéconomique.

Point de vue des autorités

41. **Les autorités ont rappelé leur soutien au groupe de travail de la BEAC qui présente des propositions pour remédier à la conformité partielle aux obligations de rapatriement des réserves, dont certaines** s'inspirent des entretiens avec le FMI. Les autorités ont fait remarquer qu'elles avaient l'intention de domicilier le fonds souverain à la BEAC, conformément au cadre régional applicable aux finances publiques et à l'épargne. Le but de ce fonds serait d'investir une partie de l'épargne pétrolière dans des avoirs extérieurs à rendement supérieur afin de préserver la richesse financière pour les générations futures.

42. **Les autorités entendent continuer à mener une politique prudente de gestion de la dette capable de maintenir une solide position extérieure nette.** Elles entendent continuer de faire appel à des emprunts extérieurs hautement concessionnels pour financer les grands projets d'infrastructure et de développement.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

43. **Les résultats économiques continuent d'être globalement satisfaisants.** La croissance devrait s'accélérer à environ 6 % en 2014 sous l'effet du rebond technique de la production pétrolière et du démarrage de la production minière, de même que de la forte croissance non pétrolière appuyée par l'important programme d'investissement de l'État. L'inflation continuera vraisemblablement d'être maîtrisée grâce au rattachement du franc CFA à l'euro. Plusieurs années de prix élevés du pétrole ont permis de dégager une épargne budgétaire importante et les réserves officielles brutes restent adéquates. Cependant, le taux de change effectif réel du Congo est quelque peu surévalué. Les résultats enregistrés dans la réduction de la pauvreté et des subventions aux carburants sont insuffisants.
44. **Des initiatives résolues sont requises pour que les recettes pétrolières se traduisent par une croissance non pétrolière durable et inclusive.** En dépit des considérables dépenses de l'État, la pauvreté et le chômage restent élevés. Le budget de l'État est fortement tributaire des recettes pétrolières. C'est pourquoi, la volatilité des prix du pétrole et la nature épuisable des réserves pétrolières pourraient présenter des risques pour la stabilité macroéconomique et pour l'objectif des autorités visant à atteindre une croissance hors pétrole forte, soutenue et inclusive à moyen terme.
45. **Pour placer l'économie sur une trajectoire viable, il convient de maîtriser la croissance des dépenses publiques et d'engager l'économie sur la voie du rééquilibrage budgétaire, comme l'illustre le scénario de référence.** Si l'adoption de l'ancrage budgétaire en 2013 était une première étape encourageante en ce sens, il faut maintenant aller plus loin en reliant explicitement l'ancrage à la nature épuisable des réserves pétrolières et en ciblant une réduction progressive du déficit primaire hors pétrole, tout en préservant les dépenses sociales ciblées et les dépenses en capital propices à la croissance. L'augmentation de la dette publique après l'allègement de la dette au titre des initiatives PPTe et IADM souligne qu'il est important de continuer à mener une politique d'emprunt et de dépenses prudente et à accumuler l'épargne. Des mesures adéquates devraient être prises pour atteindre les objectifs budgétaires de 2014, d'autant que les pressions sur les dépenses liées à la construction pour les Jeux africains de 2015 et aux élections présidentielles de 2016 risquent de se prolonger. Une loi de finances rectificative est nécessaire pour officialiser les modifications des objectifs budgétaires.
46. **Une mise en œuvre efficiente de l'ambitieux programme d'investissement est cruciale pour diversifier l'économie et promouvoir l'emploi.** Le manque d'infrastructure de base (eau, électricité, routes) et de systèmes efficaces d'éducation et de santé entrave l'investissement privé. La sélection, l'évaluation et le suivi des projets d'investissement, de même que la budgétisation de leurs coûts d'exploitation et de maintenance, doivent être renforcés. Le lien entre les actions envisagées dans le PND et les budgets annuels doit être clairement établi pendant la préparation du budget.
47. **Les réformes de GFP sont importantes pour améliorer la responsabilisation, la gouvernance et la qualité des dépenses publiques.** Les services du FMI encouragent les autorités à donner suite aux recommandations de la PEMFAR en cours afin de renforcer l'exécution du budget, les processus de passation de marchés et de décaissement et d'améliorer l'efficacité et la

qualité des dépenses. Les autorités devraient en priorité achever l'audit des arriérés intérieurs et mettre en place un plan de remboursement qui soit inclus dans la planification budgétaire à moyen terme. À moyen terme, le renforcement de la gestion de trésorerie, du contrôle et des procédures de dépenses devrait permettre d'éviter une nouvelle accumulation d'arriérés. À long terme, pour remédier aux principales faiblesses du système de GFP et mettre en œuvre les dispositions de la LORFE et de la future loi sur la transparence et la responsabilité fiscales, il faudra procéder à des changements majeurs du système de GFP, renforcer les capacités et assurer une robuste gestion des projets. Le projet de loi sur la transparence et la responsabilité fiscales devrait être mis en œuvre le plus rapidement possible et être conforme aux pratiques exemplaires internationales.

48. **Les perspectives à moyen terme de la République du Congo dépendent des progrès des réformes structurelles.** Pour assurer une croissance soutenue de l'activité en dehors du secteur pétrolier il faudra fournir une infrastructure adéquate et poursuivre les réformes pour renforcer le climat des affaires conformément au plan d'action appuyé par la SFI, en insistant sur le développement du secteur financier et en élargissant l'accès au financement moyennant le renforcement des systèmes juridiques et informatiques. Il convient d'analyser de près les conséquences des incitations budgétaires aux ZES prévues dans la loi de finances de 2014. Les programmes de l'État destinés à renforcer le système d'éducation pour mieux aligner les compétences des travailleurs sur les besoins du secteur privé et à mettre en œuvre les dépenses sociales en faveur des pauvres, notamment par le biais du programme de transferts monétaires *Lisungi* en cours de déploiement, doivent être correctement ciblés et évalués, et dotés d'un suivi régulier pour assurer leur efficacité.

49. **Le Congo doit pleinement respecter ses obligations envers la CEMAC.** Les services du FMI engagent les autorités à continuer à appuyer la revue en cours du cadre de mise en commun des réserves de la CEMAC et à respecter scrupuleusement les engagements pertinents pour assurer que la BEAC et le régime de parité fixe continuent de fonctionner correctement. À cet égard, les autorités doivent veiller à ce que la création prévue d'un fonds souverain ayant pour vocation d'investir dans des avoirs extérieurs à rendement supérieur soit conforme au dispositif de mise en commun des réserves de la CEMAC.

50. **Le travail de renforcement des statistiques macroéconomiques doit se poursuivre.** Les efforts consentis par les autorités pour réformer le Centre national de la statistique, notamment avec l'assistance technique du FMI, sont importants pour renforcer l'analyse et les décisions macroéconomiques. Les autorités doivent aussi redoubler d'efforts pour assurer la communication en temps opportun au FMI des données macroéconomiques standard nécessaires à une surveillance effective. La transparence en matière d'avoirs extérieurs peut contribuer à rehausser la confiance dans la gestion macroéconomique.

51. **Il est recommandé que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent conformément au cycle standard de 12 mois.**

Tableau 2. République du Congo: balance des paiements à moyen terme, 2011–19

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
	Est.			Proj.						
	Milliards de FCFA									
Compte courant	404	-87	-227	-226	-284	-125	180	104	-158	
<i>dont hors pétrole</i>	-1,547	-1,736	-1,743	-1,826	-1,737	-1,675	-1,582	-1,555	-1,530	
Balance commerciale	3,338	3,105	2,415	2,264	2,366	2,516	3,248	3,152	2,682	
Exportations, f.à.b.	5,464	5,380	4,898	4,930	5,097	5,151	5,909	5,751	5,269	
Secteur pétrolier	4,947	4,818	4,039	4,007	4,114	4,064	4,698	4,482	3,919	
Secteur non pétrolier	517	562	859	923	983	1,087	1,211	1,270	1,349	
Importations, f.à.b.	-2,126	-2,275	-2,483	-2,666	-2,732	-2,634	-2,661	-2,600	-2,587	
Secteur pétrolier	-608	-523	-524	-566	-672	-539	-537	-460	-409	
Administrations publiques	-667	-820	-974	-1,066	-971	-936	-908	-881	-873	
Secteur privé hors pétrole	-850	-932	-985	-1,034	-1,089	-1,160	-1,216	-1,258	-1,305	
Balance des services	-1,488	-1,334	-1,248	-1,253	-1,333	-1,305	-1,368	-1,360	-1,300	
Secteur pétrolier	-952	-792	-631	-623	-686	-652	-716	-691	-616	
Secteur non pétrolier	-536	-543	-617	-630	-647	-653	-651	-669	-684	
Revenu	-1,309	-1,661	-1,203	-1,049	-1,102	-1,107	-1,456	-1,430	-1,274	
Revenu du travail	-70	-68	-57	-56	-58	-58	-67	-64	-56	
Revenu investissements	-1,239	-1,593	-1,146	-993	-1,044	-1,049	-1,389	-1,366	-1,218	
Transferts courants (net)	-138	-196	-190	-187	-215	-229	-244	-258	-266	
Compte de capital	35	10	26	38	23	26	25	28	28	
Annulation de la dette ¹	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dons officiels	35	10	26	38	23	26	25	28	28	
Compte financier	790	893	526	461	604	435	125	50	94	
Investissements directs (net)	1,439	1,143	1,259	1,356	1,313	1,350	1,031	1,025	936	
<i>Dont: secteur pétrolier</i>	1,393	1,086	1,120	1,164	1,221	1,252	928	913	813	
Autres investissements	-649	-250	-733	-895	-709	-914	-906	-975	-842	
Moyen et long terme	-189	236	347	228	91	85	79	76	42	
Secteur public	-207	217	340	216	118	94	72	51	13	
Tirages	181	286	497	374	300	280	260	240	220	
Projet	181	286	497	374	300	280	260	240	220	
Amortissement ²	-387	-69	-157	-157	-182	-186	-188	-189	-207	
Secteur privé	18	20	6	12	-27	-9	7	25	29	
Pétrolier	21	15	-5	-4	-35	-17	-2	15	19	
Non pétrolier	-3	5	11	15	8	9	9	10	11	
Court terme	-460	-486	-1,080	-1,123	-800	-999	-985	-1,051	-884	
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Balance des paiements globale	1,229	816	326	273	343	337	329	182	-36	
Financement	-1,229	-816	-326	-273	-343	-337	-329	-182	36	
Financement par les réserves	-704	90	269	-273	-343	-337	-329	-182	36	
FMI (net)	2	-1	-2	-3	-3	-2	-1	-1	0	
Achats / Décaissements	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
Rachats / Remboursements	0	-1	-2	-3	-3	-2	-1	-1	0	
Autres réserves	-704	90	269	-273	-343	-337	-329	-182	36	
Dépôts de l'État à l'étranger ³	-524	-882	-629	0	0	0	0	0	0	
Financement exceptionnel ⁴	-1	-25	34	0	0	0	0	0	0	
Écart de financement (- = excédent)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Sources: BEAC Estimations et projections des services du FMI.

¹ Rapport sur les pays No. 11/67.² Inclut l'allègement de l'encours de la dette au point d'achèvement de l'initiative PPTE.³ Les estimations des services du FMI reposent sur les flux de financement budgétaire confirmés par les autorités.⁴ Inclut l'allègement de la dette du Club de Paris et du Club de Londres, ainsi que les paiements aux créanciers en litige.

Tableau 3. République du Congo: opérations de l'administration centrale, 2011-19

	2011	2012	2013		2014		2015	2016	2017	2018	2019
			Budget	Est.	Budget	Proj.			Proj.		
	Milliards de FCFA										
Total recettes et dons	2,894	2,976	3,512	3,123	3,682	3,193	3,237	3,334	3,499	3,430	3,239
Recettes primaires	2,854	2,954	3,339	3,096	3,465	3,146	3,205	3,297	3,464	3,392	3,201
Recettes pétrolières	2,283	2,291	2,597	2,295	2,505	2,250	2,205	2,177	2,230	2,050	1,742
Recettes non pétrolières	571	663	741	801	960	895	1,000	1,121	1,234	1,342	1,458
Impôts directs	215	241	288	321	343	350	391	437	480	520	569
Taxes sur les biens et services	233	261	273	296	317	333	372	414	452	488	522
Recettes douanières	101	118	150	148	260	172	192	215	236	256	275
Recettes non fiscales	22	43	31	36	40	40	45	54	66	78	93
Intérêts sur les dépôts	5	12	30	1	35	9	10	10	10	10	11
Dons	35	10	144	26	182	38	23	26	25	28	28
Dépenses et prêts nets	1,774	2,526	2,818	2,555	3,113	2,831	2,880	2,965	2,998	2,993	2,997
Dépenses courantes	691	1,023	1,022	943	1,115	1,077	1,182	1,302	1,375	1,404	1,430
Salaires	207	248	270	275	324	308	345	386	432	444	455
Autres dépenses courantes	430	723	698	650	740	718	790	873	901	922	941
Biens et services	182	278	260	257	329	324	358	397	408	419	429
Transferts	181	334	332	264	309	294	324	359	365	367	364
Charges communes	67	112	106	98	102	100	108	117	128	137	148
Autorités locales	44	38	35	32	36	36	31	26	22	19	16
Intérêts	11	13	19	18	15	15	16	16	20	19	18
Dépenses d'investissements	1,084	1,503	1,796	1,612	1,998	1,754	1,698	1,663	1,623	1,589	1,568
Financées sur res. intérieures	868	1,207	1,048	1,089	1,349	1,343	1,375	1,357	1,339	1,322	1,320
Financées sur res. extérieures	216	296	749	523	649	411	323	306	285	268	248
Prêts nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde primaire non pétrolier ^{1/}	-1,157	-1,840	-1,914	-1,710	-1,956	-1,883	-1,841	-1,802	-1,720	-1,605	-1,493
Solde primaire de base ^{2/}	1,312	737	1,288	1,082	1,015	741	664	655	770	685	260
<i>Dont: solde primaire de base non pétrolier ^{3/}</i>	-970	-1,554	-1,309	-1,213	-1,490	-1,509	-1,541	-1,522	-1,460	-1,365	-1,273
Solde: base engagements											
Dons exclus	1,084	440	551	541	387	324	335	342	476	409	214
Dons inclus	1,120	450	694	568	569	362	357	369	501	437	242
Variation des arriérés	-91	-82	-68	-180	-38	-137	-103	-68	-68	-34	0
Extérieurs	0	-18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérieurs	-91	-64	-68	-180	-38	-137	-103	-68	-68	-34	0
Solde, base caisse	1,028	386	627	387	532	225	255	300	432	402	242
Solde prim. de base hors pétrole, base caisse	-1,062	-1,636	-1,376	-1,393	-1,527	-1,646	-1,644	-1,590	-1,529	-1,399	-1,273
Financement	-1,028	-386	-628	-387	-534	-225	-255	-300	-432	-402	-242
Extérieur (net)	181	286	605	497	467	374	300	280	260	240	220
Tirages	-84	-69	-135	-157	0	-157	-182	-186	-188	-189	-207
Amortissement exigible	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rééchelonnement obtenu	0	0	0	34	0	0	0	0	0	0	0
Exceptional assistance (including debt relief) ^{2/}	-699	-882	0	-629	0	0	0	0	0	0	0
Autres	-524	-882	0	-629	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts à l'étranger ^{4/}	-175	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérieurs (net)	-425	279	-1,098	-133	-1,001	-441	-373	-394	-504	-454	-254
Système bancaire (net)	-411	359	-1,098	28	-1,001	-441	-373	-394	-504	-454	-254
Financement non bancaire	-14	-80	0	-161	0	0	0	0	0	0	0
Dont, en instance statistique	-11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement (- = excédent)	0	0	0	0	-3	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire:											
Solde budgétaire de base ^{5/}	1,300	736	1,299	1,065	1,036	736	657	649	761	677	462
Encours des dépôts de l'État	1,680	1,349	2,448	1,324	1,765	1,765	2,138	2,532	3,036	3,490	3,744
PIB aux prix du marché	6,804	6,979	7,261	6,657	6,851	6,851	7,277	7,599	8,628	8,722	8,540
PIB non pétrolier aux prix du marché	2,096	2,470	2,796	2,796	3,111	3,111	3,437	3,809	4,138	4,444	4,808

Sources: Autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

^{1/} Recettes et dons (revenu des investissements et du pétrole exclus) moins total dépenses (paiements des intérêts exclus).^{2/} Recettes (revenu des investissements et dons exclus) moins total dépenses (paiements des intérêts et investissements financés sur ressources extérieures exclus).^{3/} Solde primaire de base moins recettes pétrolières.^{4/} Estimations du FMI basées sur des données préliminaires.^{5/} Solde budgétaire global, dons et investissements financés sur ressources extérieures exclus.

Tableau 4. République du Congo: opérations de l'administration centrale, 2011-19

	2011	2012	2013	2014		2015	2016	2017	2018	2019	
			Budget	Est.	Budget	Proj.					
	Pourcentage du PIB non pétrolier										
Total recettes et dons	138.1	120.5	125.6	111.7	118.4	102.6	94.2	87.5	84.6	77.2	67.4
Recettes primaires	136.1	119.6	119.4	110.7	111.4	101.1	93.2	86.6	83.7	76.3	66.6
Recettes pétrolières	108.9	92.7	92.9	82.1	80.5	72.3	64.2	57.1	53.9	46.1	36.2
Recettes non pétrolières	27.2	26.8	26.5	28.6	30.9	28.8	29.1	29.4	29.8	30.2	30.3
Impôts directs	10.3	9.8	10.3	11.5	11.0	11.3	11.4	11.5	11.6	11.7	11.8
Taxes sur les biens et services	11.1	10.6	9.7	10.6	10.2	10.7	10.8	10.9	10.9	11.0	10.9
Commerce international	4.8	4.8	5.4	5.3	8.4	5.5	5.6	5.7	5.7	5.8	5.7
Recettes non fiscales	1.0	1.8	1.1	1.3	1.3	1.3	1.3	1.4	1.6	1.8	1.9
Revenu des investissements	0.2	0.5	1.1	0.0	1.1	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Dons	1.7	0.4	5.1	0.9	5.9	1.2	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6
Dépenses et prêts nets	84.7	102.2	100.8	91.4	100.1	91.0	83.8	77.8	72.5	67.4	62.3
Dépenses courantes	32.9	41.4	36.5	33.7	35.8	34.6	34.4	34.2	33.2	31.6	29.7
Salaires	9.9	10.1	9.7	9.8	10.4	9.9	10.0	10.1	10.4	10.0	9.5
Autres dépenses courantes	20.5	29.3	24.9	23.3	23.8	23.1	23.0	22.9	21.8	20.8	19.6
Biens et services	8.7	11.2	9.3	9.2	10.6	10.4	10.4	10.4	9.9	9.4	8.9
Transferts	8.6	13.5	11.9	9.4	9.9	9.4	9.4	9.4	8.8	8.3	7.6
Charges communes	3.2	4.5	3.8	3.5	3.3	3.2	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Autorités locales	2.1	1.6	1.3	1.1	1.2	1.2	0.9	0.7	0.5	0.4	0.3
Intérêts	0.5	0.5	0.7	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5	0.4	0.4
Domestic	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
External	0.5	0.5	0.7	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5	0.4	0.4
Dépenses d'investissements	51.7	60.8	64.2	57.7	64.2	56.4	49.4	43.7	39.2	35.8	32.6
Financées sur ress. intérieures	41.4	48.9	37.5	38.9	43.4	43.2	40.0	35.6	32.4	29.7	27.5
dont: financées par l'initiative PPTE	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financées sur ress. extérieures	10.3	12.0	26.8	18.7	20.9	13.2	9.4	8.0	6.9	6.0	5.2
Prêts nets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire non pétrolier ^{1/}	-55.2	-74.5	-68.4	-61.2	-62.9	-60.5	-53.6	-47.3	-41.6	-36.1	-31.1
Solde primaire de base ^{2/}	62.6	29.8	46.1	38.7	32.6	23.8	19.3	10.1	12.6	10.2	5.4
Dont: solde primaire de base non pétrolier ^{3/}	-46.3	-62.9	-46.8	-43.4	-47.9	-48.5	-44.8	-40.0	-35.3	-30.7	-26.5
Solde: base engagements											
Dons exclus	51.7	17.8	19.7	19.4	12.4	10.4	9.7	9.0	11.5	9.2	4.4
Dons inclus	53.4	18.2	24.8	20.3	18.3	11.6	10.4	9.7	12.1	9.8	5.0
Variation des arriérés	-4.4	-3.3	-2.4	-6.4	-1.2	-4.4	-3.0	-1.8	-1.7	-0.8	0.0
Extérieurs	0.0	-0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	-4.4	-2.6	-2.4	-6.4	-1.2	-4.4	-3.0	-1.8	-1.7	-0.8	0.0
Solde, base caisse	49.1	15.6	22.4	13.9	17.1	7.2	7.4	7.9	10.4	9.1	5.0
Solde prim. base hors pétr., base caisse	-50.7	-66.2	-49.2	-49.8	-49.1	-52.9	-47.8	-41.7	-36.9	-31.5	-26.5
Financement	-49.1	-15.6	-22.5	-13.9	-17.2	-7.2	-7.4	-7.9	-10.4	-9.1	-5.0
Extérieur (net)	-28.8	-26.9	16.8	-9.1	15.0	7.0	3.4	2.5	1.7	1.2	0.3
Tirages	8.6	11.6	21.6	17.8	15.0	12.0	8.7	7.4	6.3	5.4	4.6
Amortissement exigible	-4.0	-2.8	-4.8	-5.6	0.0	-5.1	-5.3	-4.9	-4.5	-4.2	-4.3
Rééchelonnement obtenu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulation de la dette	0.0	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	-33.4	-35.7	0.0	-22.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépôts à l'étranger ^{4/}	-25.0	-35.7	0.0	-22.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	-8.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	-20.3	11.3	-39.3	-4.8	-32.2	-14.2	-10.8	-10.3	-12.2	-10.2	-5.3
Système bancaire (net)	-19.6	14.5	-39.3	1.0	-32.2	-14.2	-10.8	-10.3	-12.2	-10.2	-5.3
Financement non bancaire	-0.7	-3.2	0.0	-5.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement (- = excédent)	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire:					Pourcentage du PIB						
Total recettes	42.5	42.6	48.4	46.9	53.8	46.6	44.5	43.9	40.6	39.3	37.9
Recettes primaires	41.9	42.3	46.0	46.5	50.6	45.9	44.0	43.4	40.2	38.9	37.5
Recettes pétrolières	33.5	32.8	35.8	34.5	36.6	32.8	30.3	28.6	25.9	23.5	20.4
Recettes non pétrolières	8.4	9.5	10.2	12.0	14.0	13.1	13.7	14.7	14.3	15.4	17.1
Total dépenses	26.1	36.2	38.8	38.4	45.4	41.3	39.6	39.0	34.8	34.3	35.1
Dépenses courantes	10.1	14.7	14.1	14.2	16.3	15.7	16.2	17.1	15.9	16.1	16.7
Dépenses en capital	15.9	21.5	24.7	24.2	29.2	25.6	23.3	21.9	18.8	18.2	18.4
Solde budgétaire de base ^{5/}	19.1	10.5	17.9	16.0	15.1	10.7	9.0	8.5	8.8	7.8	5.4
Solde budgétaire primaire de base	19.3	10.6	17.7	16.3	14.8	10.8	9.1	5.1	6.0	5.2	3.0
Solde budgétaire de base non pétrolier	-14.3	-22.3	-18.0	-18.2	-21.7	-22.0	-21.2	-20.0	-16.9	-30.7	-26.5
Solde, base caisse	15.1	5.5	8.6	5.8	7.8	3.3	3.5	4.0	5.0	4.6	2.8

Sources: Autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

^{1/} Recettes et dons (revenu des investissements et recettes pétrolières exclus) moins total dépenses (paiements des intérêts exclus).^{2/} Recettes (revenu des investissements et dons exclus) moins total dépenses (paiements des intérêts et investissements financés sur ressources extérieures exclus).^{3/} Solde primaire de base moins recettes pétrolières.^{4/} Estimations du FMI basées sur des données préliminaires.^{5/} Solde budgétaire global, dons et investissements financés sur ressources extérieures exclus).

Tableau 5. République du Congo: état de SFP des opérations de l'administration centrale, 2011-19

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
	Est.			Proj.						
	(Milliards de FCFA)									
Recettes	2,894	2,976	3,123	3,193	3,237	3,334	3,499	3,430	3,239	
Impôts	571	663	801	895	1,000	1,121	1,234	1,342	1,458	
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	215	241	321	350	391	437	480	520	569	
Impôts sur les biens et les services	233	261	296	333	372	414	452	488	522	
Taxes sur le commerce international	101	118	148	172	192	215	236	256	275	
Autres impôts	22	43	36	40	45	54	66	78	93	
Dons	35	10	26	38	23	26	25	28	28	
Autres recettes	2,288	2,303	2,296	2,260	2,215	2,187	2,241	2,060	1,753	
Intérêts (revenu des investissements)	5	12	1	9	10	10	10	10	11	
Redevances (revenu pétrolier)	2,283	2,291	2,295	2,250	2,205	2,177	2,230	2,050	1,742	
Dépenses	1,774	2,526	2,555	2,831	2,880	2,965	2,998	2,993	2,997	
Frais	691	1,023	943	1,077	1,182	1,302	1,375	1,404	1,430	
Rémunération des employés	207	248	275	308	345	386	432	444	455	
Utilisation des biens et des services	430	723	650	718	790	873	901	922	941	
Intérêts	11	13	18	15	16	16	20	19	18	
Aux non-résidents	11	13	16	15	16	16	20	19	18	
Aux résidents	0	0	2	0	0	0	0	0	0	
Autres frais	44	38	0	36	31	26	22	19	16	
Acquisition nette d'actifs non financiers	1,084	1,503	1,612	1,754	1,698	1,663	1,623	1,589	1,568	
Financée sur ressources intérieures	868	1,207	1,089	1,343	1,375	1,357	1,339	1,322	1,320	
dont financée par initiative PPTE	6	0	0	0	0	0	0	0	0	
Financée sur ressources extérieures	216	296	523	411	323	306	285	268	248	
Prêts/emprunts nets (solde global, dons inclus)	1,120	450	568	362	357	369	501	437	242	
Acquisition nette d'actifs fin. ("+" : augment. actifs)	1,068	647	749	438	370	392	504	453	254	
Intérieurs	369	-235	121	438	370	392	504	453	254	
Monnaie et dépôts	369	-314	-47	438	370	392	504	453	254	
BEAC	368	-313	-82	438	370	392	504	453	254	
Banques commerciales	1	-1	35	0	0	0	0	0	0	
Prêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fonds propres et parts de fonds d'investissement	0	79	168	0	0	0	0	0	0	
Extérieurs	699	882	629	0	0	0	0	0	0	
Monnaie et dépôts	524	882	629	0	0	0	0	0	0	
Prêts	175	0	0	0	0	0	0	0	0	
Accumulation nette de passifs ("+" : augmentation de passifs)	-51	170	172	76	13	23	3	16	12	
Intérieurs	-148	-46	-202	-141	-106	-70	-69	-35	0	
Prêts	-56	17	-22	-4	-3	-2	-1	-1	0	
BEAC	-39	-1	-3	-4	-3	-2	-1	-1	0	
Banques commerciales	-4	19	-19	0	0	0	0	0	0	
Autres	-14	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres effets à payer	-91	-64	-180	-137	-103	-68	-68	-34	0	
Extérieurs	96	217	375	216	118	94	72	51	13	
Prêts	96	217	375	216	118	94	72	51	13	
dont arriérés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Écart statistique	0	-27	-9	0	0	0	0	0	0	
Pour mémoire:										
PIB aux prix du marché	6,804	6,979	6,657	6,851	7,277	7,599	8,628	8,722	8,540	
PIB non pétrolier aux prix du marché	2,096	2,470	2,796	3,111	3,437	3,809	4,138	4,444	4,808	
Recettes pétrolières	2,283	2,291	2,295	2,250	2,205	2,177	2,230	2,050	1,742	
Recettes non pétrolières	611	685	828	943	1,032	1,157	1,268	1,380	1,497	

Sources: Autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI.

^{1/} Présentation du tableau budgétaire conformément au Manuel de statistiques de finances publiques de 2001.

Tableau 6. République du Congo: situation monétaire, 2009–14

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.	Proj.
Milliards de FCFA						
Situation monétaire						
Avoirs extérieurs nets	1,831	2,325	3,320	3,358	2,877	3,374
Banque centrale	1,656	2,062	2,766	2,676	2,406	2,679
Institutions de dépôts	176	263	554	683	470	695
Avoirs intérieurs nets	-813	-911	-1,418	-1,055	-558	-794
Crédit intérieur net	-727	-928	-1,213	-669	-542	-778
Crédit net au secteur public	-962	-1,271	-1,685	-1,347	-1,332	-1,774
Crédit net à l'État	-956	-1,269	-1,680	-1,349	-1,324	-1,765
Banque centrale	-956	-1,262	-1,669	-1,357	-1,278	-1,719
Créances	61	55	16	15	12	9
Dépôts	-1,017	-1,317	-1,685	-1,372	-1,290	-1,728
Institutions de dépôts	-1	-7	-12	8	-46	-46
Créances sur les organismes publics, net	17	14	10	11	9	11
Crédit à l'économie	218	325	462	667	780	985
Autres postes, net	-86	17	-205	-386	-16	-16
Monnaie au sens large	1,019	1,415	1,902	2,303	2,319	2,580
Monnaie hors banques	342	408	488	565	623	693
Dépôts à vue	539	843	1,205	1,485	1,369	1,523
Dépôts à terme	137	163	209	253	326	363
Variation en pourcentage de la monnaie au sens large, début de						
Avoirs extérieurs nets	-4.8	48.5	70.3	2.0	-20.9	21.4
Avoirs intérieurs nets	9.8	-9.6	-35.8	19.1	21.6	-10.2
Crédit intérieur net	17.2	-19.8	-20.1	28.6	5.5	-10.2
Crédit net à l'État	12.6	-30.7	-29.1	17.4	1.1	-19.0
Crédit au secteur privé	5.2	10.5	9.7	10.8	4.9	8.8
Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire						
Monnaie au sens large	5.0	38.9	34.5	21.1	0.7	11
Monnaie centrale	-9.6	69.9	-3.5	16.3	-13.1	6
Vitesse de circulation (PIB non pétro./M2 fin de période)						
PIB non pétrolier/M2 fin de période	1.7	1.4	1.1	1.1	1.2	1.2
Pourcentage						
Croissance PIB total	-14.7	31.3	14.4	2.6	-4.6	3
Croissance PIB non pétrolier	9.5	12.1	9.7	17.9	13.2	11
Crédit au secteur privé/PIB non pétrolier	12.8	17.0	22.1	27.0	27.9	32
Sources: BEAC et estimations et projections des services du FMI.						

Tableau 7. République du Congo: indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2009–13

	2009	2010	2011	2012	2013
	(Pourcentage, fin de l'année)				
Adéquation du capital					
Capital réglementaire aux actifs pondérés par le risque	19.0	13.1	9.9	12.7	11.9
Fonds propres/actifs	6.0	8.0	7.0	7.7	9.6
Qualité des actifs					
Prêts non productifs	1.5	1.1	1.2	2.9	2.3
Provision en % des créances en souffrance	91.0	60.0	75.3	60.0	58.7
Bénéfices et rentabilité					
Dépenses/revenu	59.0	67.4	71.6	80.9	89.9
Liquidité					
Actifs liquides/total actifs	59.0	51.4	42.7	37.2	29.1
Prêts/dépôts	39.0	40.6	39.2	42.4	59.3

Sources: Autorités (COBAC) et estimations des services du FMI.

Tableau 8. République du Congo: objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2012

	1990	1995	2000	2009	2011	2012
Objectif 1 : Éradiquer la pauvreté extrême et la faim						
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	...	62.2	63.4	65.5	65.6	65.7
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	...	39.4	39.2	39.2	39.1	39.0
Prévalence de la malnutrition (% des enfants de moins de 5 ans)	...	44.7	30.1	35.7	37.4	...
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous						
Persistance jusqu'à la dernière année primaire, total (% cohorte)	55.0	70.0
Taux d'enseignement de l'enseign. primaire, total (% du grpe d'âge concer)	60.6	69.5	76.1	73.0
Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes						
Prop. des sièges occupés par des femmes dans les parlements nat. (%)	14	2	12	7	7	7
Taux d'inscription des filles dans le primaire par rapport aux garçons (%)	93.9	85.5	92.5	93.3	94.4	107.4
Taux d'inscription des filles dans le secondaire par rapport aux garçons (%)	76.2	75.0	70.4	86.7
Taux d'inscription des filles dans les universités par rapport aux garçons (%)	19.7	...	31.4	21.1	58.4	62.7
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile						
Immunisation contre la rougeole (% des 12-23 mois)	75.0	38.0	34.0	76.0	90.0	80.0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	64.7	70.2	74.8	67.0	63.9	62.2
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	100.0	110.1	118.3	104.5	98.9	96.0
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle						
Taux de fécondité des ado. (naissances pour 1000 femmes de 15-19 ans)	132	132	136	129	127	...
Taux de mortalité matern. (est. modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)	420	480	540	580	560	...
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies						
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)	169	245	353	395	387	381
Prévalence du VIH, femmes (pourcentage des 15-24 ans)	2.3	2.5	1.3
Prévalence du VIH, hommes (% des 15-24 ans)	1.0	1.2	0.8
Prévalence du VIH, total (% des 15-49 ans)	4.4	5.4	4.9	3.1	2.9	2.8
Taux de détection des cas de tuberculose (% toutes formes)	15	54	84	62	67	68
Objectif 7 : Assurer un environnement durable						
Émissions de CO2 (kg par dollar PPP de PIB)	0.2	0.2	0.1	0.1
Émissions de CO2 (tonnes par habitant)	0.5	0.6	0.3	0.5
Zones forestières (% de la superficie)	67	66.3	66.1	65.7	65.6	...
Accès à des équip. sanitaires améliorés (% de la population ayant accès)	19.8	18.2	17.8	...
Accès à des sources d'eau améliorées (% de la population ayant accès)	70.8	72.1	72.4	...
Régions marines protégées (% de la superficie)	0.0	0.0	0.0	32.8	...	0.0
Zones terrestres protégées (% de la superficie)	5.4	6.8	9.1	9.4	...	30.4
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement						
Service de la dette CGE et FMI uniquement,% des exportations, envois de fonds des travailleurs exclus						
	31	11	1	5	1	...
Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes)	0.0	0.0	0.0	4.5	5.6	6.1
Abonnement au téléphone portable (pour 100 personnes)	0	0	2	75	94	101
APD reçue par habitant (\$EU courants)	91	46	10	71	61	...
Ligne de téléphone (pour 100 personnes)	1	1	1	0	0	0
Autres						
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	5.3	5.2	5.1	5.1	5.0	...
RNB par habitant, méthode Atlas (\$EU courants)	920	430	570	1,950	2,200	2,550
RNB, méthode Atlas (\$EU courants) (milliards)	2.2	1.2	1.8	7.8	9.3	11.1
Formation brute de capital (% du PIB)	15.9	36.6	22.6	22.5	25.3	...
Espérance de vie à la naissance, total (années)	55	53	52	57	58	...
Taux d'alphabétisation, total adulte (% habitants au - 15 ans)
Population, total (millions)	2.4	2.7	3.1	4.0	4.2	4.3
Commerce (% du PIB)	70.8	128.3	123.9	120.6	122.1	...

Source: Base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

Annexe I. République du Congo: Mise en œuvre des recommandations de 2013 par les autorités

Recommandations de 2013 au titre de l'article IV		Mise en œuvre des autorités
Règle de politique budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un ancrage budgétaire pour réduire la nature pro-cyclique des dépenses; orienter la politique budgétaire à moyen terme en augmentant les dépenses d'investissement tout en épargnant une partie des recettes pétrolières. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités n'ont pas observé la règle budgétaire en 2013. • Des options de redéfinition de la règle budgétaire afin d'assurer que dans la pratique elle se traduise par une épargne plus élevée sont à l'étude. • Les autorités reconnaissent qu'il est souhaitable de réduire le déficit primaire non pétrolier dans le temps.
Gestion des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la transparence et la responsabilité de la gestion des finances publiques conformément aux directives régionales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités ont préparé un projet de loi sur la transparence et la responsabilité fiscales qui mettra en œuvre certaines des directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) sur la gestion des finances publiques; elle permettra d'améliorer la comptabilité, la préparation et l'exécution budgétaires.
Dépenses budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> • Comblent les insuffisances de l'infrastructure sociale et économique en renforçant la qualité des dépenses investissement public. • Expansion des programmes d'emploi et de protection sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'efficacité et la qualité des dépenses publiques restent insuffisantes, comme le suggèrent les fréquents délestages et les mauvaises conditions des routes. Les efforts consentis en vue d'améliorer la sélection, l'évaluation et le suivi des projets d'investissement, de même que la budgétisation de leurs coûts d'exploitation et de maintenance, doivent être renforcés. • Des programmes sociaux (bons alimentaires, repas scolaires) ont été mis en œuvre. • Des programmes d'emploi en vue de développer les compétences pour satisfaire les besoins du secteur privé ont été mis en place et sont étendus au secteur minier. • Un programme pilote de transferts monétaires ciblés doit débiter en 2015.
Climat des affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le climat des affaires. • Éliminer les obstacles à la fourniture effective de services financiers pour encourager le développement du secteur privé et la croissance inclusive. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités ont pris des mesures pour renforcer le climat des affaires. Il est maintenant plus aisé de démarrer une entreprise, et les coûts d'enregistrement sont réduits. L'administration fiscale a été simplifiée, et plusieurs taxes d'emplois ont été fusionnées en une seule et le taux d'imposition du revenu des sociétés a été abaissé. Ces mesures ont été prises en considération dans l'enquête «Doing Business» de 2014 de la Banque mondiale. Pour autant, le climat des affaires du Congo reste l'un des plus difficiles au monde. • La profondeur du marché, l'intermédiation financière et l'accès au financement accusent des retards.
Coordination des	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coordination et le suivi des politiques en rétablissant le comité de haut niveau à cet effet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités manifestent certains doutes à l'égard du rétablissement du comité de coordination de haut niveau et il n'y a pas eu d'autres réunions.
Coopération régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Observation des obligations de la CEMAC, notamment s'agissant du rapatriement des réserves et des obligations de mise en commun. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les dépôts à l'étranger continuent. • Les discussions avec la BEAC sur les réformes de la gestion de l'épargne pétrolière se poursuivent.

Annexe II. République du Congo: Évaluation du secteur extérieur¹

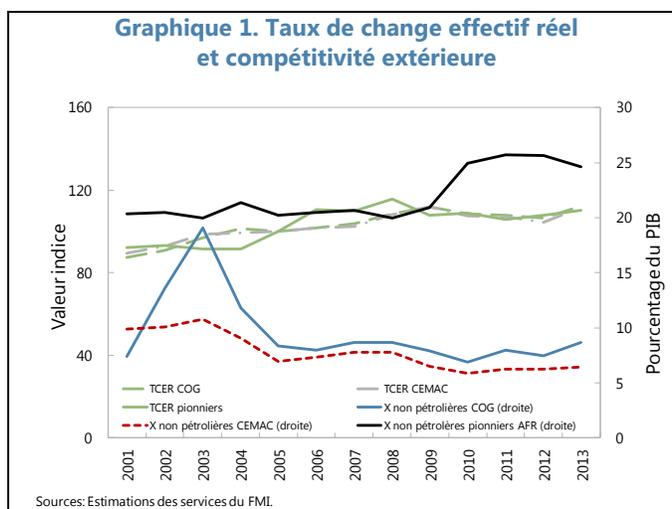
La stagnation des exportations non pétrolières met en exergue les préoccupations relatives à la compétitivité. Le taux de change effectif réel (TCER) du Congo a continué à s'apprécier. De même, les estimations quantitatives indiquent que le TCER est légèrement plus fort qu'il ne devrait l'être compte tenu des fondamentaux à moyen terme.

1. Les exportations non pétrolières du Congo ont stagné aux environs de 7 % du PIB, conjointement à l'appréciation du TCER pendant la période 2001-12.

La performance des exportations du Congo s'écarte de celle de 7 pays pionniers africains non pétroliers qui, en moyenne, ont réussi à accroître sensiblement les exportations non pétrolières en dépit d'une appréciation moyenne similaire du TCER².

2. Une analyse quantitative suggère que le TCER du Congo est quelque peu surévalué (Tableau 1). Araujo *et al.* (2013)

ont mis au point une méthodologie empirique qui prend en compte les défis particuliers du développement auxquels sont confrontés les pays en développement riches en ressources naturelles³. Cette méthodologie reconnaît qu'il est sans doute plus rentable d'investir dans le pays les richesses tirées des ressources naturelles que d'épargner à l'étranger le gros des recettes exceptionnelles venant de ces ressources, compte tenu par exemple des contraintes d'emprunt extérieur. Dans ce contexte, les rendements du capital public et privé sont plus importants que le taux d'intérêt qui rémunère les réserves officielles. C'est pourquoi, il est préférable d'investir une partie des recettes des ressources naturelles du pays dans le capital public et privé, au lieu de les épargner à l'étranger. Le modèle tient aussi compte des contraintes de la capacité d'absorption dans l'économie. L'application de ce modèle indique une légère surévaluation du TCER, de l'ordre de 6 à 8 %. La mise en œuvre d'une démarche de viabilité extérieure plus traditionnelle (qui ne tient pas compte des caractéristiques particulières des pays riches en ressources naturelles mentionnées plus haut) indique une surévaluation de 4 à 6 %. Il demeure que ces résultats sont sujets à d'importantes incertitudes d'estimation.



¹ Préparé par Cameron McLoughlin (AFR).

² Les pays pionniers africains inclus dans l'analyse sont l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya, l'Ouganda, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie.

³ Araujo *et al.* (2013), «Current Account Norms in Natural Resource Rich and Capital Scarce Economies», Document de travail du FMI No. 13/80; Washington, DC, 2010.

3. **La compétitivité continue d'être compromise par un climat des affaires globalement insuffisant.** Les indicateurs «Doing Business» de la Banque mondiale classent le Congo à la 185^{ème} place sur 189 pays⁴. Cela est dû au fait que le climat des affaires du Congo est l'un des plus difficiles au monde; il gêne le développement du secteur privé. C'est l'un des principaux facteurs qui entravent la croissance des prêts bancaires au secteur privé, qui a moins de 12 % du PIB, est l'une des plus faibles d'Afrique subsaharienne.

Tableau 1. Normes du compte courant et ajustement implicite du TCER^{1/}

	Année: 2019 Pourcentage du PIB	Ajustement implicite du taux de change réel Élasticité du compte courant: 0,87
Compte courant sous-jacent	-1.8	
Norme du compte courant (Araujo, 2013, 25% dépassement de coût)	2	6
Norme du compte courant (Araujo, 2013, 50% dépassement de coûts)	3	8
Norme du compte courant (viabilité extérieure statique)	2	4
Norme du compte courant (annuité constante/ratio de production –Bems & Carvalho Filo, 2009)	4	6

Source : estimation des services du FMI.
^{1/} Le dépassement de coût en pourcentage reflète les contraintes de capacité d'absorption dans l'économie. Les élasticités d'importation et d'exportation proviennent de Tokarick (2010).

4. **Cependant, des réformes sont mises en œuvre.** Les autorités ont entrepris de réformer le climat des affaires dans le contexte d'un plan d'action interministériel, en collaboration avec la Société financière internationale (SFI), élaboré en 2013. Certaines de ces réformes entreprises en 2013, notamment la mise en œuvre d'un guichet unique pour le dédouanement, n'ont pas été prises en compte dans le classement «Doing Business» de 2014 pour des raisons de calendrier. Les mesures spécifiques qui vont être mises en œuvre dans le cadre du plan incluent le renforcement de la protection des investisseurs moyennant l'accroissement du nombre de magistrats au tribunal de commerce ; une réduction du nombre de procédures requises pour obtenir des permis de construire et une réduction du nombre de formalités exigées pour importer et exporter. Qui plus est, l'agence de promotion des investissements, récemment créée, est en train d'identifier des secteurs prioritaires dans lesquels il convient de promouvoir la compétitivité moyennant des investissements et un transfert de technologie. La création de Zones économiques spéciales dans tout le pays fait aussi partie de la stratégie de l'État pour promouvoir la compétitivité industrielle des principales industries dans les secteurs du pétrole, l'agriculture et les services.

⁴ Il convient d'interpréter ces indicateurs avec prudence du fait du nombre limité de répondants, d'une couverture géographique réduite et d'hypothèses standardisées sur les obstacles au climat des affaires et à la disponibilité de l'information.

Annexe III. République du Congo: Ancrage de la politique budgétaire dans le moyen terme

La République du Congo a adopté une règle budgétaire en janvier 2013 pour protéger la politique budgétaire de la volatilité des recettes pétrolières et créer de la richesse pour les générations futures. Toutefois, la règle n'a pas été observée lors de sa première année de mise en œuvre et les autorités envisagent différentes options pour la redéfinir. Une règle budgétaire prudente qui cible une réduction progressive du déficit primaire non pétrolier permettrait d'assurer la viabilité budgétaire, tout en assurant la mise en œuvre du programme d'investissement public destiné à diversifier l'économie et à créer un volant de richesses pour l'avenir. Un scénario de rechange illustre les risques d'une nette augmentation des dépenses de l'État au cours des prochaines années.

A. Contexte

1. **En janvier 2013, les autorités congolaises ont mis en œuvre une règle budgétaire afin d'assurer la viabilité budgétaire à long terme dans le contexte de ressources pétrolières épuisables.** La règle budgétaire envisage que 1500 milliards de FCFA de recettes pétrolières soient alloués chaque année aux dépenses courantes (500 milliards de FCFA) et d'investissement (1000 milliards de FCFA). Le reste serait épargné dans des dépôts de l'État. Cela protégerait le budget de la volatilité des recettes pétrolières, éviterait la procyclicalité de la politique budgétaire et permettrait aux autorités de mettre en œuvre leur ambitieux programme d'investissement.
2. **Toutefois, la règle n'a pas été observée au cours de sa première année de mise en œuvre, avec un écart considérable.** Conformément à la règle, sur les 2295 milliards de FCFA de recettes pétrolières en 2013, 795 milliards auraient dû être épargnés à la BEAC. Cependant, les arriérés de paiement non budgétisés ont limité l'épargne de l'État. En même temps, les dépôts de l'État à la BEAC ont baissé. Les autorités congolaises examinent actuellement des options pour redéfinir la règle budgétaire afin de tenir compte des soucis de viabilité budgétaire et de la nécessité de diversifier l'économie en dehors du secteur des hydrocarbures.
3. **La présente note examine une nouvelle règle budgétaire qui prend en compte les préoccupations relatives à la viabilité du budget et de la dette de même que la nature épuisable des ressources pétrolières à moyen terme.** L'objectif de ce type de règle est de placer les dépenses de l'État sur une trajectoire soutenable, afin qu'elles dépendent moins des recettes pétrolières qui sont volatiles et, d'après les projections, devraient baisser à moyen terme (tableau 1). Pour préparer l'économie à un avenir sans ressources d'hydrocarbures, la règle devrait aussi permettre aux autorités de mettre en œuvre leur ambitieux programme d'investissements dans les infrastructures (aligné sur les contraintes de capacité d'absorption) pour diversifier l'économie et créer une marge de manœuvre financière pour les générations futures.

Tableau 1. République du Congo: cadre budgétaire à moyen terme
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2019	2025	2033	2034
Recettes et dons	111.7	102.6	94.2	67.4	45.2	32.5	31.8
dont:							
Recettes pétrolières	82.1	72.3	64.2	36.2	13.4	2.2	1.9
Recettes non pétrolières	28.6	28.8	29.1	30.3	31.3	30.0	29.7
Total dépenses	91.4	91.0	83.7	62.3	38.2	31.2	30.5
dont: dépenses de capital	57.7	56.4	49.4	32.6	15.7	13.2	12.9
Pour mémoire:							
(pourcentage du PIB non pétrolier)							
Solde primaire non pétrolier ^{1/}	-61.2	-60.5	-53.6	-31.1	-6.5	-2.2	-1.5
Actifs financiers nets ^{2/}	42.5	52.5	61.2	92.8	117.1	124.8	123.8
Actifs financiers nets (taux d'intérêt 6,5 %) ^{2/}	42.5	52.5	61.2	92.8	117.1	124.8	123.8
Actifs financiers nets (taux d'intérêt 5 %) ^{2/}	42.5	51.9	59.9	87.7	105.2	97.9	94.4
Actifs financiers nets (taux d'intérêt 3,5 %) ^{2/}	42.5	51.3	58.7	82.9	94.7	76.3	71.4
Richesse ^{3/}	655.3	567.4	493.5	303.3	184.7	144.5	141.4
Ratio dette PIB	38.2	38.7	37.3	35.2	31.4	18.8	17.4
Prix du pétrole (dollars le baril)	104.1	104.1	99.6	89.4	100.6	115.6	115.6
Production pétrolière (en millions de barils)	88.4	89.3	96.4	104.3	50.9	13.9	12.5

Source: Calculs des services du FMI.

^{1/} A savoir les recettes et les dons, recettes pétrolières et revenu des investissements exclus, moins total dépenses (paiements des intérêts exclus).

^{2/} Correspond à la différence entre (i) les dépôts de l'Etat à la BEAC et à l'étranger et (ii) la dette intérieure et extérieure.

^{3/} Correspond au total des actifs financiers nets et à la valeur actuelle des futures recettes pétrolières de l'Etat.

B. Ancrage de la politique budgétaire

4. **Compte tenu de l'horizon temporel relativement court des ressources pétrolières du Congo, les autorités doivent spécifiquement cibler le solde primaire hors ressources naturelles comme point d'ancrage de leur politique budgétaire.** Cette démarche aiderait à préserver la politique budgétaire de la volatilité des recettes pétrolières et éviterait la nécessité d'ajuster brutalement les dépenses lorsque les recettes pétrolières seront épuisées, ce qui aurait un impact négatif sur l'activité économique. Cela permettrait aussi de gérer la problématique de la viabilité budgétaire.

5. **La première option disponible pour guider la trajectoire du solde primaire hors ressources naturelles repose sur l'hypothèse de revenu permanent (HRP).** Elle fixe le solde primaire hors ressources naturelles à un niveau conforme à la richesse financière actuellement accumulée, mais aussi à celle que devraient générer les ressources naturelles à l'avenir. Le principal inconvénient de cette démarche est qu'il ne permet pas à l'État d'utiliser une partie de sa richesse en ressources naturelles pour accroître l'investissement afin de développer le stock de capital intérieur.

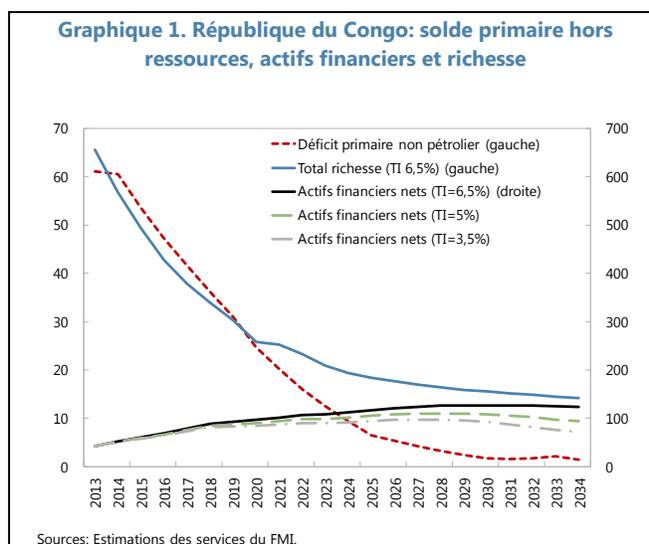
6. **Le Cadre de viabilité budgétaire (CVB) tient compte d'une contrainte budgétaire intertemporelle et incorpore l'impact anticipé sur la croissance d'un programme initial d'investissement plus important.** Contrairement à l'HRP, il ne met pas l'accent sur la préservation du montant total de la richesse financière. Dans ce cadre, la viabilité budgétaire est conforme à un

solde primaire non pétrolier qui permet de tirer sur les richesses de l'État (dépenses de capital humain et physique). Il entraîne une augmentation progressive des recettes non pétrolières qui proviennent du programme de diversification et évite une réduction soudaine des dépenses de l'État.

C. Mise en œuvre—Cadre de viabilité budgétaire

7. La mise en œuvre du Cadre de viabilité budgétaire (CVB) au Congo entraînerait une réduction soutenue du déficit primaire non pétrolier à l'horizon des prévisions (graphique 1).

Les analyses des services du FMI indiquent que le déficit primaire non pétrolier devrait être réduit à environ 31 % du PIB non pétrolier d'ici à 2019. À long terme, le déficit primaire non pétrolier devrait être davantage réduit afin de stabiliser la situation des actifs financiers nets à un niveau qui dépendrait du rendement moyen des investissements (voir plus loin). Cette accumulation d'actifs financiers offrirait une marge de manœuvre au niveau des actifs pour les générations futures, une fois que les recettes pétrolières seraient épuisées.



8. **Le niveau accumulé des actifs financiers nets dépendra du rendement moyen des investissements.** Les actifs financiers nets accumulés comprennent deux volets : la valeur initiale et la valeur actualisée des futures recettes pétrolières jusqu'à la fin de 2034. Si on suppose un taux d'intérêt à long terme qui s'établit entre 3,5 et 6,5 %, les actifs financiers nets pourraient atteindre un niveau se situant entre 71 et 124% du PIB non pétrolier d'ici à 2034⁵.

9. **Il convient de ne pas négliger les contraintes de capacité d'absorption et la qualité des projets d'investissement.** La qualité des projets d'investissement est cruciale pour déterminer l'effet des investissements sur les projections de croissance et de recettes non pétrolières, et donc la trajectoire d'ajustement du solde primaire hors ressources. Les projets doivent être soigneusement

⁵ La trajectoire proposée de rééquilibrage correspond aux principes et à l'expérience internationale résumés dans le document du FMI de 2012 intitulé *Politiques macroéconomiques pour les pays en développement riches en ressources*. La mission de 2014 au titre de l'article IV a offert aux autorités des explications pratiques sur l'application du cadre de viabilité budgétaire afin de calibrer les trajectoires d'ajustement budgétaire. Une analyse similaire du rapport des services du FMI de 2013 au titre de l'article IV (Rapport de pays No. 13/282) a relevé que le solde primaire hors ressources devait être stabilisé à un niveau permettant le maintien de la richesse totale nette à légèrement moins de 200 % du PIB non pétrolier. La différence entre les deux analyses est attribuée aux révisions à la baisse ultérieures des projections des autorités s'agissant de la croissance dans le secteur non pétrolier, notamment dans les secteurs de la foresterie, du bâtiment et des travaux publics.

sélectionnés pour assurer qu'ils optimisent ces «rendements budgétaires». La sélection des projets doit aussi concilier l'impact des investissements sur la croissance et la capacité institutionnelle requise pour la mise en œuvre.

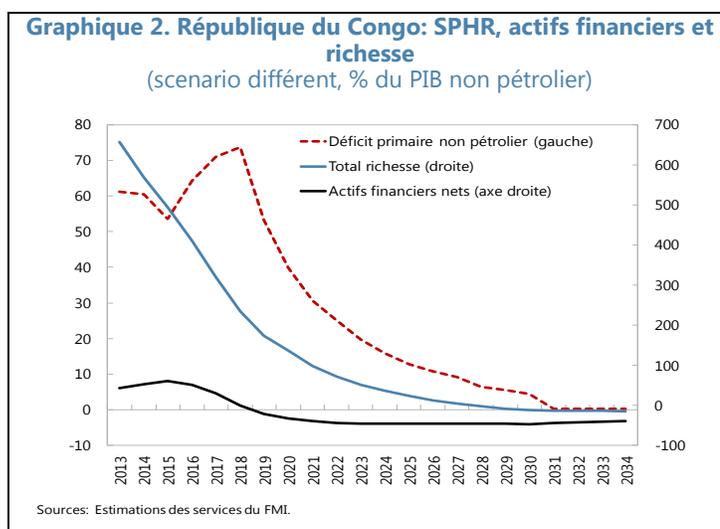
10. **La mise en œuvre d'une règle budgétaire au Congo doit aussi tenir compte de considérations régionales.** Le cadre de viabilité budgétaire mentionné plus haut correspond globalement aux critères de convergence budgétaire de la région de la CEMAC. Il devra sans doute être affiné pour se conformer à la totalité des critères de convergence.

D. Scénario de rechange

11. **Un scénario de rechange décrit les risques d'une accélération brutale des dépenses publiques à court terme.** Dans ce scénario, les dépenses de l'État s'accroissent brutalement à partir de 2016 pour atteindre un pic de 104,9 % du PIB non pétrolier en 2018. En dépit d'un taux de croissance plus élevé à court terme, à long terme le niveau accru de dépenses dans ce scénario aggrave l'inflation, réduit la compétitivité et augmente la dette extérieure.

12. **Dans le scénario de rechange, un ajustement budgétaire brutal est requis à moyen terme pour corriger les déséquilibres économiques imputables à l'expansion budgétaire initiale (graphique 2).** De plus, dans ce

scénario, les actifs financiers nets et la richesse totale sont négligeables à long terme, ce qui laisse le Congo avec des sources limitées de revenu une fois que les ressources pétrolières sont épuisées.



Annexe IV. République du Congo: Matrice d'évaluation des risques⁶

Sources des risques	Probabilité	Impact en cas de concrétisation	Réaction recommandée
Période prolongée de ralentissement de la croissance dans les économies avancées et émergentes. Production pétrolière intérieure des gisements pétroliers vieillissants inférieure aux prévisions.	Élevée Faible	Élevé Une diminution des cours du pétrole ou de la production supposerait un repli des exportations et des recettes publiques et pourrait provoquer le report de certains investissements. Sans un renforcement du rééquilibrage budgétaire prévu, les dépôts en devises de l'État diminueraient rapidement et il faudrait éventuellement recourir davantage à l'emprunt extérieur.	Accroître les marges de manœuvre budgétaire dès maintenant : améliorer le recouvrement des recettes fiscales non pétrolières, simplifier les investissements publics.
Tensions géopolitiques croissantes en Ukraine qui se traduisent par des bouleversements sur les marchés financiers, commerciaux et des produits de base et une augmentation de 15 % des prix mondiaux du pétrole.	Moyenne	Moyen Une augmentation des cours du pétrole supposerait une augmentation des recettes d'exportation et permettrait d'accroître les dépenses en faveur des priorités de développement. Pourrait aider à constituer des réserves au plan extérieur. Il en irait de même de nouvelles découvertes pétrolières ou de l'avancement plus rapide que prévu des projets miniers.	Dépenses ciblées afin d'améliorer la productivité; accroître la capacité d'absorption et de mise en œuvre.
Demande en baisse de produits de base en raison d'une diminution marquée des prix mondiaux du pétrole, notamment à cause d'un net ralentissement de la croissance en Chine.	Moyenne	Moyen Diminution des cours et des exportations de pétrole comme au point 1. L'IDE et les concours concessionnels de la Chine en faveur des projets de développement pourraient également diminuer et neutraliser les progrès du programme de diversification mené par les autorités.	Accroître dès maintenant les marges de manœuvre budgétaire : améliorer le recouvrement des recettes fiscales non pétrolières et simplifier les investissements publics.
Tensions sociales imputables à l'inégalité et aux opportunités réduites d'emploi ainsi qu'aux incertitudes entourant la succession présidentielle.	Moyenne	Moyen/Élevé L'instabilité pourrait gêner l'activité économique et se traduire par des déséquilibres macroéconomiques.	Poursuivre les efforts pour renforcer les droits de propriété, améliorer le climat des affaires, veiller à l'inclusion sociale et exécuter le plan de remboursement des arriérés

⁶ La matrice d'évaluation des risques met en évidence les événements qui pourraient sensiblement modifier le scénario de référence (le scénario le plus probable, de l'avis des services du FMI). La probabilité relative que le risque se matérialise correspond à l'évaluation subjective que les services du FMI font des risques qui pèsent sur le scénario de référence («faible» signifie que la probabilité est inférieure à 10 %, «moyenne» que la probabilité se situe entre 10 et 30 %, et «élevée», que la probabilité est supérieure ou égale à 30 %). La matrice rend compte de l'avis des services du FMI sur les sources de risque et du niveau global de préoccupation au moment des échanges avec les autorités. Les risques qui ne sont pas mutuellement exclusifs peuvent se matérialiser ensemble et provoquer des interactions.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV— ANNEXE D'INFORMATION

7 juillet 2014

Établi par

Le Département Afrique
(En consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI.....	2
PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI.....	6
QUESTIONS STATISTIQUES.....	8

RELATIONS AVEC LE FMI

E. Relations financières

(Au 31 mai 2014)

Date d'admission: 10 juillet 1963		<u>Article VIII</u>
Compte de ressources générales:	Millions de DTS	% quote-part
Quote-part	84,60	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	84,03	99,33
Position dans la tranche de réserve	0,58	0,68
Département des DTS:	Millions de DTS	% allocation
Allocation cumulative nette	79,69	100,00
Avoirs	70,23	88,13
Encours des achats et des prêts:	Millions de DTS	% quote-part
Accords FEC	14,75	17,43

Accords financiers les plus récents:

	Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (Millions de DTS)	Montant tiré (Millions de DTS)
FEC ^{1/}		8 déc. 2008	4 août 2011	8,46	8,46
FEC ^{1/}		6 déc. 2004	5 juin 2008	54,99	23,58
FEC ^{1/}		28 juin 1996	27 juin 1999	69,48	13,90

^{1/} Anciennement FRPC.

Projections des paiements au FMI ^{2/}

(Millions de DTS; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoires actuels en DTS)

	À échoir				
	2014	2015	2016	2017	2018
Principal	1,93	3,87	2,66	1,69	1,69
Commissions/intérêts	0,00	0,04	0,03	0,02	0,02
Total	1,94	3,91	2,69	1,72	1,71

^{2/} Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'Initiative PPTE:

I. Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE	Cadre <u>renforcé</u>
Date du point de décision	Mars 2006
Aide engagée	
par tous les créanciers (millions de dollars EU) ^{1/}	1,574,60
dont : FMI (millions de dollars EU)	7,73
(équivalent en millions de DTS)	5,40
Date du point d'achèvement	Jan. 2010
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Montant décaissé au pays membre	5,40
Aide intérimaire	0,90

Solde au point d'achèvement	4,49
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts ^{2/}	0,86
Total des décaissements	6,26

^{1/} L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

^{2/} En vertu du cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement; il correspond aux revenus d'intérêts sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé durant la période intérimaire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM):

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ^{1/}	7,86
Financement par le compte de fiducie de l'IADM	4,79
Reliquat des ressources de l'initiative PPTE	3,07
II. Allégement de dette par mécanisme (millions de DTS)	

Dette admissible

Date de décaissement

	<u>CRG</u>	<u>FFRPC</u>	<u>Total</u>
Janvier 2010	S.O.	7.86	7.86

^{1/} L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allégement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

Allégement de la dette après une catastrophe (ADAC): sans objet

Point de décision: point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'Initiative PPTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire: montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement. Cette assistance peut atteindre 20 % du montant annuel et 60 % du montant total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement: point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

Évaluation des sauvegardes:

Conformément à la règle de politique des sauvegardes pour les banques centrales régionales, la BEAC a fait l'objet d'une évaluation quadriennale en 2013. Celle-ci s'est déroulée à l'heure où la BEAC opérait de profonds changements pour remédier aux problèmes de gouvernance et de défaillances de contrôles apparus au sein de l'institution en 2009 et qui ont donné lieu à un travail rapproché durant la période qui a suivi. Ce travail a pris la forme d'un suivi rapproché, par le FMI, des «mesures reconductibles» de sauvegarde dans le cadre des nouvelles demandes de programme des pays de la CEMAC et des revues des programmes existants. L'évaluation de 2013 a conclu que

les risques demeuraient élevés et que les services du FMI maintiendraient leurs visites annuelles pour assurer le suivi des recommandations prioritaires et de l'avancement du plan de réformes de la BEAC, dans le cadre de cette démarche de «mesures reconductibles»⁷. C'est ainsi que les services du FMI ont effectué une visite de sauvegarde auprès de la BEAC du 1er au 9 avril. Ils ont conclu que la BEAC avait bien progressé dans la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de 2013 et qu'elle poursuit son plan de réformes pour renforcer ses contrôles internes. Cela dit, la BEAC reste confrontée à des problèmes d'autonomie institutionnelle, et des réformes plus vastes de gouvernance continuent à s'imposer à moyen terme. Les services du FMI maintiendront leur étroite relation de travail avec la BEAC pour évaluer la viabilité des mesures déjà mises en place et l'exécution des réformes et des nouvelles mesures de sauvegarde. La mise en œuvre de ces mesures permettra aux services du FMI d'établir si suffisamment de progrès ont été réalisés pour suspendre le suivi annuel des mesures reconductibles de sauvegarde et, partant, revenir au cycle quadriennal d'évaluation intégrale des sauvegardes des banques centrales régionales.

F. Relations non financières

Régime de change

Le régime de change de jure et de facto de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) est une parité fixe conventionnelle. La République du Congo fait partie de l'UMAC et n'a pas de monnaie distincte. La monnaie régionale, le franc CFA, est rattachée à l'euro au taux fixe de 655,95 francs CFA pour 1 euro. Le Congo n'impose aucune restriction aux paiements et transferts au titre des transactions internationales courantes.

Consultations au titre de l'article IV:

Depuis l'expiration de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en août 2011, les consultations au titre de l'article IV avec le Congo s'effectuent selon un cycle de 12 mois, suivant la décision du Conseil d'administration relative au cycle des consultations au titre de l'article IV. Les derniers entretiens dans le cadre des consultations au titre de l'article IV ont eu lieu à Brazzaville du 29 avril au 13 mai 2013. Le rapport des services du FMI (Rapport no 13/282, www.imf.org) a été approuvé par le Conseil d'administration selon la procédure de défaut d'opposition, sans convocation de réunion, le 30 août 2013.

⁷ Les services du FMI assurent un suivi annuel de l'évolution des sauvegardes à la BEAC depuis 2010.

Assistance technique

Assistance technique reçue 2011–2014			
Objet	Département	Membre des services du FMI	Date
Budgétisation programme	AFRITAC	Olivier Benon	Juin 2014
Gestion des engagements	MCM	Chaker Soltani	Février 2014
Comptabilité nationale	AFRITAC	Hubert Gbossa et Francois Ramde	Février 2014
Statistiques de finances publiques	STA	Ciaran Judge	Janvier 2014
Comptabilité nationale	AFRITAC	Francois Ramde	Octobre 2013
Gestion de la dette	MCM	Oumar Dissou	Août 2013
Administration des douanes	FAD	Yves Michel Soler	Juin 2013
Gestion des finances publiques	AFRITAC	Christophe Maurin	Juin 2013
Gestion des finances publiques	FAD	Maximilien Pierre Queyranne	Décembre 2012
Préparation du budget et SIIGF	FAD	Nicolas Marcel Botton	Décembre 2012
Gestion des finances publiques	AFRITAC	Blaise Yehouenou	Juin 2012
Administration de la TVA	AFRITAC	Louis René Ossa	Mai 2012
Administration des douanes	AFRITAC	Ives Soler	Avril 2012
Opérations du Trésor	AFRITAC	Jean Pierre le Boudier	Avril 2012
Administration des douanes	FAD	Gilles Parent, Yves Soler et Christian Breemeersch	Janvier 2012
Comptes nationaux	AFRITAC	Maxime Bonkougou et Hubert Gbossa	Janvier 2012
Opérations du Trésor	AFRITAC	Blaise Yèhouéou et Eric Brintet	Janvier 2012
Administration de l'impôt	AFRITAC	René Ossa	Septembre 2011
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Septembre 2011
Gestion de trésorerie	AFRITAC	Jean Pierre le Boudier et Éric Brintet	Juillet 2011
Conformité de la loi de finances avec les directives de la CEMAC	AFRITAC	Abdoulahi Mfoubout et Bruno Imbert.	Juillet 2011
Réforme de la politique fiscale	FAD	Mario Mansour (Chef)	Février 2011

Assistance technique reçue 2011–2014			
Objet	Département	Membre des services du FMI	Date
Budgétisation programme	AFRITAC	Olivier Benon	Juin 2014
Gestion des engagements	MCM	Chaker Soltani	Février 2014
Comptabilité nationale	AFRITAC	Hubert Gbossa et Francois Ramde	Février 2014
Statistiques de finances publiques	STA	Ciaran Judge	Janvier 2014
Comptabilité nationale	AFRITAC	Francois Ramde	Octobre 2013
Gestion de la dette	MCM	Oumar Dissou	Août 2013
Administration des douanes	FAD	Yves Michel Soler	Juin 2013
Gestion des finances publiques	AFRITAC	Christophe Maurin	Juin 2013
Gestion des finances publiques	FAD	Maximilien Pierre Queyranne	Décembre 2012
Préparation du budget et SIIGF	FAD	Nicolas Marcel Botton	Décembre 2012
Gestion des finances publiques	AFRITAC	Blaise Yehouenou	Juin 2012
Administration de la TVA	AFRITAC	Louis René Ossa	Mai 2012
Amélioration du processus budgétaire	AFRITAC	Abdoulahi Mfoubout (Chef)	Février 2011
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Janvier 2011

PLAN D'ACTION CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI

Les équipes du FMI et de la Banque mondiale se tiennent mutuellement informés des questions macroéconomiques et structurelles importantes en République du Congo. La coopération durant l'année écoulée a notamment porté sur les entretiens relatifs à la situation macroéconomique de la République du Congo : la revue de gestion des dépenses publiques et de responsabilisation financière (PEMFAR) en cours; les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); et le point sur l'état d'avancement des programmes pays de la Banque mondiale. Ces programmes visent à améliorer la compétitivité et le développement et prévoient des programmes de transferts monétaires conditionnels et des mesures destinées à améliorer la productivité agricole grâce au développement de l'infrastructure routière, à la distribution de semences et à la formation des agriculteurs. Une analyse complète de viabilité de la dette est établie conjointement par les deux équipes dans le cadre des consultations de 2014 au titre de l'article IV; une analyse complète ou une mise à jour sera effectuée aussi en 2015.

RÉPUBLIQUE DU CONGO: PLAN D'ACTION CONJOINT DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE		
Au 20 juin 2014		
Titre	Produits	Date prévue
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	1 ^{ère} édition Mise à jour économique	Septembre 2014
	Revue de gestion des dépenses publiques et de responsabilisation financière (PEMFAR)	Novembre 2014
	Facilitation des échanges et intervention	Décembre 2014
	2 ^e édition Mise à jour économique	Avril 2015
	Rapport d'avancement de la stratégie de programme pays (CPS)	Juin 2015
	Note d'orientation sur la diversification économique	Juin 2015
	Projet renouvelé sur la transparence et la gouvernance	Juin 2015
	Prêt d'investissement spécifique eau, électricité et aménagement urbain	Décembre 2015
	Projet de développement agricole et de remise en état des pistes rurales	Octobre 2015
	Soutien au projet de diversification économique	Février 2016
	Projet de dispositif de protection sociale LISUNGI	Février 2018
	Projet de développement des aptitudes pour l'employabilité	Septembre 2018
	Projet de secteur santé	Juin 2019
Projet de renforcement des capacités statistiques	Juin 2019	
Programme du FMI pour les 12 prochains mois	Consultations au titre de l'article IV Assistance technique: MCM (gestion passifs/dette) AFRITAC (comptabilité nationale) STA (balance des paiements, SGDD+)	2014–15
Demande de la Banque mondiale au FMI	Mises à jour des composantes macroéconomiques des documents-projet	2013–14
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Analyse de viabilité de la dette	Juillet 2014
	Analyse de viabilité de la dette	Juin 2015

QUESTIONS STATISTIQUES

(Au 27 juin 2014)

A. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités: La fourniture de données est globalement adéquate aux fins de la surveillance, encore qu'il existe certaines carences dans les statistiques de comptabilité nationale, monétaires, budgétaires et extérieures, en raison de contraintes de capacité.

Comptes nationaux: Les données de comptabilité nationale sont déficientes et présentent des discordances, à la fois internes et avec la balance des paiements. La Direction générale de la statistique (DGS) du Ministère des finances remet aux missions du FMI une ventilation du PIB, en termes à la fois nominaux et réels, par dépenses et secteurs. Dans le dispositif de basculement vers le SCN93, la DGS a achevé les estimations de la comptabilité nationale pour 2005 (nouvelle année de base) et pour 2006-07 avec le concours de l'expert résident et de l'AFRITAC Centre. Les autorités révisent actuellement avec l'AFRITAC Centre les estimations des comptes nationaux jusqu'en 2012. Les données annuelles sur l'emploi dans l'administration centrale peuvent être obtenues auprès du Ministère des finances. À la faveur des réformes structurelles mises en œuvre dans le cadre du programme post-conflit, les autorités ont réalisé un audit des agents de la fonction publique.

Statistiques des prix: Les variations des prix des produits de base consommés par les ménages sont relevées dans la capitale, Brazzaville, et à Pointe-Noire, le centre de l'activité économique. Les données sont établies chaque mois. Depuis août 2010, les autorités ont mis en place un nouvel IPC avec de nouvelles pondérations et une nouvelle composition du panier de biens et services. Ce nouvel IPC est harmonisé avec celui des autres États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Statistiques des finances publiques: Les données sont communiquées de manière sporadique depuis fin 2011 et se limitent aux transactions au dessus de la ligne de l'administration centrale et aux transactions de certains unités extrabudgétaires. Les autorités ont mis en place récemment un système centralisé de déclaration pour améliorer le suivi de l'exécution du budget et la disponibilité en temps voulu des données. Le résultat de cette initiative reste à voir. Des progrès sont en cours pour accroître l'exhaustivité des données grâce à l'adoption de pratiques systématiques d'établissement des données, et des mesures ont été prises pour informatiser l'enregistrement de la chaîne de la dépense. Toutefois, la comptabilisation du financement budgétaire dans le TOFE est incomplète, ce qui donne lieu à des écarts statistiques considérables et inexpliqués. Sur le terrain, le recueil de données liées aux unités des administrations locales est satisfaisant. Cependant il y a un manque de cohérence/transparence entre les transactions au dessus et en dessous de la ligne, notamment en ce qui a trait aux recettes pétrolières. Il y a également des incohérences et des décalages en ce qui a trait à la consolidation et aux transferts intra-administration. Il n'y pas de données bilancielle fiables (par exemple, dette). Le travail d'assistance technique à venir devrait se concentrer sur l'élargissement de la couverture institutionnelle afin d'inclure les opérations de la sécurité sociale et les comptes de la SNPC (la société pétrolière nationalisée). Un bilan financier plus complet pourrait être produit pour couvrir entièrement la position d'actifs et passifs du secteur public. La Caisse congolaise d'amortissement (CCA) établit des données complètes sur l'encours de la dette extérieure publique, y compris les arriérés et leur composition, ainsi que des projections détaillées du montant exigible au titre du service de la dette. Ces données sont fournies aux missions du FMI. Toutefois, les données sur l'encours de la dette ne peuvent pas être rapprochées facilement des données de flux dans les comptes budgétaires. La CCA établit également des données sur la dette intérieure. Des problèmes subsistent en ce qui concerne le rapprochement des statistiques budgétaires et monétaires. Il n'existe pas de base de données centralisée et complète des opérations des entreprises publiques. La République du Congo a communiqué (en septembre 2008) des statistiques de finances publiques au Département des statistiques pour les exercices 2004 et 2005 en utilisant le modèle du MSFP 2001; les données de la période 2006-10 ont accusé du retard. Les données budgétaires à fréquence élevée n'ont pas encore été communiquées pour être publiées dans IFS. L'établissement des

statistiques de finances publiques à transmettre au FMI devrait s'effectuer en étroite collaboration avec les services chargés des statistiques sur les opérations financières de l'État.

Statistiques monétaires: Les statistiques monétaires sont communiquées au FMI par la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) à intervalle mensuel à partir des formulaires de déclaration standard (SRF). La situation des institutions de dépôts ne comprend pas les institutions de microfinance qui acceptent des dépôts, lesquelles constituent un secteur en croissance dans le pays. L'on espère qu'à l'avenir elle comprenne des données sur les taux d'intérêt offerts par le secteur des institutions financières aux entités non financières sur les dépôts et les crédits.

Balance des paiements: La BEAC produit des données sur la balance des paiements, mais il y a des retards et des discordances importantes avec d'autres ensembles de données. L'opacité qui entoure certaines transactions dans le secteur pétrolier ajoute un facteur d'imprécision. Les données de balance des paiements jusqu'en 2007 paraissent dans IFS, et le Département des statistiques collabore avec les autorités pour mettre à jour les séries statistiques. En février 2007, une mission du Département des statistiques chargée de faire un suivi sur les statistiques de la balance des paiements a formulé un certain nombre de recommandations visant à améliorer le dispositif institutionnel d'établissement et de validation des statistiques de balance des paiements. Les progrès en la matière ont été lents, ce qui a retardé la mise au point des données de balance des paiements pour 2005–10. Le comité de la balance des paiements, chargé du rapprochement des données, a validé la balance des paiements pour 2008. Pour les années suivantes, la validation est en attente car le comité ne se réunit pas régulièrement. Il n'y a pas de compilation de données sur la position extérieure globale.

B. Normes et qualité des données

La République du Congo participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis le 5 novembre 2003. Les métadonnées figurant au tableau d'affichage des normes de diffusion (TAND) du FMI n'ont toutefois pas été mises à jour depuis 2003. Aucun RONC données n'est disponible.

**RÉPUBLIQUE DU CONGO: TABLEAU DES INDICATEURS COMMUNÉMENT REQUIS
AUX FINS DE LA SURVEILLANCE
Au 30 juin 2014**

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁷	Fréquence de déclaration ⁷	Fréquence de publication ⁷	Pour mémoire ⁸	
						Qualité des données – Solidité méthodologique	Qualité des données – Exactitude et fiabilité ¹⁰
Taux de change	Présente	Présente	Q	Q	Q	Présente	Présente
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	Janvier 2014	Mai 2014	M	M	M	Janvier 2014	Mai 2014
Monnaie centrale	Mars 2014	Mai 2014	M	M	M	Mars 2014	Mai 2014
Monnaie au sens large	Mars 2014	Mai 2014	M	M	M	Mars 2014	Mai 2014
Bilan de la banque centrale	Mars 2014	Mai 2014	M	M	M	Mars 2014	Mai 2014
Bilan consolidé du système bancaire	Mars 2014	Mai 2014	M	M	M	Mars 2014	Mai 2014
Taux d'intérêt ²	Mai 2014	Mai 2014	M	M	M	Mai 2014	Mai 2014
Indice des prix à la consommation	Avril 2014	Mai 2014	M	M	M	Mars 2014	Mai 2014
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale ⁴	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	Février 2014	Mai 2014	M	M	M	Février 2014	Mai 2014
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Décembre 2013	Mai 2014	T	T	T	Décembre 2013	Mai 2014
Solde des transactions extérieures courantes	Décembre 2013	Mai 2014	A	A	A	Décembre 2013	Mai 2014
Exportations et importations de biens et services	Décembre 2013	Mai 2014	A	A	A	Décembre 2013	Mai 2014
PIB/PNB	Décembre 2013	Mai 2014	A	A	A	Décembre 2013	Mai 2014
Dette extérieure brute	Décembre 2013	Mai 2014	T	T	T	Décembre 2013	Mai 2014
Position extérieure globale	ND	ND	ND

¹ Y compris les avoirs de réserves donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² Comprend les taux de marché et les taux officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.

³ Financement étranger, bancaire intérieur et non bancaire intérieur.

⁴ L'ensemble des administrations publiques comprend l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) et les administrations d'États fédérés ou locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Y compris la position brute de l'actif et du passif financier envers des non-résidents.

⁷ Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I), non disponible (ND).



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV—ANALYSE DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE

7 juillet 2014

Approuvé par
Anne-Marie Gulde-Wolf
et Bob Traa (FMI)
et Jeffrey D. Lewis et
Marcelo Giugale (IDA)

L'analyse de la viabilité de la dette (AVD) a été préparée conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale, en consultation avec les autorités, sur la base du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu approuvé par les administrateurs des deux institutions.

Cette analyse de la viabilité de la dette (AVD), comme l'analyse préparée l'an dernier⁸, aboutit à la conclusion que la République du Congo court un faible risque de surendettement. Selon les projections du scénario de référence de l'AVD actuelle, tous les indicateurs du fardeau de la dette devraient demeurer en dessous des seuils indicatifs qui dépendent de la qualité des politiques. Les tests de résistance standards ne produisent qu'un seul dépassement de ces seuils, qui pourrait entraîner une dégradation de la note du Congo et placerait celui-ci dans la catégorie de «risque modéré de surendettement». Cette conclusion fait ressortir la vulnérabilité de l'économie congolaise à des chocs extérieurs, en particulier à une évolution défavorable des cours du pétrole et de la demande extérieure. Toutefois, étant donné le volume élevé des dépôts de l'État à la BEAC et des réserves officielles brutes du pays à la BEAC, qui augmentent progressivement à moyen terme dans le scénario de référence, et qui pourraient permettre au Congo d'atténuer les effets et de surmonter d'éventuels chocs négatifs, ce dernier est considéré courir un «faible risque de surendettement». Pour accroître la résistance de l'économie congolaise, les autorités devraient continuer de s'employer à diversifier les secteurs des biens échangeables. Il leur serait aussi possible de promouvoir la viabilité du budget et de la dette à moyen et à long terme en continuant de poursuivre des politiques d'emprunt prudentes et de constituer des marges de manœuvre budgétaires. Dans un autre scénario d'action publique, donnant lieu à la poursuite d'importantes dépenses publiques à moyen terme, les réserves officielles brutes diminuent rapidement et les indicateurs du fardeau de la dette sont moins favorables. Dans ce scénario alternatif, la vulnérabilité du Congo à l'endettement serait nettement plus importante et entraînerait une dégradation de sa note qui le placerait dans une catégorie de risque plus élevé.

⁸ Cette AVD est basée sur les données relatives à la dette à la fin 2013. L'AVD 2013 (voir [Rapport du FMI n° 13/282](#)) était basée sur les données à la fin de 2012. L'exercice de la République du Congo va de janvier à décembre.

INFORMATIONS GENERALES

1. **Le stock de la dette extérieure du Congo s'accroît depuis l'important allègement de la dette réalisé dans le cadre des Initiatives PPTE/IADM en 2010.** Comme indiqué dans la précédente AVD, le Congo a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE en janvier 2010. Cela lui a permis d'économiser un montant au titre du service de la dette représentant au total, selon les estimations, 1,9 milliard de dollars, et de ramener la dette publique extérieure brute à un peu plus de 20 % du PIB à la fin de 2010 (contre environ 55 % du PIB en 2009) (voir le [Communiqué de presse n° 10/20 du 28 janvier 2010](#)). Le stock de la dette extérieure atteignait toutefois environ 4,3 milliards de dollars à la fin de 2013, contre 2,4 milliards de dollars en 2010⁹. Le ratio de la dette au PIB a progressivement augmenté au cours des trois dernières années, par suite des nouveaux emprunts, et notamment des importants décaissements effectués dans le cadre des accords de prêts bilatéraux avec la Chine, contractés en 2006 et en 2012. Les créanciers bilatéraux sont actuellement à l'origine de près des deux tiers du total de la dette (voir le tableau 1). La dette publique intérieure est relativement peu importante, et représente environ 4 % du PIB. Les arriérés intérieurs sont surtout des arriérés au titre des retraites et des prestations sociales impayées qui ont commencé à s'accumuler après la liquidation des entreprises publiques au cours des années passées, les anciens employés de ces entreprises n'ayant pas été licenciés selon des procédures adéquates¹⁰.

Tableau 1. République du Congo: dette extérieure brute par créancier et total du service de la dette

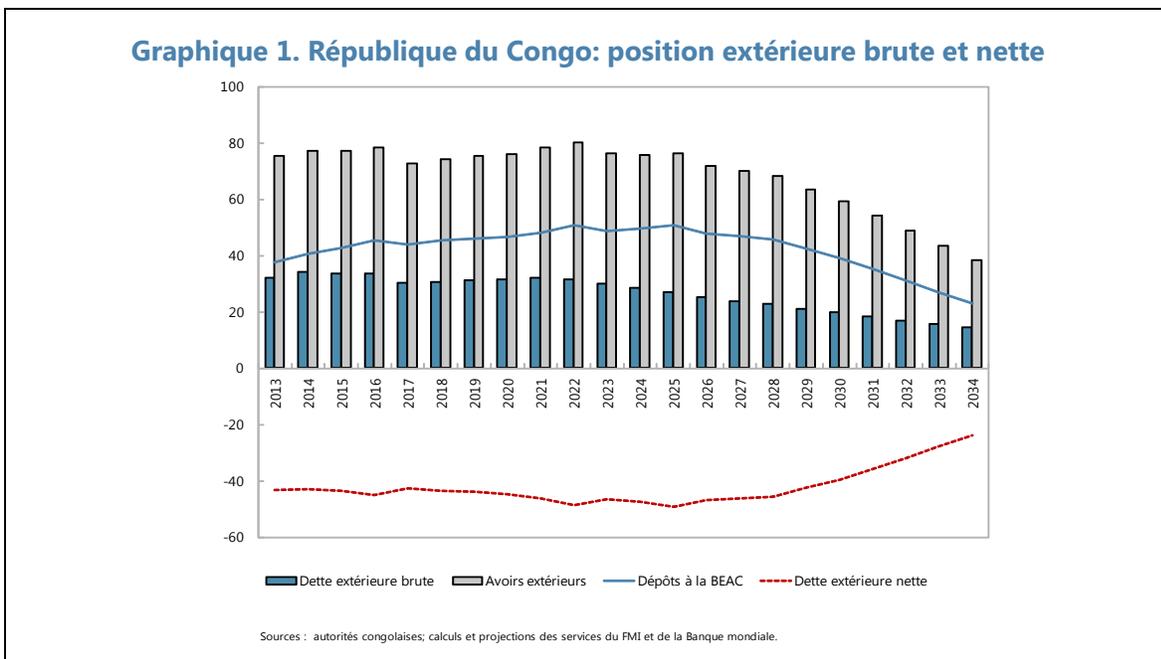
	2010		2011		2012		2013	
	CFA milliards	USD milliards	CFA milliards	USD milliards	CFA milliards	USD milliards	CFA milliards	USD milliards
Stock de la dette	1,203	2,434	1,568	3,325	1,792	3,511	2,132	4,316
Créanciers multilatéraux	227	459	90	191	97	190	95	193
Créanciers bilatéraux	291	589	957	2,031	1,187	2,325	1,538	3,113
<i>dont Chine</i>	182	369	761	1,615	1,014	1,987	1,401	2,837
Créanciers privés	685	1,386	520	1,104	508	996	499	1,010
Total du service de la dette	72.6	146.8	65.7	139.3	69.9	137.1	150.7	305.1
Intérêts	15.7	31.8	13.4	28.5	11.9	23.3	16.9	34.1
Amortissement	56.9	115.0	52.2	110.8	58.1	113.8	133.8	270.9
Créanciers multilat.	8.2	16.5	7.4	15.6	7.0	13.8	10.4	21.0
Créanciers bilatéraux	23.6	47.7	37.5	79.5	47.2	92.5	114.8	232.4
Créanciers privés	25.1	50.8	7.4	15.6	3.8	7.5	8.7	17.6

Sources : Caisse congolaise d'amortissement (CCA) et calculs des services du FMI.

⁹ Ce chiffre comprend également le stock d'arriérés extérieurs de 739 millions de dollars. Plus des 2/3 de ces arriérés ont été contractés envers des créanciers commerciaux et font actuellement l'objet de procédures judiciaires. Les arriérés restants sont dus à des créanciers bilatéraux et les dispositions de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE sont, dans leur cas, encore en cours d'examen.

¹⁰ Les autorités procèdent actuellement à un audit des arriérés intérieurs. Elles ont l'intention de mettre en place un plan de remboursement sur plusieurs années à l'issue de cet audit.

2. **La viabilité de la dette du Congo devrait être évaluée compte tenu de l’ampleur des actifs financiers du pays.** Les réserves officielles brutes représentaient environ 38 % du PIB à la fin de 2013. L’État a par ailleurs d’importants dépôts en devises à la China EXIM Bank. Comme le montre le graphique 1, les importants dépôts de l’État à la BEAC représentent l’équivalent d’environ 60 % de la dette publique extérieure, et les réserves officielles brutes à la BEAC équivalent à environ 118 % de la dette extérieure. L’ampleur des réserves officielles brutes et des dépôts de l’État à la BEAC tient au niveau des cours mondiaux du pétrole, qui sont toujours élevés depuis l’allègement de la dette dans le cadre des Initiatives PPTE/IADM en 2010. Si l’on pose en hypothèse que l’État continuera d’économiser une partie de ses recettes pétrolières annuelles, les réserves officielles brutes du Congo continueront d’être supérieures au niveau de la dette publique pendant toute la période couverte par les projections¹¹.



3. **Il est néanmoins nécessaire de renforcer la gestion de la dette.** Une récente mission d’évaluation des besoins d’assistance technique du FMI dans le domaine de la gestion de la dette publique a fait ressortir la nécessité de: i) renforcer le cadre juridique et institutionnel pour l’étendre à l’intégralité du processus d’émission et de gestion de la dette; ii) formuler une stratégie de gestion de la dette à moyen terme et améliorer la transparence de la gestion de la dette; iii) mettre en place un cadre formel de gestion des flux de trésorerie de l’État; et iv) accroître les capacités d’analyse des agents dans le domaine de la gestion de la dette publique.

¹¹ Les autorités congolaises bénéficient actuellement d’une assistance technique du Département des marchés monétaires et de capitaux qui doit les aider à renforcer la gestion de la dette.

HYPOTHESES DE BASE

4. **Le cadre macroéconomique à moyen et à long terme sur lequel repose l'AVD cadre avec le scénario de référence présentée dans le rapport des services du FMI pour les Consultations de 2014 au titre de l'Article IV.** Les principales hypothèses et projections des grandes variables macroéconomiques sont récapitulées dans l'encadré 1. L'activité économique devrait rester soutenue, grâce essentiellement au secteur non pétrolier, par suite de l'évolution de la situation dans les secteurs du bâtiment, de l'agriculture et des services. La production de pétrole devrait, selon les projections, progressivement augmenter et passer de 88 millions de barils en 2013 à un maximum de 118 millions de barils en 2017, pour diminuer par la suite. Les projections indiquent que les importantes dépenses d'équipement devraient se poursuivre à moyen terme pour permettre au Congo de faire face à son déficit d'infrastructure. Lorsque le pays se sera doté d'une masse critique d'équipements publics, correspondant au niveau des pays à revenu intermédiaire, les investissements publics devraient, en principe, progressivement diminuer, tandis que les investissements privés augmenteront sous l'effet de l'amélioration de la base d'infrastructure et d'un climat de l'activité économique plus favorable.

5. **Les hypothèses relatives aux emprunts extérieurs ont été ajustées par rapport à celle du cadre macroéconomique sur lequel repose l'AVD de l'année dernière (voir le tableau 2).** Le profil de la dette indiqué par les projections dans l'AVD de l'an dernier ne prenait en compte que les prêts déjà engagés. Le profil de la dette est nettement plus élevé dans l'AVD de cette année, car il comprend également les prévisions d'emprunt à moyen terme des autorités. Les autorités congolaises devraient, selon les projections, continuer à contracter des emprunts extérieurs à un rythme similaire à celui observé au cours des trois dernières années. Sur la base de ces projections, les nouveaux emprunts extérieurs bruts à moyen terme (2014–19) devraient se chiffrer, au total, à environ 3,3 milliards de dollars. Les conditions des nouveaux emprunts sont censées être très concessionnelles, conformément à l'accord signé avec la Chine en 2012¹². Le degré de concessionnalité devrait diminuer après 2025. L'élément de don est plus important que dans les AVD précédentes, en raison essentiellement de la révision à la hausse du taux d'actualisation retenu en hypothèse (qui a été porté de 3 % à 5 %)¹³.

6. **Dans le scénario de référence, le solde du compte des transactions courantes devrait être négatif durant la période 2014–16, mais devenir positif par la suite.** Ces tendances s'expliquent essentiellement par la poursuite d'ambitieux projets d'infrastructure et par les nouveaux investissements réalisés dans le secteur pétrolier, qui provoquent une évolution à la hausse des importations de biens et services. Le gisement en eau profonde de *Moho Nord*, qui est mis en valeur

¹² Cette hypothèse s'explique par le niveau élevé des garanties des dépôts, qui pour l'instant sont de l'ordre de 150 % selon les estimations.

¹³ Les nouveaux emprunts à court et à moyen terme du secteur public dans l'AVD de 2014 ont un élément de don de l'ordre de 49 %, résultant d'un différé d'amortissement de cinq ans, d'une échéance à 20 ans et d'un taux d'intérêt très faible.

par Total ainsi que Chevron et SNPC, devrait attirer un montant d'investissements directs étrangers de l'ordre de 10 milliards de dollars et entrer en production en 2017, année durant laquelle la production pétrolière du Congo devrait atteindre son maximum. Étant donné les fortes incertitudes qui caractérisent le secteur des industries extractives, l'analyse suit une démarche prudente; elle pose en hypothèse que seulement l'un des projets de minerai de fer congolais actuellement mis en valeur atteindra la phase d'exploitation, ce qui a pour effet de limiter l'augmentation de la production. L'élimination des goulets d'étranglement associés à l'infrastructure dans le secteur des transports permettrait de nettement stimuler la croissance à long terme, moyennant d'importants investissements initiaux. À long terme, il deviendra nécessaire de mobiliser des financements supplémentaires, lorsque les exportations de pétrole diminueront et que les recettes des exportations non pétrolières ne permettront pas de compenser cette contraction. L'AVD de cette année pose en hypothèse que le déficit de financement après 2025 sera comblé par des emprunts à des conditions concessionnelles, comportant toutefois un élément de don moins important que les prêts chinois actuels¹⁴.

7. **Des risques assombrissent les perspectives macroéconomiques.** Le scénario de référence repose sur des hypothèses relativement favorables concernant les prix des produits de base et la possibilité pour le secteur public de contracter de nouveaux emprunts à des conditions concessionnelles. Étant donné sa forte dépendance par rapport aux recettes pétrolières et aux exportations, l'économie congolaise reste vulnérable à des chocs extérieurs, et notamment à une chute des prix du pétrole ou à une diminution de la demande de ses partenaires commerciaux. La République du Congo a toutefois accumulé un volume suffisant de réserves budgétaires et extérieures pour atténuer les effets immédiats de tels chocs. Une dégradation prolongée de ses termes de l'échange ou de la demande extérieure pourrait néanmoins provoquer de graves déséquilibres et obliger le pays à effectuer des emprunts supplémentaires pour prévenir une forte contraction des revenus. Ces emprunts auraient des conséquences négatives pour la viabilité de la dette.

8. **Une AVD sur la base d'un «scénario alternatif», supposant la poursuite d'importantes dépenses courantes, a également été préparée dans le but de faire ressortir les facteurs de vulnérabilité auxquels se trouve exposé le Congo.** Les importantes décisions auxquelles se trouvent confrontées les autorités sont mises en relief par les comparaisons effectuées entre le scénario de référence et le «scénario alternatif» (voir le tableau 8).

¹⁴ L'élément de don des nouveaux emprunts, à long terme, est censé être de l'ordre de 28 %, par suite du niveau plus élevé des taux d'intérêt.

**Tableau 2. République du Congo: comparaison de la dette extérieure CGE,
scénario de référence**
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	2032
Ratio VA de la dette au PIB								
AVD 2014	27.0	25.4	24.3	21.2	20.6	20.6	19.0	13.7
AVD 2013	18.3	16.5	14.9	12.0	10.5	9.2	7.5	9.0
Ratio VA de la dette aux exportations								
AVD 2014	34.8	33.6	33.1	28.6	28.7	30.3	36.3	35.1
AVD 2013	25.4	23.1	21.6	17.1	15.6	14.8	16.5	28.7
Ratio VA de la dette aux recettes publiques								
AVD 2014	58.6	57.5	55.9	52.7	52.8	54.7	51.9	43.3
AVD 2013	39.2	39.1	35.7	30.4	27.5	24.9	22.1	28.8
Ratio du service de la dette aux exportations								
AVD 2014	3.5	3.9	3.7	3.3	3.4	3.5	2.4	2.7
AVD 2013	2.9	2.7	2.6	2.3	2.3	2.6	1.3	1.7
<i>Pour mémoire</i>								
Nouveaux décaissements de prêts (milliards de francs CFA)								
AVD 2014	374	300	280	260	240	220	108	139
AVD 2013	125	75	50	1	1	1	202	139
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (points de pourcent.)								
AVD 2014	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	28.1
AVD 2013	32.9	32.9	32.9	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
Solde primaire de base hors pétrole (pourcent.du PIB hors pétrole)								
AVD 2014	-48.5	-44.8	-40.0	-35.3	-30.7	-26.5	-7.8	0.1
AVD 2013	-39.4	-36.1	-32.2	-29.1	-26.6	-24.0	-9.3	-3.0
Taux de croissance du PIB réel (variation annuelle en pourcentage)								
AVD 2014	6.0	7.5	7.3	9.0	3.5	1.9	3.9	4.5
AVD 2013	4.8	7.7	7.3	10.1	4.7	2.7	4.3	4.2
Solde du compte transactions courantes (pourcentage du PIB)								
AVD 2014	-3.1	-3.5	-1.4	2.3	1.4	-1.6	-2.2	-2.1
AVD 2013	5.2	0.9	0.8	2.7	0.2	-3.2	-8.5	-11.9

Sources: autorités congolaises; calculs et projections des membres des services du FMI et de la Banque mondiale.

Encadré 1. République du Congo—Principales hypothèses macroéconomiques

- **Croissance du PIB réel:** selon les projections, le secteur non pétrolier devrait afficher une croissance d'en moyenne 7 % par an durant la période 2014–21, entraînée par les secteurs du bâtiment et de l'agriculture et par l'investissement public; le taux de croissance hors pétrole devrait se stabiliser aux alentours de 5 % par la suite. Étant donné les incertitudes concernant les projets dans les industries extractives (y compris l'atonie de la demande mondiale et la nécessité de procéder à d'importants investissements dans les infrastructures), les projections de la production minière du scénario de référence sont prudentes. La production de minerai de fer, qui devrait se limiter à 200 000 tonnes en 2014, est censée atteindre 2 millions de tonnes en 2015, puis 7 millions de tonnes à l'horizon 2017 et 17 millions de tonnes d'ici 2023. Ces projections sont prudentes puisque le potentiel minier indiqué par les institutions au Congo dépasse 50 millions de tonnes par an lorsqu'il est remédié au déficit d'infrastructure¹⁵.
- **Production et prix pétroliers:** la production annuelle de pétrole devrait, selon les projections, s'établir aux environs de 89 millions de barils en 2014 et atteindre un maximum de 118 millions de barils en 2017. Selon les projections officielles, la production diminuerait progressivement durant la période 2019–34 pour s'établir à environ 13 millions de barils en 2034. D'après les projections des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, les cours mondiaux du pétrole devraient diminuer d'environ 3 % par an durant la période 2014–18; ils sont censés demeurer constants termes réels par la suite.
- **Inflation:** après avoir fait un bond pour atteindre 7,5 % (en glissement annuel) en 2012, le taux d'inflation est retombé un niveau proche de 2 % à la fin de 2013, dans le droit fil des tendances régionales et internationales. L'appréciation du franc CFA par rapport au dollar a également contribué à assurer la stabilité des prix. À moyen terme, le taux d'inflation devrait, selon les projections, demeurer à un niveau inférieur au critère de convergence de la CEMAC, qui est de 3 %.
- **Solde des transactions courantes:** les fluctuations du compte des transactions courantes sont dues à la dynamique des exportations et des importations des secteurs du pétrole et des industries extractives. Ce solde devrait être positif lorsque la production de pétrole atteindra son maximum en 2017 et 2018; il affichera toutefois un déficit de plus en plus important par la suite, car la production des industries extractives, telle qu'elle est envisagée à l'heure actuelle, ne devrait pas suffire à compenser la baisse de la production de pétrole.
- **Solde budgétaire:** les projections du scénario de référence reposent sur l'hypothèse que, à la suite de la forte augmentation des dépenses d'investissement inscrite au budget en 2014, le processus de redressement budgétaire reprendra en 2015 et se poursuivra à moyen et à long terme. Le déficit primaire de base hors pétrole sera ramené de 48,5 % du PIB hors pétrole en 2014 à 26,5 % en 2019 et à près de zéro à long terme.
- **Financement extérieur:** à moyen terme, les autorités sont supposées continuer d'emprunter à l'étranger à des conditions concessionnelles similaires. Le deuxième accord de prêt conclu avec la Chine, qui porte sur un montant de 1 milliard de dollars, devrait être décaissé durant la période 2013–14. Il devrait être suivi par des emprunts supplémentaires de 3,3 milliards de dollars durant la période 2015–21. Ces décaissements devraient financer les efforts de reconstruction rendus nécessaires par l'explosion des dépôts de munitions de 2012, contribuer à remédier au déficit d'infrastructure du Congo et aider à préparer les 11^e Jeux africains qui seront organisés à Brazzaville en 2015. À long terme, le Congo devra procéder à des emprunts extérieurs pour assurer des investissements publics représentant au minimum environ 9 % du PIB. Le degré de concessionnalité devrait diminuer après 2025.

¹⁵ Les fluctuations du taux de croissance du PIB réel à partir de 2018 s'expliquent essentiellement par les fluctuations de la production du pétrole, sauf en 2023, année durant laquelle la production minière devrait encore augmenter.

ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE

G. Analyse de la viabilité de la dette extérieure

9. **Dans le scénario de référence, les indicateurs de la dette du Congo sont inférieurs aux seuils du fardeau de la dette établis pour ce pays.** Le cadre de viabilité de la dette (CVD) établi conjointement par la Banque mondiale et le FMI pour les pays à faible revenu classe le Congo parmi les pays dont les politiques et les institutions sont «faibles», sur la base d'une moyenne sur trois ans des notes attribués dans le cadre de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale. Les seuils de viabilité de la dette, sont de ce fait, plus faibles que ceux d'autres pays jugés avoir un bon cadre de politique¹⁶. Étant donné la faiblesse de l'endettement extérieur et le raffermissement des indicateurs de la capacité de remboursement, le stock de la dette et le ratio du service de la dette restent néanmoins largement dans des limites permettant d'assurer la viabilité de la dette pendant toute la période couverte par les projections dans le scénario de référence.

10. **L'un des tests de résistance donne lieu à un dépassement temporaire d'un seuil indicatif.** Les tests paramétrés standards, qui permettent d'examiner les conséquences de différents chocs sur la trajectoire de la dette et du service de la dette, compte tenu de la volatilité observée dans le passé en République du Congo, font apparaître de forts accroissements des indicateurs du fardeau de la dette (graphique 2a). Pour tous les indicateurs, à l'exception du ratio du service de la dette aux recettes, le scénario le plus extrême est associé à un choc au niveau des exportations. Une contraction des exportations ayant pour effet de ramener ces dernières à un niveau équivalent à un écart-type en dessous de leur moyenne historique au cours des deux premières années de la période de projection se traduirait par une augmentation du ratio de la VA de la dette au PIB d'environ 14 points de pourcentage et par une augmentation du ratio de la VA de la dette aux exportations de 35 points de pourcentage au point maximum¹⁷. Cette évolution provoque un dépassement du seuil dans le cas de la trajectoire du ratio de la VA de la dette au PIB durant la période 2016–23. Ce dépassement est lié à une augmentation de la volatilité des exportations de pétrole au cours des dernières années, qui provoque un doublement de l'ampleur du choc des exportations par rapport à l'ampleur du choc indiqué dans l'AVD de l'année dernière. Si ce dépassement du seuil établi en fonction de la qualité des politiques doit entraîner une dégradation de la note du Congo qui serait désormais jugé poser un «risque modéré de surendettement», nous considérons néanmoins que la volatilité accrue des exportations de pétrole est temporaire et devrait être compensée par une augmentation de la production à moyen terme. Par ailleurs, le niveau élevé de la position des avoirs extérieurs devrait contribuer à mettre le Congo à l'abri d'un choc négatif au

¹⁶ Les seuils établis pour les pays dont les politiques et les institutions sont faibles sont de 100 % du ratio de la VA de la dette aux exportations, de 30 % du ratio de la VA de la dette au PIB est de 200 % du ratio de la VA de la dette aux recettes publiques. Le seuil du ratio du service de la dette aux exportations est de 15 % et celui du ratio du service de la dette aux recettes est de 18 %.

¹⁷ Cette vulnérabilité résulte de la part très élevée du pétrole dans les exportations du Congo et de la forte volatilité des cours et de la production de ce produit. L'amplitude du choc double pour atteindre -10 % dans cet exercice, par rapport à l'AVD de l'année dernière.

niveau des exportations. Selon le scénario basé sur les moyennes historiques, qui calcule les indicateurs de la dette en posant en hypothèse que les principales variables ont pour valeur leur moyenne historique sur 10 ans, tous les ratios de la dette diminuent très rapidement. Toutefois, comme indiqué dans l'AVD précédent, ce scénario est moins pertinent pour les pays riches en ressources naturelles, car il est peu probable que les tendances antérieures permettent de prévoir de manière satisfaisante les évolutions futures dans ces pays.

H. Analyse de la viabilité de la dette publique

11. **Considérer conjointement la dette publique intérieure et la dette extérieure ne modifie pas les résultats de l'analyse (voir le graphique 3).** La dette intérieure contractée ou garantie par l'État congolais (CGE) comprend les arriérés intérieurs. Les indicateurs de la dette publique totale évoluent en général de manière similaire à ceux de la dette extérieure dans le scénario de référence. Le choc le plus extrême (qui est dans le cas présent la fixation du taux de croissance du PIB réel, en 2014-15, à un écart-type en dessous de sa moyenne historique) porte le ratio de la VA de la dette au PIB à un niveau nettement supérieur à 50 % dans les dernières années de la période couverte par les projections, après quoi le ratio se stabilise à ce niveau. Un taux de croissance du PIB systématiquement plus faible aurait un effet similaire, bien que relativement moindre, sur les ratios d'endettement. Les réserves de change officielles accumulées qui, dans le cas du Congo, sont importantes par suite de l'ampleur des excédents primaires, peuvent être considérées offrir une marge de manœuvre en cas de choc.

I. Analyse de la viabilité de la dette extérieure et publique dans un scénario alternatif d'action publique

12. **Des analyses de la viabilité de la dette extérieure et publique ont également été réalisées lorsqu'un «scénario alternatif» d'action publique est utilisé comme scénario de référence.** Dans ce scénario alternatif, la poursuite d'importantes dépenses publiques d'investissement, associée à une nouvelle appréciation réelle due à l'accélération de l'inflation entraînerait des déficits des transactions courantes de plus en plus importants à partir de 2015. Il s'en suivrait une contraction des réserves qui ne représenteraient plus que cinq mois d'importations en 2019 – soit un niveau relativement faible pour un pays dont les exportations sont fortement concentrées et dont la monnaie est arrimée à une autre monnaie, et les autorités nationales devraient finir par emprunter davantage pour financer leurs dépenses. Par conséquent, selon les projections, le ratio de la dette au PIB devrait dépasser 50 % d'ici 2020 et atteindre 66 % en 2025. Dans ce scénario alternatif, les nouveaux emprunts seraient probablement assortis de conditions moins concessionnelles à partir de 2020. Les taux d'intérêt atteindraient 5 % en moyenne et le différé d'amortissement moyen serait raccourci. À terme, l'augmentation de l'endettement extérieur obligerait les autorités à ajuster à la baisse les dépenses publiques, et la croissance tomberait à un niveau inférieur au taux de croissance moyen du scénario des «bonnes politiques».

13. **Dans le cadre de ce scénario alternatif, les vulnérabilités associées à la dette seraient sensiblement plus importantes et pourraient entraîner une dégradation de la notation.** Le graphique 2b montre que le ratio de la VA de la dette au PIB resterait, de manière générale, au-dessus du seuil indicatif de 40 % à partir de 2019. Toutefois, le ratio de la VA de la dette aux exportations dépasserait son seuil à partir de 2021 tandis que le ratio du service de la dette aux exportations dépasserait son seuil en 2030.

POINT DE VUE DES AUTORITES

14. **Les autorités de la République du Congo sont dans l'ensemble d'accord avec l'évaluation générale du faible risque de surendettement, et elles mettent l'accent sur la solidité de la position extérieure nette qui assure une marge de manœuvre en cas de choc défavorable.** Les autorités ont réaffirmé qu'elles ne veulent que la situation observée au début des années 2000, lorsque la dette a largement dépassé les critères de convergence de la CEMAC, se reproduise. Elles ont assuré aux membres des services des deux institutions qu'elles avaient l'intention de continuer de n'emprunter qu'à des conditions très concessionnelles. Enfin, les autorités savent quels sont les risques associés aux cours et aux exportations de pétrole et elles ont pour stratégie de poursuivre la diversification de l'économie.

Encadré 2. Hypothèses macroéconomiques: scénario de bonnes politiques et scénario alternatif

1. **Dans le scénario de référence de «bonnes politiques», les autorités procèdent à un redressement budgétaire et constituent des marges de manœuvre budgétaires et externes à moyen et à long terme.** Dans le cadre de ce scénario «de bonnes politiques», les autorités nationales procèdent à un redressement budgétaire, et les dépenses publiques ne se modifient pratiquement pas en termes nominaux durant la période 2014–19. La croissance se poursuit un rythme moyen soutenu à moyen et long terme, malgré la contraction du secteur pétrolier. L'inflation reste modérée. Le déficit du compte des transactions courantes est de 1 % en moyenne durant la période 2014–19, puis de 2 % en moyenne à moyen et long terme. Les réserves officielles brutes représentent en moyenne six mois d'importations prospectives de biens et services sur la période 2014–19, et doivent continuer d'avoir une couverture supérieure à ce niveau à plus long terme. Le rééquilibrage initial des finances publiques libérera un marge de manœuvre budgétaire qui permettra d'accroître le taux de croissance moyen des dépenses publiques durant la période 2027–34 (tableau 8, «scénario de référence»).
2. **Le scénario alternatif met en relief les risques de la poursuite d'importantes dépenses publiques.** Dans ce scénario, les dépenses publiques augmentent de manière incontrôlée pour atteindre un maximum de 105 % du PIB en 2018. Le taux de croissance global est, par conséquent, plus élevé en moyenne que dans le scénario des bonnes politiques durant la période 2014–19, mais il tombe à un niveau inférieur à celui du scénario de référence dès la période 2020–26 (tableau 8, «scénario alternatif»).
3. **Toutefois, l'élan donné à court terme à la croissance a un coût élevé à plus long terme.** L'augmentation des importations provoque une forte détérioration du compte des transactions courantes durant la période 2020–26, et le déficit reste, dans l'ensemble, plus important que dans le scénario des bonnes politiques. L'ampleur des dépenses publiques a également pour effet d'attiser l'inflation par rapport au scénario de référence, ce qui érode la compétitivité. Les réserves officielles brutes tombent à un niveau inférieur à celui de la dette publique extérieure. Il est nécessaire de procéder à une forte correction des dépenses publiques pour remédier aux déséquilibres.
4. **Les hypothèses fondamentales sur lesquelles repose le scénario alternatif sont présentées ci-après:**
 - le Congo est supposé maintenir un niveau minimum de réserves de change officielles représentant l'équivalent de cinq mois d'importations.
 - Face à la baisse des recettes pétrolières et à la poursuite d'importantes dépenses publiques, il est posé en hypothèse que les dépenses d'équipement sont financées, dans un premier temps, par l'emploi des montants déposés en Chine. Une fois ces montants épuisés, les autorités accroissent leurs emprunts extérieurs pour maintenir le niveau des dépenses publiques à un niveau plus élevé que celui indiqué dans le scénario de référence. Aussi le ratio de la dette au PIB indiqué par les projections est-il supérieur à 50 % dès 2021 et atteint 66 % à l'horizon 2025. Dans ce scénario alternatif, les nouveaux emprunts seront probablement assortis de conditions moins concessionnelles à partir de 2020. Les taux d'intérêt atteindront 5 %, en moyenne, et le différé d'amortissement moyen sera raccourci. À terme, l'augmentation de la dette extérieure forcera les autorités à procéder à un ajustement à la baisse des dépenses publiques.
 - À plus long terme, le report du rééquilibrage des finances publiques oblige les autorités à contracter des engagements extérieurs d'un niveau insoutenable, de sorte que la République du Congo ne disposera plus d'aucun actif financier générant un revenu permanent une fois que ses réserves pétrolières sont épuisées.

CONCLUSION

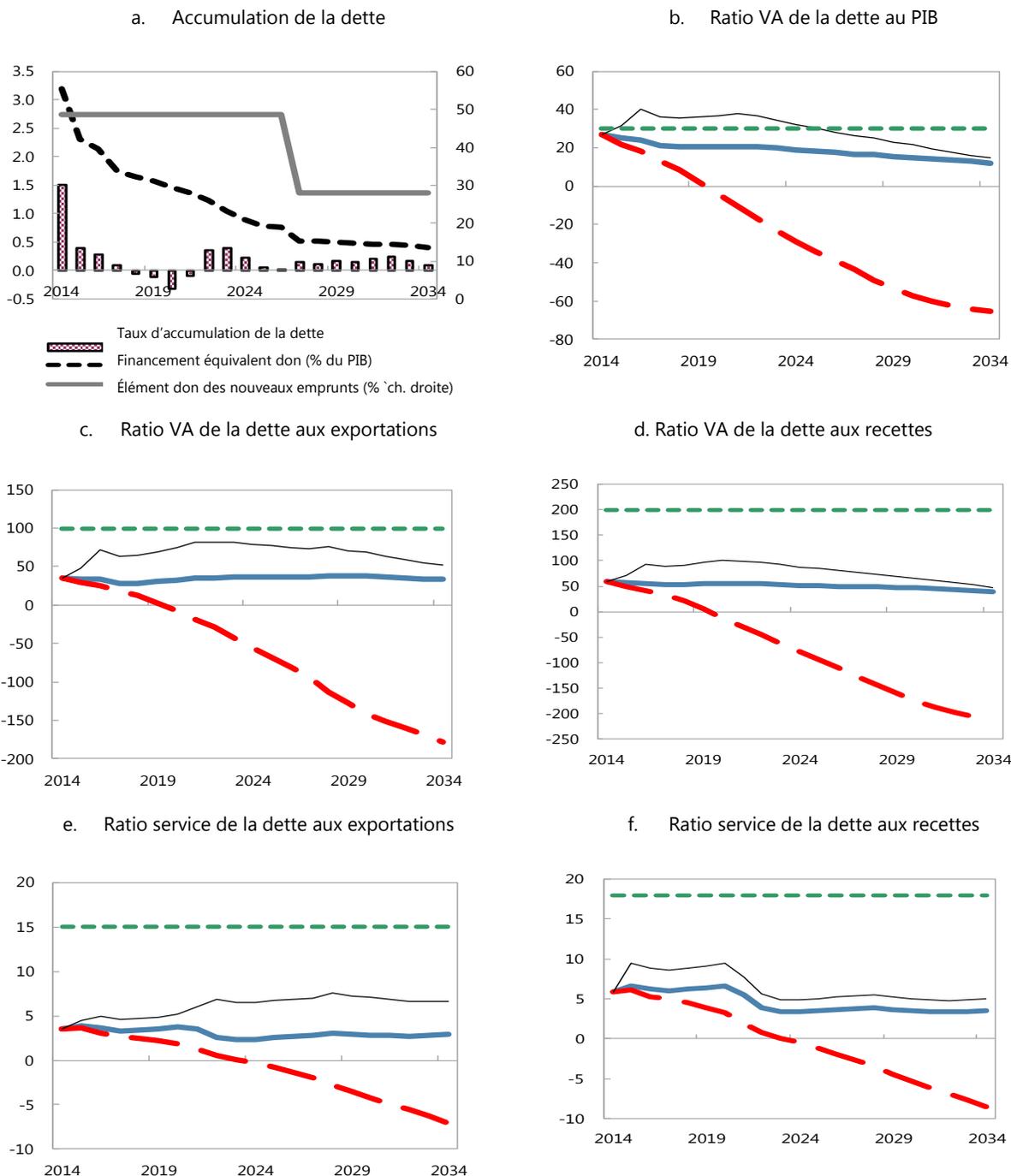
15. **Les membres des services des deux institutions estiment que la République du Congo continue d'être exposée à un faible risque de surendettement, mais qu'ils pourraient devoir réviser leur conclusion de manière négative à l'avenir, si les facteurs de vulnérabilité extérieure se détérioraient.** Tous les indicateurs de la dette extérieure sont nettement inférieurs aux seuils indicatifs établis pour la République du Congo dans le cadre du scénario de référence qui décrit de «bonnes politiques», mais l'un de ces seuils est temporairement dépassé dans le cadre des différents tests de résistance standards. Il est néanmoins peu probable que le Congo procède à d'importants emprunts extérieurs dans un avenir proche parce qu'il dispose d'un volant de réserves confortable. Il est donc important que les autorités nationales ancrent les politiques macroéconomiques dans un cadre budgétaire à moyen terme axé sur la stabilité, qui vise à progressivement réduire le déficit budgétaire primaire hors pétrole et à économiser certaines recettes pétrolières pour se préparer à l'ère de l'après pétrole¹⁸. L'évolution observée dans le domaine des emprunts extérieurs au cours des trois dernières années fait ressortir la capacité limitée de financement de grands projets d'infrastructures. Parce que cette tendance se poursuivra vraisemblablement, les nouveaux contrats d'emprunt devraient être assortis de conditions concessionnelles similaires à celles des emprunts récemment contractés de manière à maintenir la viabilité de la dette. Dans le «scénario alternatif», qui fait ressortir le risque que pose le fait de remettre systématiquement à plus tard l'adoption de mesures pour remédier à moyen terme au déficit primaire hors pétrole, les facteurs de vulnérabilité s'intensifient et la République du Congo doit être reclassée dans la catégorie des pays courant un «risque élevé de surendettement».

16. **Il sera essentiel d'améliorer la compétitivité et de promouvoir la diversification des activités économiques pour accroître la résistance à des chocs exogènes.** Comme l'indique l'AVD, les ratios de la dette du Congo semblent particulièrement sensibles à des fluctuations des exportations. Étant donné la forte concentration de ces dernières et la vulnérabilité de l'économie à des mouvements à la baisse des cours du pétrole, l'élargissement de la base des activités économiques par le biais du renforcement du développement des secteurs hors pétrole contribuerait à réduire la volatilité des exportations et à accroître la capacité de l'économie congolaise d'assurer le service de la dette. À cet égard, les efforts déployés pour améliorer le climat de l'activité économique avec l'appui de la Banque mondiale devraient contribuer à renforcer la compétitivité et à promouvoir la croissance. De même, la priorité devrait être donnée, dans le cadre des efforts visant à remédier aux insuffisances du capital physique et humain du Congo, à accroître la fiabilité et la compétitivité de l'approvisionnement en électricité, et à améliorer la qualité des services de transport et de la main-d'œuvre.

17. **Mettre l'accent sur des mesures visant à renforcer les institutions et la gestion de la dette publique pourrait accroître la capacité des autorités congolaises à gérer la dette et les politiques de finances publiques.** Dans le contexte de l'AVD, cela permettrait d'accroître la capacité d'endettement de l'économie congolaise en relevant sa note CPIA. Le développement et l'intégration des marchés des emprunts régionaux dans la région de la CEMAC auraient, de surcroît, pour effet d'élargir la gamme des options pouvant être retenues pour gérer les besoins de financement de la République du Congo.

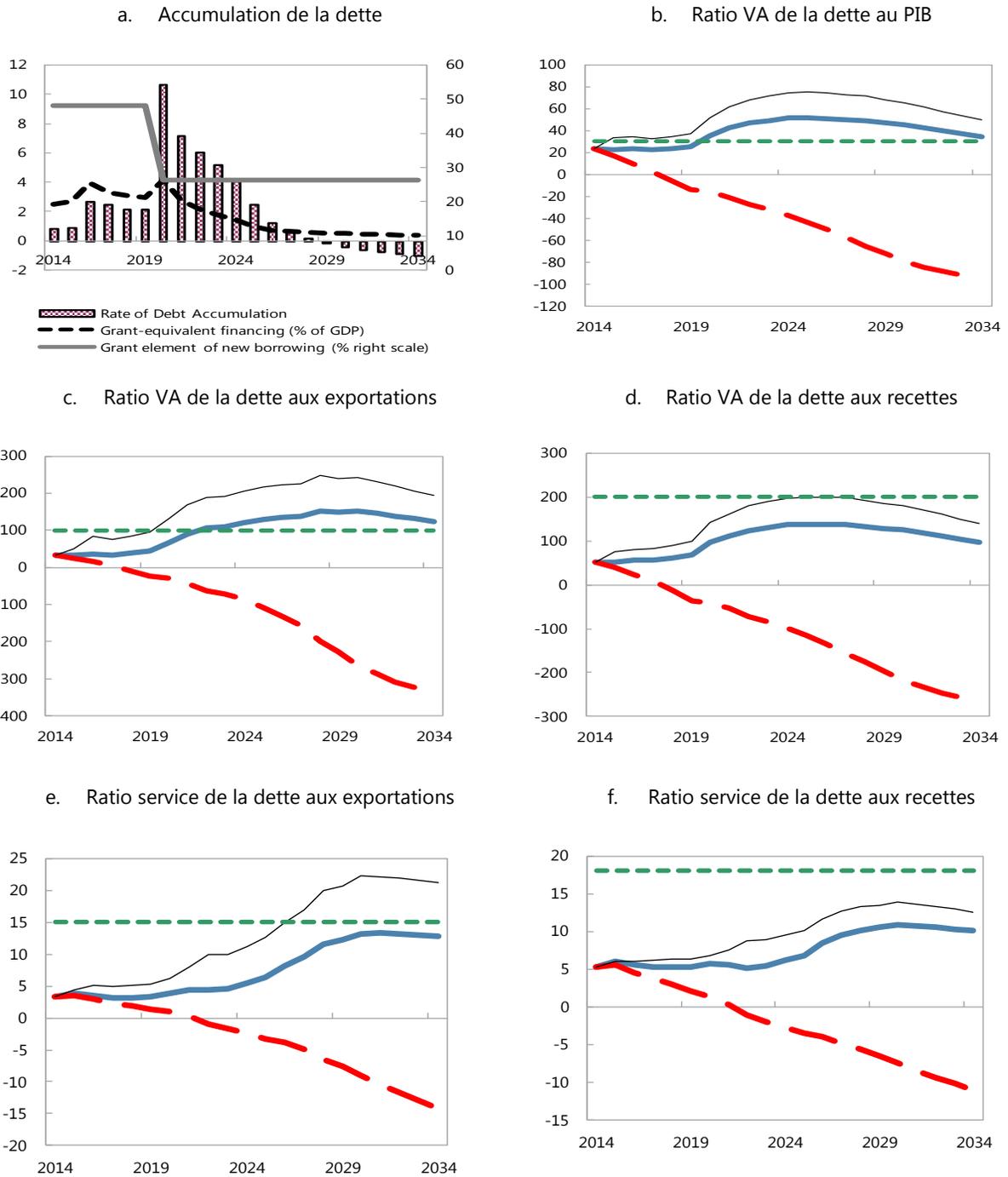
¹⁸ Les réserves officielles brutes ont diminué au cours des deux dernières années mais les autorités nationales ont accumulé une épargne à l'étranger.

Graphique 2a. République du Congo: indicateurs de la dette extérieure contractée et garantie par l'État dans le scénario de référence, 2014–34^{1/}



Sources : autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale. Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2014 ou antérieurement. Il correspond à un choc au niveau des exportations dans la page b, dans la page c, dans la page d, dans la page e et dans la page f.

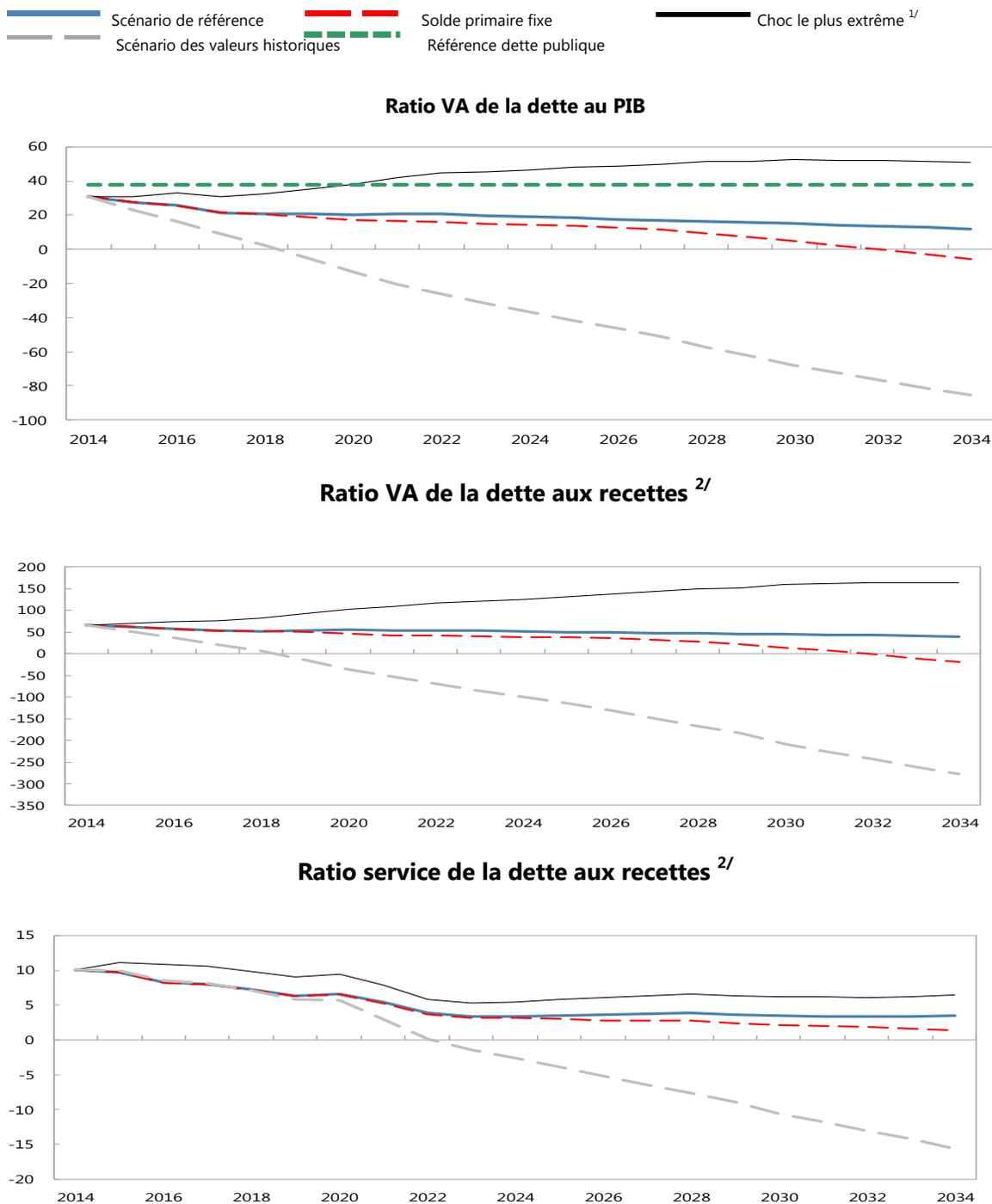
Graphique 2b. République du Congo: indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État dans un autre scénario, 2014–34 ^{1/}



Sources : autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale..

^{1/} Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2014 ou antérieurement. Il correspond à un choc au niveau des exportations dans la page b, dans la page c, dans la page d, dans la page e et dans la page f.

Graphique 3. République du Congo: Indicateurs de la dette publique face à d'autres chocs, scénario de référence, 2014–34



Sources : autorités congolaises et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

^{1/} Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2024 ou antérieurement.

^{2/} Les recettes comprennent les dons..

Tableau 3. République du Congo: cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2011-34

(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne ^{6/} historique	Écart- type ^{6/}	Projections										
	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014-2019 Moyenne		2024	2034	2020-2034 Moyenne
Dette extérieure (nominale) 1/	23.5	25.7	32.0			33.9	33.1	32.6	29.1	28.9	29.5				27.9	15.3
dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)	23.5	25.7	32.0			33.9	33.1	32.6	29.1	28.9	29.5				27.9	15.3
Variation de la dette extérieure	3.2	2.2	6.4			1.8	-0.8	-0.5	-3.5	-0.2	0.6				-1.3	-1.2
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-30.5	-13.8	-15.1			-18.3	-16.5	-18.4	-16.6	-13.9	-9.7				-5.1	-2.2
Déficit extérieur courant hors intérêts	-6.1	1.1	3.2	-0.5	4.9	3.1	3.5	1.4	-2.3	-1.4	1.6				2.2	1.8
Déficit de la balance des biens et services	-27.2	-25.4	-17.5			-14.7	-14.2	-15.9	-21.8	-20.5	-16.2				-7.6	-1.4
Exportations	84.0	81.1	78.9			77.4	75.5	73.5	74.1	71.7	67.8				52.3	36.6
Importations	56.8	55.7	61.4			62.7	61.3	57.5	52.3	51.1	51.6				44.7	35.2
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	2.0	2.8	2.9	1.7	1.1	2.7	3.0	3.0	2.8	3.0	3.1				3.1	2.1
dont : officiels	-0.4	-0.1	-0.3			-0.5	-0.2	-0.3	-0.2	-0.3	-0.3				-0.2	-0.1
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	19.1	23.6	17.8			15.1	14.7	14.3	16.6	16.2	14.7				6.7	1.1
IDE nets (négatifs = entrées)	-21.1	-16.4	-18.9	-17.5	7.9	-19.8	-18.0	-17.8	-11.9	-11.8	-11.0				-6.3	-3.4
Dynamique endogène de la dette 2/	-3.2	1.5	0.6			-1.6	-2.0	-2.1	-2.3	-0.8	-0.3				-0.9	-0.6
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.2	0.2			0.2	0.4	0.2	0.2	0.2	0.2				0.1	0.1
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.6	-0.9	-0.9			-1.8	-2.3	-2.3	-2.5	-1.0	-0.5				-1.1	-0.7
Contribution des variations de prix et de taux de change	-2.8	2.2	1.2		
Résiduel (3-4) 3/	33.7	16.0	21.5			20.2	15.7	17.9	13.1	13.7	10.3				3.8	1.0
dont : financement exceptionnel	0.0	0.4	-0.5			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				0.0	0.0
VA de la dette extérieure 4/	26.6			27.0	25.4	24.3	21.2	20.6	20.6				19.0	12.1
En pourcentage des exportations	33.7			34.8	33.6	33.1	28.6	28.7	30.3				36.3	33.1
VA de la dette extérieure CGE	26.6			27.0	25.4	24.3	21.2	20.6	20.6				19.0	12.1
En pourcentage des exportations	33.7			34.8	33.6	33.1	28.6	28.7	30.3				36.3	33.1
En pourcentage des recettes publiques	57.2			58.6	57.5	55.9	52.7	52.8	54.7				51.9	39.6
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	0.2	0.2	0.3			3.5	3.9	3.7	3.3	3.4	3.5				2.4	2.9
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	0.2	0.2	0.3			3.5	3.9	3.7	3.3	3.4	3.5				2.4	2.9
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	0.4	0.4	0.5			5.9	6.6	6.2	6.1	6.2	6.4				3.4	3.5
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	-3.9	-2.1	-2.1			-2.0	-1.8	-2.2	-2.2	-2.1	-1.3				-0.6	-0.2
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	-9.3	-1.2	-3.2			1.2	4.3	1.9	1.1	-1.2	1.0				3.5	3.0
Principales hypothèses macroéconomiques																
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.4	3.8	3.3	4.8	3.0	6.0	7.5	7.3	9.0	3.5	1.9	5.8	3.9	4.7	3.7	
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	16.0	-8.7	-4.6	10.7	18.2	0.6	0.6	-1.8	5.6	-0.6	-2.3	0.4	1.3	2.2	0.7	
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	0.9	0.8	0.9	2.5	1.4	0.6	1.2	0.7	0.8	0.7	0.7	0.8	0.5	0.6	0.5	
Croissance des exportations de biens et services (USD, en %)	21.6	-8.5	-4.1	15.7	24.4	4.6	5.4	2.5	16.0	-0.5	-5.8	3.7	1.0	3.3	0.3	
Croissance des importations de biens et services (USD, en %)	18.6	-7.0	8.6	17.5	21.5	8.9	5.7	-1.2	4.6	0.6	0.5	3.2	2.0	4.1	1.8	
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	28.1	37.7	
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	42.0	42.5	46.5			46.1	44.2	43.5	40.3	39.0	37.6				36.6	30.6
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	0.1	0.0	0.1			0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1				0.1	0.1
dont : dons	0.1	0.0	0.1			0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1				0.1	0.1
dont : prêts concessionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0				0.0	0.0
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/			3.2	2.3	2.1	1.8	1.7	1.6				0.9	0.4
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/			53.4	52.3	53.1	53.1	54.0	54.4				58.0	39.5
<i>Pour mémoire :</i>																
PIB nominal (milliards de dollars EU)	14.4	13.7	13.5			14.4	15.5	16.4	18.8	19.4	19.3				21.5	36.9
Croissance du PIB nominal en dollars	20.0	-5.2	-1.5			6.6	8.1	5.4	15.1	2.8	-0.4	6.3	5.2	7.0	4.5	
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	3.7			3.9	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0				4.1	4.5
(VAt - VAt-1)/PIBt-1 (en pourcentage)			1.5	0.4	0.3	0.1	0.0	-0.1	0.4	0.2	0.1	0.1	
Envois de fonds bruts des travailleurs (milliards de dollars EU)
VA dette extérieure CGE (pourcent. du PIB + envois de fonds)	26.6			27.0	25.4	24.3	21.2	20.6	20.6				19.0	12.1
VA dette extérieure CGE (pourcent. export. + envois de fonds)	33.7			34.8	33.6	33.1	28.6	28.7	30.3				36.3	33.1
Service dette extérieure CGE (pourcent. export. + envois de fonds)	0.3			3.5	3.9	3.7	3.3	3.4	3.5				2.4	2.9

Sources: autorités congolaises; calculs et projections des membres des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Comprend la dette extérieure du secteur public et celle du secteur privé.

2/ Egale au produit de $[r - g - p(1+g)] / (1+g + p+g)$ par le ratio d'endettement de la période précédente, r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en USD.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur nominale.

5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts-types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve que les données soient disponibles.

7/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur nominale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 4. République du Congo: analyse de sensibilité des grands indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, scénario de référence, 2014–34
(En pourcentage)

	Projections							2034
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	
Ratio AV dette / PIB								
Scénario de référence	27	26	25	21	21	21	19	12
A. Scénarios alternatifs								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	27	23	21	16	12	6	-7	-8
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	27	27	26	24	24	24	25	18
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	27	27	27	24	23	23	21	14
B2. Croissance valeur des export. à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016 3/	27	31	40	35	35	35	31	14
B3. Déflateur du PIB en USD à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	27	28	28	25	24	24	22	14
B4. Flux non générateurs d'endet. net à leur moyenne hist. moins un écart-type en 2015-2016 4/	27	30	34	30	29	30	27	14
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi écart-type	27	29	31	27	27	27	24	13
B6. Dépréciation nominale ponct. de 30 % par rapport au scénario de réf. en 2015 5/	27	37	35	31	30	30	28	18
Ratio AV dette / exportations								
Scénario de référence	35	34	34	29	29	31	37	34
A. Scénarios alternatifs								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	35	31	29	22	17	9	-13	-23
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	35	35	36	32	33	36	48	51
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	35	34	34	29	29	31	37	34
B2. Croissance valeur des export. à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016 3/	35	47	69	61	62	67	77	51
B3. Déflateur du PIB en USD à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	35	34	34	29	29	31	37	34
B4. Flux non générateurs d'endet. net à leur moyenne hist. moins un écart-type en 2015-2016 4/	35	40	46	41	41	44	51	37
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi écart-type	35	38	41	36	36	39	46	36
B6. Dépréciation nominale ponct. de 30 % par rapport au scénario de réf. en 2015 5/	35	34	34	29	29	31	37	34
Ratio AV dette / recettes								
Scénario de référence	58	58	57	54	54	56	53	40
A. Scénarios alternatifs								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	58	53	49	41	31	17	-18	-27
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	58	60	61	59	61	65	68	60
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	58	62	63	60	60	62	59	45
B2. Croissance valeur des export. à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016 3/	58	71	91	88	90	95	86	47
B3. Déflateur du PIB en USD à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	58	63	65	62	62	64	61	46
B4. Flux non générateurs d'endet. net à leur moyenne hist. moins un écart-type en 2015-2016 4/	58	69	78	75	76	80	73	44
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi écart-type	58	67	72	69	69	73	67	44
B6. Dépréciation nominale ponct. de 30 % par rapport au scénario de réf. en 2015 5/	58	83	82	77	77	80	76	57

Tableau 5. République du Congo: analyse de sensibilité des grands indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, scénario de référence, 2014–34

(En pourcentage)

	Projections							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	2034
Ratio VA dette /exportations								
Scénario de référence	3	4	4	3	3	4	2	3
A. Scénarios alternatifs								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 ^{1/}	3	4	3	3	2	2	0	-3
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 ^{2/}	3	4	4	3	4	4	3	4
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	3	4	4	3	3	4	2	3
B2. Croissance valeur des export. à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016 ^{3/}	3	4	5	5	5	5	7	7
B3. Déflateur du PIB en USD à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	3	4	4	3	3	4	2	3
B4. Flux non générateurs d'endet. net à leur moyenne hist. moins un écart-type en 2015-2016 ^{4/}	3	4	4	3	4	4	4	4
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi écart-type	3	4	4	3	4	4	3	4
B6. Dépréciation nominale ponct. de 30 % par rapport au scénario de réf. en 2015 ^{5/}	3	4	4	3	3	4	2	3
Ratio VA service de la dette / recettes								
Scénario de référence	6	7	6	6	6	6	3	3
A. Scénarios alternatifs								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 ^{1/}	6	6	5	5	4	4	0	-3
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 ^{2/}	6	7	6	6	7	7	4	5
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	6	7	7	7	7	7	4	4
B2. Croissance valeur des export. à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016 ^{3/}	6	7	6	6	7	7	7	6
B3. Déflateur du PIB en USD à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	6	7	7	7	7	7	4	4
B4. Flux non générateurs d'endet. net à leur moyenne hist. moins un écart-type en 2015-2016 ^{4/}	6	7	6	6	7	7	6	5
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi écart-type	6	7	7	6	7	7	5	5
B6. Dépréciation nominale ponct. de 30 % par rapport au scénario de réf. en 2015 ^{5/}	6	9	9	9	9	9	5	5
<i>Pour mémoire:</i>								
Élément don supposé du financement résiduel (fin. suppl. requis par rapport au scénario de référence) ^{6/}	40	40	40	40	40	40	40	40

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des membres des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en USD), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On pose en hypothèse que le taux d'intérêt des nouveaux emprunts est supérieur de 2 points de pourcentage à celui retenu dans le scénario de référence, mais que le différé d'amortissement et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ La dépréciation est une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale définie de manière à ne jamais dépasser 100 %.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), dans lesquels les nouveaux financements sont tous assortis des conditions énoncées à la note 2.

Tableau 6. République du Congo: cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2011–34
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyen. ^{5/}	Écart-type ^{5/}	Estimation:					Projections			2020-34 Average
	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyen.	2024	
Dettes du secteur public 1/	33.1	34.1	38.2			37.9	35.4	33.9	29.5	28.9	29.5		27.9	15.3
<i>dont : libellée en devises</i>	23.5	25.7	32.0			33.9	33.1	32.6	29.1	28.9	29.5		27.9	15.3
Dettes publiques, nette	33.1	34.1	38.2			37.9	35.4	33.9	29.5	28.9	29.5		27.9	15.3
Variation de la dette du secteur public	10.2	1.1	4.1			-0.3	-2.4	-1.5	-4.4	-0.6	0.6		-1.3	-1.2
Flux générateurs d'endettement identifiés	-19.3	-6.0	-5.5			-6.7	-7.6	-6.7	-10.3	-5.8	-2.7		-6.6	-2.3
Déficit primaire	-16.6	-6.6	-8.8	-14.3	6.8	-5.5	-5.3	-5.1	-6.0	-5.2	-3.1	-5.0	-5.2	-1.4
Recettes et dons	42.5	42.6	46.9			46.6	44.5	43.9	40.6	39.3	37.9		36.9	30.8
<i>dont : dons</i>	0.5	0.1	0.4			0.6	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3		0.3	0.2
Dépenses primaires (hors intérêts)	25.9	36.0	38.1			41.1	39.2	38.8	34.5	34.1	34.9		31.7	29.4
Dynamique automatique de la dette	-2.7	-0.5	0.8			-1.2	-2.3	-1.6	-4.3	-0.6	0.3		-1.3	-1.0
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-1.2	-1.3	-0.5			-2.3	-2.8	-2.7	-3.2	-1.3	-0.9		-1.5	-1.0
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-0.4	-0.1	0.6			-0.1	-0.1	-0.3	-0.4	-0.3	-0.4		-0.4	-0.2
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-0.8	-1.2	-1.1			-2.2	-2.6	-2.4	-2.8	-1.0	-0.5		-1.1	-0.7
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-1.5	0.8	1.3			1.0	0.5	1.1	-1.1	0.7	1.2	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	1.1	2.5			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Produit des privatisations (négatif)	0.0	1.1	2.5			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de la dette (Initiative PPTE et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Résiduel, y compris variations des actifs	29.5	7.1	9.6			6.4	5.2	5.2	5.9	5.2	3.3		5.3	1.2
Autres indicateurs de viabilité														
VA de la dette du secteur public	32.8			31.0	27.8	25.7	21.6	20.6	20.6		19.0	12.1
<i>dont : libellée en devises</i>	26.6			27.0	25.4	24.3	21.2	20.6	20.6		19.0	12.1
<i>dont : extérieure</i>	26.6			27.0	25.4	24.3	21.2	20.6	20.6		19.0	12.1
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)
Besoin de financement brut 2/	-16.5	-5.5	-5.8			-0.8	-1.0	-1.5	-2.8	-2.4	-0.7		-4.0	-0.3
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	69.9			66.5	62.4	58.6	53.3	52.3	54.3		51.5	39.4
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	70.5			67.3	62.8	59.0	53.7	52.8	54.7		51.9	39.6
<i>dont : extérieure 3/</i>	57.2			58.6	57.5	55.9	52.7	52.8	54.7		51.9	39.6
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	0.4	2.6	6.4			10.1	9.7	8.2	8.0	7.2	6.3		3.4	3.5
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	0.4	2.6	6.4			10.2	9.8	8.3	8.0	7.2	6.4		3.4	3.5
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	-26.8	-7.7	-12.9			-5.1	-2.9	-3.6	-1.6	-4.6	-3.6		-3.9	-0.2
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.4	3.8	3.3	4.8	3.0	6.0	7.5	7.3	9.0	3.5	1.9	5.8	3.9	4.7
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	0.9	0.8	0.9	2.5	1.4	0.6	1.2	0.7	0.8	0.7	0.7	0.8	0.5	0.6
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	8.8
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	-7.6	3.5	5.3	-5.4	12.0	3.4
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	10.7	-1.2	-7.7	8.5	15.0	-2.9	-1.2	-2.7	4.2	-2.3	-3.9	-1.5	1.3	2.2
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée par déflateur PIB, en %)	...	44.2	9.4	26.8	24.6	14.4	2.4	6.1	-3.0	2.2	4.2	4.4	0.8	3.0
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	48.7	28.1

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des membres des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ [Indiquer la couverture du secteur public, par ex., administrations publiques ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.]

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Recettes moins les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve que les données soient disponibles.

Tableau 7. République du Congo: analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, scénario de référence 2014–34

	Projections							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	2034
Ratio VA dette / PIB								
Scénario de référence	31	28	26	22	21	21	19	12
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	31	23	16	9	2	-5	-37	-86
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	31	28	25	22	20	19	14	-6
A3. Croissance du PIB systématiquement plus faible 1/	31	28	26	23	23	24	29	39
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	31	31	33	31	32	35	47	51
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	31	26	23	19	18	18	16	10
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart-type	31	26	21	19	20	22	29	34
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	31	38	34	28	27	26	23	15
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	31	34	32	27	26	26	25	16
Ratio VA dette / recettes ^{2/}								
Scénario de référence	66	62	59	53	52	54	51	39
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	66	52	37	22	6	-14	-100	-278
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	66	62	58	53	52	50	38	-18
A3. Croissance du PIB systématiquement plus faible 1/	66	63	60	56	57	62	77	126
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	66	69	75	76	82	93	126	165
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	66	59	52	47	46	47	44	34
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart-type	66	58	48	48	51	57	80	110
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	66	85	78	70	68	69	63	49
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	66	76	72	66	66	69	67	51
Ratio service de la dette /recettes ^{2/}								
Scénario de référence	10	10	8	8	7	6	3	3
A. Scénarios alternatifs								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	10	10	8	8	7	6	-3	-16
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	10	10	8	8	7	6	3	1
A3. Croissance du PIB systématiquement plus faible 1/	10	10	8	8	7	7	4	8
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	10	10	9	9	8	7	7	12
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	10	10	8	8	7	6	3	3
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart-type	10	10	9	8	8	7	4	7
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	10	11	11	11	10	9	5	6
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	10	10	8	8	7	6	5	5

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des membres des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Repose sur l'hypothèse que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection. B4

2/ Les recettes incluent les dons.

Tableau 8. République du Congo: comparaison du scénario de référence et des autres scénarios

	Moyennes					
	2014-19	2020-26	2027-34	2014-19	2020-26	2027-34
	Scénario de référence			Scénarios alternatifs		
Production et prix	(variation annuelle en pourcentage)					
PIB réel	5.8	3.3	4.1	6.1	2.4	1.8
PIB réel hors pétrole	6.6	5.4	4.9	6.9	4.5	2.5
Prix à la consommation (fin de période)	2.8	3.0	2.1	3.6	2.9	1.6
Secteur extérieur	(pourcentage du PIB)					
Solde des transactions courantes	-1.2	-1.9	-2.7	-7.1	-6.4	-4.1
Réserves officielles de change brutes	46.5	53.8	38.9	39.8	25.6	21.9
Réserves officielles de change brutes (mois d'import)	10.1	13.9	12.0	7.7	6.5	6.5
Dette publique extérieure (pourcentage du PIB)	34.5	34.1	22.7	37.3	59.8	65.8
Agrégats budgétaires	(pourcentage du PIB hors pétrole)					
Recettes hors pétrole (dons et rev. invest. compris)	30.6	31.3	30.9	30.5	31.2	31.4
Dépenses totales	75.8	45.1	32.9	93.4	54.9	39.0
Solde global (déficit -, base engagements) ^{1/}	9.8	6.2	2.4	-9.1	-4.9	-2.4
Solde budgétaire primaire de base (- = déficit) ^{2/}	13.6	6.4	2.9	-5.3	-3.4	0.6
Solde primaire de base hors pétrole (- = déficit) ^{3/}	-37.6	-11.2	-0.9	-52.5	-12.9	0.3
Solde primaire de base hors pétrole (base caisse)	-39.6	-11.2	-0.9	-54.4	-12.9	0.3
Pour mémoire:	(milliards de francs CFA)					
PIB nominal	7,936	9,163	13,203	8,074	9,436	10,992
Dépenses et prêts nets de l'État	2,943	2,975	4,024	3,838	3,791	3,923
Dépenses publiques (augm. en pourcentage)	2.8	0.9	5.4	10.2	-2.4	1.5

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des membres des services du FMI et de la Banque mondiale.

^{1/} Dons compris.

^{2/} Recettes (non compris le revenu des investissements et les dons) moins les dépenses totales (à l'exclusion des paiements d'intérêt et des investissements financés par de sources extérieures).

^{3/} Solde primaire de base moins recettes pétrolières.



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Projet de communiqué de presse

Communiqué de presse No. 14/366
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 25 juillet 2014

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations au titre de l'article IV avec la République du Congo

Le 21 juillet 2014, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec la République du Congo¹.

La récente évolution économique de la République du Congo a été favorable. Au cours des cinq dernières années, la croissance s'est établie en moyenne à environ 5 % par an, un niveau plus élevé que celui de ses pairs régionaux. Les recettes pétrolières brutes ont atteint en moyenne plus de 8 milliards de dollars par an en 2012 et 2013, ce qui est équivalent à environ 60 % du PIB. Une épargne budgétaire considérable a été réalisée en raison des prix internationaux du pétrole qui se maintiennent à un niveau élevé. Toutefois, la pauvreté reste comparativement importante, en dépit d'une croissance économique robuste et d'importantes dépenses publiques. Le taux de pauvreté s'élevait à 46,5 % en 2011, au lieu de 50,7 % en 2005.

L'excédent budgétaire global en 2013 est resté considérable à 5,8 % du PIB (13,9 % du PIB non pétrolier) en raison des importantes recettes pétrolières, imputables aux prix élevés du pétrole, et des augmentations des recettes non pétrolières. Les dépenses d'investissements publics et les arriérés de paiement relatifs aux prestations sociales et aux paiements des fournisseurs ont fait monter le total des dépenses publiques en liquide à environ 2735 milliards de FCFA en 2013, soit environ 5 % de plus qu'en 2012 lorsque les dépenses ont été relevées suite à l'explosion du stock de munitions de Mpila, et comparé à 1865 milliards en 2011. La dette extérieure publique a poursuivi sa tendance à la hausse pour atteindre 32 % du PIB en 2013, au lieu de 20 % du PIB en 2010, lorsque la

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

République du Congo a obtenu un allègement de la dette au titre de l'initiative PPTTE et de l'IADM. La plupart des emprunts du Congo sont auprès de la Chine à des conditions concessionnelles et sont consacrés au financement de projets d'infrastructure clés. En dépit d'une baisse pour la seconde année consécutive, les réserves de la République du Congo à la BEAC continuent de couvrir environ sept mois d'importations prospectives de biens et de services.

Les perspectives à moyen terme du pays sont prometteuses, sous réserve de progrès des réformes structurelles et du rééquilibrage des finances publiques. D'après les projections, l'économie devrait connaître une expansion d'environ 6 % par an entre 2014 et 2019 sous l'effet de l'augmentation de la production pétrolière et du démarrage de la production de minerai de fer. L'inflation marque le pas, grâce à une baisse des prix des produits alimentaires et à une appréciation réelle du franc CFA. Le budget de l'État s'appuie de manière considérable sur les recettes pétrolières. C'est pourquoi, la volatilité des prix du pétrole et la nature épuisable des réserves pétrolières pourraient présenter des risques pour la stabilité macroéconomique et pour l'objectif des autorités qui consiste à atteindre à moyen terme une haute croissance non pétrolière inclusive. D'autres risques importants pour les perspectives économiques ont trait à la baisse des prix du pétrole associée au ralentissement de la croissance dans les économies avancées et dans les principaux marchés émergents, de même que les tensions sociales imputables à l'inégalité et aux faibles opportunités d'emploi.

Évaluation du Conseil d'administration²

Les administrateurs ont félicité les autorités pour les résultats économiques globalement bons, notamment la solide croissance et la faible inflation. Les administrateurs ont noté que les perspectives économiques à moyen terme étaient favorables, soutenues par la nouvelle production minière et l'ambitieux programme d'investissement du gouvernement. Ils ont toutefois insisté sur le fait qu'il sera crucial de mettre en œuvre des politiques prudentes et des réformes rigoureuses pour satisfaire les besoins sociaux et de développement du pays, réduire la pauvreté et le chômage et doper la croissance non pétrolière, tout en assurant la stabilité macroéconomique.

Les administrateurs ont souligné qu'il était nécessaire de maîtriser l'augmentation des dépenses de l'État et ont recommandé un rééquilibrage des finances publiques à moyen terme pour sauvegarder la viabilité budgétaire. Ils ont encouragé les autorités à renforcer le cadre budgétaire en adoptant le solde primaire non pétrolier comme ancrage budgétaire pour protéger les

² À la conclusion de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse suivante :

<http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

dépenses de la volatilité et de la nature épuisable des recettes pétrolières. Les administrateurs sont convenus que l'élargissement de l'assiette fiscale et la diminution des exonérations permettront aussi de renforcer la position budgétaire.

Les administrateurs ont appuyé le programme d'investissements publics destiné à améliorer l'infrastructure, diversifier l'économie et doper l'emploi. Ils ont souligné qu'il sera indispensable d'accroître l'efficacité des investissements publics pour atteindre cet objectif. Les administrateurs ont rappelé qu'il était nécessaire de renforcer la gestion des finances publiques pour améliorer la responsabilisation, la gouvernance et la qualité des dépenses publiques. Dans ce contexte, ils préconisent une application dans les plus brefs délais de la loi sur la responsabilité et la transparence budgétaires.

Les administrateurs ont noté le faible risque de surendettement du Congo. Pour préserver la viabilité de la dette, ils ont conseillé aux autorités de continuer à renforcer la gestion de la dette publique, notamment en élaborant une stratégie de la dette à moyen terme et en accroissant la transparence.

Pour promouvoir davantage le secteur non pétrolier, les administrateurs ont souligné l'importance des réformes structurelles pour optimiser le climat des affaires, accroître le développement financier et élargir l'accès au financement moyennant le renforcement des systèmes juridique et d'information. Ils ont recommandé une analyse soignée des conséquences des récentes incitations fiscales introduites en faveur des zones économiques spéciales. Les administrateurs ont aussi rappelé que les programmes destinés à renforcer le système d'éducation et mettre en œuvre les dépenses sociales en faveur des pauvres devaient être bien ciblés, évalués et suivis pour assurer leur efficacité.

Les administrateurs ont encouragé les autorités à respecter complètement les obligations régionales envers la CEMAC. Ils saluent le soutien des autorités à la revue en cours du cadre de mise en commun des réserves de la CEMAC et ont rappelé que la création prévue d'un fonds souverain, investissant dans des actifs à rendement plus élevé, devait être conforme à l'architecture régionale de mise en commun des réserves.

République du Congo: principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–15

	2011	2012	2013	2014	2015
			Est.	Proj.	
(Variations annuelles en pourcentage)					
Production et prix					
PIB à prix constants	3.4	3.8	3.3	6.0	7.5
Pétrole	-4.8	-9.7	-10.2	1.0	7.9
Hors pétrole	7.4	9.7	8.1	7.5	7.3
PIB au prix courant	14.4	2.6	-4.6	2.9	6.2
Prix à la consommation (moyenne par la période)	1.8	5.0	4.6	3.0	2.9
Prix à la consommation (fin de période)	1.8	7.5	2.1	3.2	2.5
(Pourcentage du PIB)					
Solde des transactions courantes	5.9	-1.2	-3.4	-3.3	-3.9
Dette publique extérieure (fin de période)	23	26	32	34	34
(Pourcentage du PIB non pétrolier)					
Finance l'administration centrale					
Total recettes	138.1	120.5	111.7	102.6	94.2
Recettes pétrolières	108.9	92.7	82.1	72.3	64.2
Recettes non pétrolières (dons et revenus investissements inc.)	29.2	27.7	29.6	30.3	30.0
Total dépenses	84.7	102.2	91.4	91.0	83.8
Courantes	32.9	41.4	33.7	34.6	34.4
De capital (et prêts nets)	51.7	60.8	57.7	56.4	49.4
Solde global (déficit -, base engagements) ^{1/}	53.4	18.2	20.3	11.6	10.4
Solde budgétaire primaire de base (- = déficit) ^{2/}	62.6	29.8	38.7	23.8	19.3
dont Solde primaire de base non pétrolier (- = déficit)	-46.3	-62.9	-43.4	-48.5	-44.8
(Pourcentage recettes totales, dons exclus)					
Service de la dette publique extérieure (après allègement de la dette) ^{3/}	14.0	2.4	4.9	5.5	6.2
Dette publique extérieure (après allègement de la dette) ^{3/}	55.8	60.4	68.8	74.1	76.3
(Milliards de franc CFA, sauf indication contraire)					
PIB nominal	6,804	6,979	6,657	6,851	7,277
PIB nominal non pétroliers	2,096	2,470	2,796	3,111	3,437
Prix mondial du pétrole (dollars/le baril)	104	105	104	104	100
Production pétrolière (millions de barils)	109	98	88	89	96
Taux de change nominal (FCFA/dollar), moyenne pour la période)	471	510	494

Sources: Autorités congolaises et estimation et projections des services du FMI.

^{1/}Dons inclus.

^{2/}Recettes (revenu des investissements et dons exclus) moins total dépenses (paiement des intérêts et investissements financés sur ressources extérieures exclus).

^{3/}Le point d'achèvement de l'initiative PPTE a été atteint en janvier 2010.

Déclaration de M. Assimaidou et de M. Sembene sur la République du Congo 21 juillet 2014

Ainsi que le décrit le rapport des services du FMI, la situation économique du Congo est restée solide durant ces dernières années. Le pays a en effet affiché une vigoureuse croissance, maîtrisé l'inflation et maintenu les réserves internationales à un niveau salubre. Sur le plan régional, il est d'ailleurs resté dans le peloton de tête en matière de croissance et sa signature de crédit souverain soutient favorablement la comparaison. En outre, d'après le PNUD, plusieurs indicateurs de développement humain se sont améliorés durant la dernière décennie. Cependant, bien que les perspectives de performance économique et de bien-être social soient encourageantes, elles se heurtent aux considérables déficits d'infrastructure, au niveau élevé du chômage et des inégalités, et aux redoutables contraintes de capacité institutionnelle que connaît le pays.

Face à ces défis, les autorités congolaises ne ménagent aucun effort pour accroître les débouchés sur le marché du travail et pour combattre la pauvreté, notamment en menant des réformes destinées à diversifier davantage l'économie et à la rendre plus compétitive, à promouvoir une croissance inclusive dans le secteur non pétrolier, et à élargir les dispositifs de protection sociale. Ce travail a notamment pris la forme d'initiatives visant à étendre les filets de protection sociale, à mettre en place des zones économiques spéciales, à améliorer le climat des affaires et à accroître l'offre de main-d'œuvre qualifiée. Les autorités s'attendent à ce que ce travail soit facilité par l'essor de l'activité économique qui découlera des perspectives favorables de production pétrolière. Dans le même ordre d'idées, leur ambitieux programme d'investissement public destiné à mettre à niveau l'infrastructure de base est de bon augure pour les perspectives économiques, grâce à ses retombées positives sur la diversification et la compétitivité économiques. L'ambitieux programme de réformes élaboré avec le concours de la SFI pour améliorer le climat des affaires sera également de nature à stimuler la croissance hors pétrole.

Évolution récente de la situation budgétaire et cadre d'intervention

Les résultats budgétaires du Congo continuent d'être solides. En 2013, l'excédent budgétaire global en pourcentage du PIB s'est accru davantage selon les estimations, tandis que le déficit primaire hors pétrole a affiché un net repli par rapport à 2012. S'agissant des recettes, la forte mobilisation de recettes fiscales non pétrolières enregistrée grâce aux réformes de

l'administration fiscal-douanière a contribué à compenser partiellement les retombées négatives sur le solde budgétaire global du niveau plus faible que prévu de recettes pétrolières et des pressions en matière de dépenses. En ce qui concerne les dépenses, les résultats ont été globalement conformes au budget, encore que des dépassements se soient produits dans les dépenses d'investissement en raison des travaux de préparation des Jeux africains qui se tiendront l'an prochain à Brazzaville. Ces résultats budgétaires positifs ont été enregistrés alors que les recettes pétrolières accusaient un net repli, ce qui montre l'importance des mesures adoptées pour réduire les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures.

Les pressions sur les dépenses pourraient continuer de s'intensifier dans la perspective des Jeux africains de 2015, mais les autorités se tiennent prêtes à adopter les mesures nécessaires pour maîtriser ces dépenses et pour atténuer les risques budgétaires y afférents. En outre, les recommandations formulées par les services du FMI pour formaliser les révisions aux objectifs budgétaires rejoignent la disposition affirmée par les autorités à préparer, le cas échéant, un collectif budgétaire.

Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de renforcer le cadre de politique budgétaire, notamment par l'application continue d'une règle budgétaire. La règle budgétaire adoptée l'an dernier a été jugée inadaptée, en partie parce qu'elle visait des niveaux prédéterminés de dépenses et d'épargne en valeur absolue alors que les perspectives de recettes pétrolières étaient incertaines. Les autorités entendent réviser cette règle en s'écartant d'une répartition en termes absolus des recettes pétrolières entre dépenses publiques et épargne. À cette fin, elles entendent formuler une nouvelle règle budgétaire à partir d'un examen des pratiques optimales observées à l'échelle internationale dans les pays riches en ressources naturelles et en tenant compte des particularités nationales. Dans cette perspective, les autorités accorderont l'attention voulue à la recommandation des services du FMI en faveur d'un ancrage de la politique budgétaire sur le solde primaire hors pétrole. Elles ont en outre l'intention de poursuivre leurs travaux sur un cadre budgétaire à moyen terme, conformément à la recommandation des services du FMI.

Les autorités reconnaissent certes l'importance d'assurer une diminution graduelle du déficit budgétaire hors pétrole, mais elles estiment qu'il faudra concilier cette démarche avec la nécessité de répondre aux besoins cruciaux d'infrastructure du pays. Compte tenu de l'incidence

élevée de la pauvreté, elles continueront également à attacher une grande priorité au renforcement des dépenses sociales, dans le droit fil des efforts consentis récemment pour étendre les dispositifs de protection sociale, mettre en place des programmes de cantines scolaires et offrir des formations techniques et professionnelles.

Transparence et gestion des finances publiques

Les autorités continuent de prendre des mesures pour renforcer la transparence financière. Ce travail est particulièrement illustré par la préparation du projet de loi de transparence et de responsabilité fiscale et par les travaux engagés pour assurer la pleine conformité du Congo aux directives de la CEMAC en matière de gestion des finances publiques. La reconnaissance du Congo comme «pays conforme» à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en dit également long sur la détermination des autorités. À ce titre, le pays présente à intervalles réguliers des rapports ITIE qui rendent intégralement compte des recettes mobilisées à partir de l'extraction des ressources naturelles.

Les autorités ont engagé d'autres mesures pour améliorer la gestion des finances publiques. À cette fin, elles continueront de s'associer aux partenaires techniques et financiers, et notamment à la Banque mondiale et à l'Union européenne dans le contexte de la revue de responsabilité financière et de gestion des finances publiques. L'accompagnement du FMI est également souhaité à l'appui des initiatives adoptées par les autorités pour renforcer la gestion des finances publiques, y compris sous la forme d'une assistance technique pour parachever l'élaboration de la loi sur la responsabilité et la transparence fiscale. Les autorités ont en outre commandité un audit des arriérés intérieurs. Une fois qu'il sera achevé, des mesures seront prises sans tarder pour élaborer un plan de remboursement pluriannuel.

Gestion de la dette publique et coordination des politiques

Les autorités demeurent fermement attachées à une gestion prudente de la dette publique. La note positive que reçoit la dette souveraine du Congo devrait garantir un accès facile aux marchés de capitaux internationaux, mais les autorités ont fait savoir qu'elles préféreraient continuer de faire appel à des financements concessionnels afin de préserver la

solidité des indicateurs d'endettement. Afin de pouvoir mettre en œuvre les projets d'infrastructure d'importance cruciale, les autorités congolaises ont continué d'emprunter auprès de la Chine à des conditions concessionnelles dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique de 2006. Grâce à sa gestion prudente de la dette, le pays continue de présenter un faible risque de surendettement.

Les autorités sont déterminées à poursuivre leurs efforts pour renforcer la coordination des politiques mises en œuvre, conformément aux recommandations des services du FMI. À cet égard, elles prennent note de l'appel renouvelé par les services du FMI pour que soit rétabli un comité de coordination politique de haut niveau. Elles estiment toutefois qu'elles seront vraisemblablement mieux à même de renforcer la coordination en améliorant l'efficacité des institutions existantes plutôt qu'en rétablissant le comité de coordination politique ou en créant d'autres instances. Elles estiment que dans la situation que connaît le pays, la prolifération d'instances publiques n'est pas nécessairement de nature à améliorer la coordination des politiques, mais risque plutôt de créer des problèmes de gouvernance plus graves.

Réformes du secteur financier et gestion du portefeuille public

Les indicateurs du secteur financier congolais demeurent globalement solides. La supervision et la réglementation rapprochées du secteur au niveau régional ont contribué à une conformité adéquate aux ratios prudentiels, ainsi que le souligne le rapport des services du FMI. Par-delà les avancées considérables en matière de stabilité financière durant ces dernières décennies, des possibilités s'ouvrent pour réaliser des progrès notables en matière de développement financier. L'expansion rapide des institutions de microfinance a fortement contribué à renforcer l'inclusion financière, mais l'accès aux services financiers demeure limité pour de nombreuses petites et moyennes entreprises et pour les ménages à faible revenu. À cet égard, les autorités congolaises continueront de travailler en étroite collaboration avec la BEAC et les autorités régionales pour prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir le développement financier tout en préservant la stabilité financière en renforçant le cadre de supervision et de réglementation.

Les autorités attendent avec intérêt les conclusions du groupe de travail chargé de passer en revue le dispositif de mise en commun des réserves de la CEMAC. En attendant la fin de ses travaux, elles prendront les mesures nécessaires pour optimiser le rendement des avoirs extérieurs du pays. À cet égard, elles ont aussi l'intention d'établir un fonds souverain qui placera une partie de l'épargne issue des recettes pétrolières dans des avoirs extérieurs. Une loi permettant la création de ce type de fonds a été adoptée par le Parlement. Il est prévu que ce fonds souverain soit domicilié à la BEAC et que ses placements prennent pour l'essentiel la forme d'avoirs extérieurs sans risque.

En conclusion, je tiens à faire part de la reconnaissance des autorités congolaises pour le dialogue productif qu'elles continuent d'entretenir avec les services du FMI. Le rapport des services du FMI et le document sur les questions générales qui l'accompagne seront une source d'information utile pour les autorités dans l'élaboration de politiques solides et l'amélioration des résultats économiques. Elles souhaitent continuer de bénéficier des conseils de politique générale du FMI et de son assistance technique, notamment dans le domaine de la comptabilité nationale et des statistiques de finances publiques. Elles tiennent enfin à faire part de leur reconnaissance au Conseil d'administration et à la direction pour l'appui qu'ils ne cessent de leur fournir.